

Université de Ouagadougou

Faculté des Langues, des Lettres, des Arts, des Sciences Humaines et Sociales

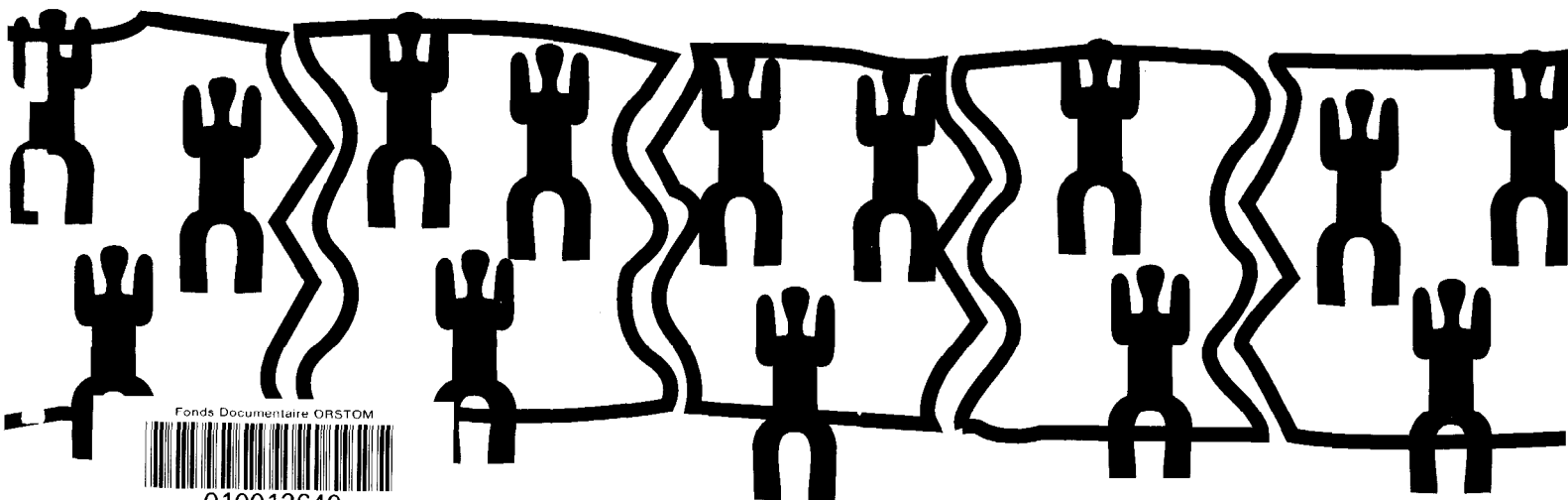
**LECTURE DES STATISTIQUES SCOLAIRES
DU BURKINA FASO**

ANNÉE 1994-1995

Daniel BARRETEAU et Yacouba YARO
ORSTOM - UERD

UERD

Unité d'Enseignement et
de Recherche en
Démographie



Fonds Documentaire ORSTOM



010012640

BP 7118 Ouagadougou Burkina Faso - Téléphone (226) 36 21 15 - Fax (226) 36 21 38

LECTURE DES STATISTIQUES SCOLAIRES DU BURKINA FASO

ANNÉE 1994-1995

Daniel BARRETEAU et Yacouba YARO
ORSTOM - UERD

Les Études et Documents de l'UERD

n°2, novembre 1997

ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération
Centre de Ouagadougou
01 BP 182 Ouagadougou

UERD

Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie
Faculté des Langues, des Lettres, des Arts, des Sciences Humaines et Sociales
Université de Ouagadougou
BP 7118 Ouagadougou

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: Ax 12640 Ex: 1

Daniel BARRETEAU
Linguiste
Directeur de recherche
ORSTOM
01 BP 182 Ouagadougou

Yacouba YARO
Démographe
Enseignant-Chercheur
UERD
03 BP 7118 Ouagadougou

© *Lecture des statistiques scolaires du Burkina Faso. Année 1994-1995*

ORSTOM, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération
Centre de Ouagadougou

Université de Ouagadougou,
Faculté des Langues, des Lettres, des Arts, des Sciences Humaines et Sociales,
Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie

Les Études et Documents de l'UERD, novembre 1997

INTRODUCTION

Les statistiques scolaires fournissent des données extrêmement précieuses à tous ceux qui s'intéressent de près à l'évolution des systèmes éducatifs. Les informations, livrées sous forme de tableaux systématiques, permettent de faire régulièrement le point sur les effectifs scolaires, les taux de scolarisation, le personnel enseignant, les infrastructures, les résultats aux examens. Mais, malheureusement, les kyrielles de chiffres qui s'offrent au lecteur ne sont pas toujours très faciles à exploiter. Ces statistiques manquent généralement d'explications, de recul, de commentaires, bref de "lisibilité". Il y a à la fois trop de chiffres et pas assez de synthèses. Les techniciens de la Direction des Études et de la Planification se contentent de livrer des statistiques, sans en tirer toutes les conclusions qui s'imposent, se cantonnant souvent dans l'information brute.

Dans les statistiques scolaires 1994-1995 de l'enseignement de base au Burkina Faso qui viennent de paraître, on notera pourtant avec satisfaction la présence de commentaires généraux sur la situation de l'enseignement de base (pp. I-VII), de tableaux montrant l'évolution de la scolarisation sur plusieurs années, et des illustrations par quelques graphiques. Le but de la présente étude est de tenter de rendre ces données plus lisibles, en calculant des pourcentages, en remodelant certains tableaux, en effectuant des tris et des regroupements par seuils, en comparant les données, en les illustrant par des graphiques, en effectuant des analyses croisées et surtout en commentant les résultats.¹ Les données de base de cette étude proviennent des "Statistiques scolaires 1994/1995" (126 p.) publiées par la Direction des Études et de la Planification (DEP). L'ouvrage était disponible à la fin de l'année 1996.

On examinera successivement : les taux de scolarisation, les résultats aux examens, les ratios élèves/classe, les rapports entre les effectifs du public et du privé, la répartition des effectifs par sexe, par zone d'habitat (communes et hors communes), la répartition du personnel enseignant par sexe, puis par catégories, les redoublements, enfin la situation matérielle des infrastructures. On effectuera quelques analyses croisées, entre les résultats aux examens et les taux de redoublement, entre la répartition du personnel enseignant par sexe, la situation matérielle des infrastructures et le "taux d'urbanisation". Dans la mesure où des chiffres sont fournis sur plusieurs années, on étudiera l'évolution de certains aspects (taux de scolarisation, importance relative du public et du privé) en tentant même des projections sur quelques années. Enfin, on essaiera de mettre en parallèle tous ces paramètres et de les regrouper dans un "indice de développement scolaire".

Cette étude vise donc à mettre en exergue les traits saillants de la situation de l'éducation de base au Burkina Faso telle qu'elle ressort des statistiques de l'année 94/95. En un mot, elle vise à faciliter la lecture des statistiques scolaires et tente d'en tirer des conclusions. Il s'agit d'une comparaison interne au Burkina Faso (comparaison entre les différentes provinces), portant sur une année scolaire, mais le modèle "d'indice de développement scolaire" pourrait fort bien être appliqué pour une comparaison entre des pays différents ou sur plusieurs années.

Les auteurs espèrent que les spécialistes de l'éducation (pédagogues, sociologues, démographes ou linguistes...) pourront trouver intérêt dans cette mise en rapport complexe des indicateurs de la scolarisation, l'idée étant, évidemment, de proposer aux décideurs un modèle permettant de juger de l'état de la scolarisation et de pouvoir jouer éventuellement sur tel ou tel facteur déterminant pour assurer le développement du système.

¹ Nous remercions tout particulièrement Laura Lemétayer pour la lecture de ce manuscrit, les auteurs se reconnaissant responsables des fautes et erreurs qui pourraient subsister.

BURKINA FASO

CARTE ADMINISTRATIVE 30 PROVINCES

Échelle: 1/3500000



1. TAUX DE SCOLARISATION

1.1. Évolution par province des taux de scolarisation de 89/90 à 94/95

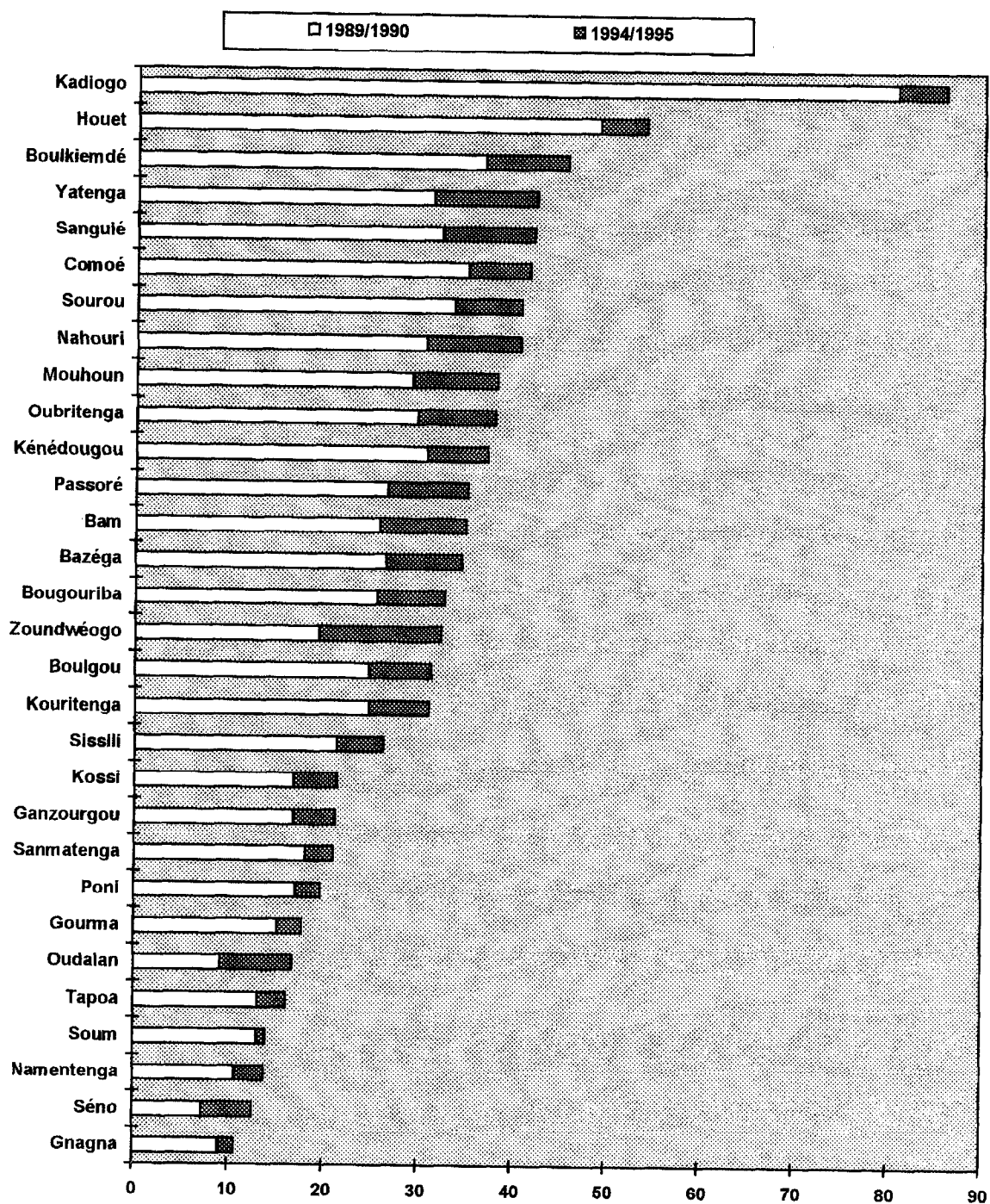
Les chiffres suivants, fournis par la DEP, ont été ordonnés en fonction des taux de scolarisation de 94/95 (dernière colonne). Les cases tramées correspondent à des chiffres inférieurs à 20%.

	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
Kadiogo	80,71	82,44	82,45	80,21	86,01	85,83
Houet	48,97	49,96	49,87	50,81	52,84	53,88
Boulkiemdé	36,82	37,80	38,95	41,06	42,58	45,60
Yatenga	31,30	33,06	33,72	36,30	39,04	42,32
Sanguié	32,20	33,05	34,88	35,36	37,90	42,03
Comoé	35,04	37,12	37,96	37,99	39,72	41,63
Sourou	33,56	35,75	36,61	36,86	39,12	40,72
Nahouri	30,61	31,93	31,06	34,72	36,79	40,63
Mouhoun	29,17	30,96	30,71	33,05	34,61	38,21
Oubritenga	29,73	30,88	32,49	34,38	36,14	37,97
KénéDougou	30,79	31,68	33,40	34,40	36,25	37,21
Passoré	26,62	28,18	29,30	31,42	32,31	35,11
Bam	25,76	25,74	30,69	31,86	34,12	34,93
Bazéga	26,50	28,31	30,35	31,64	33,03	34,49
Bougouriba	25,54	25,78	26,22	27,35	30,13	32,67
Zoundwéogo	19,39	21,08	22,49	24,08	27,71	32,34
Boulgou	24,73	26,03	25,75	27,28	28,72	31,35
Kouritenga	24,74	25,64	25,97	26,08	29,72	31,12
Sissili	21,30	21,74	21,43	20,91	24,85	26,26
Kossi	16,81	16,79	17,39	18,51	19,50	21,39
Ganzourgou	16,73	16,90	16,99	16,97	18,49	21,21
Sanmatenga	18,07	18,29	19,21	19,59	21,45	20,98
Poni	17,04	16,69	16,26	16,26	16,95	19,66
Gourma	15,14	15,70	15,42	16,46	17,87	17,76
Oudalan	9,15	10,89	10,57	13,07	14,59	16,72
Tapoa	13,13	13,64	13,90	15,03	15,19	16,12
Soum	13,00	12,71	13,17	13,20	13,69	13,94
Namentenga	10,69	11,06	10,56	11,33	12,04	13,76
Séno	7,29	8,42	9,32	9,74	11,54	12,62
Gnagna	9,00	8,50	8,56	8,98	10,35	10,71
Total	28,86	29,98	30,69	31,72	33,83	35,69

En 94/95, globalement, le Burkina Faso a dépassé le seuil des 35% de scolarisés (taux de scolarisation brut) mais la "bataille" de la scolarisation est loin d'être gagnée dans bon nombre de provinces. Deux provinces ont dépassé le taux de 50% de scolarisés : Kadiogo et Houet. Six provinces comptent dans les 40% de scolarisés et dix provinces dans les 30%, tandis que douze provinces, situées surtout dans le nord du pays, n'atteignent pas ce score, dont huit au dessous de 20% (Poni, Gourma, Oudalan, Tapoa, Soum, Namentenga, Séno, Gnagna).

Dans la figure suivante, on visualisera l'état de la scolarisation en 94/95 en pointant (en grisé) les progrès survenus de 89/90 à 94/95.

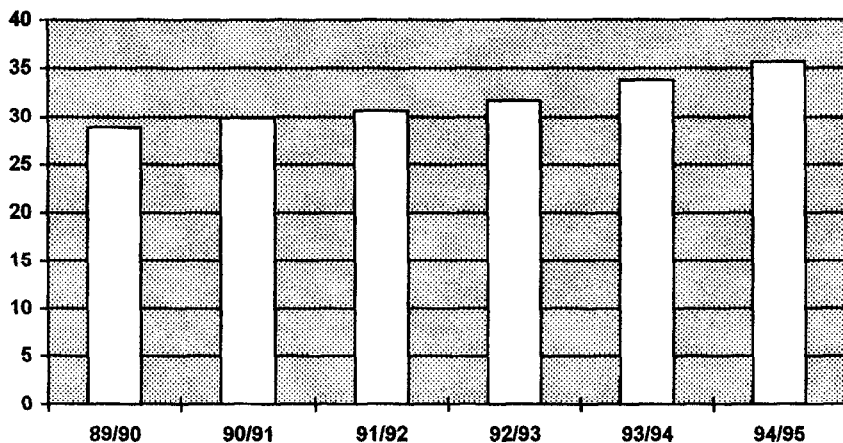
Figure 1. Taux de scolarisation en 89/90 et 94/95



A travers ce graphique, on constate aisément que les taux de scolarisation ont progressé dans toutes les provinces. Les changements sociaux ne pouvant se manifester que sur le très long terme, la hiérarchisation des provinces par rapport aux taux de scolarisation n'a pas fondamentalement changé entre 89/90 et 94/95. Toutefois, certaines provinces ont progressé beaucoup plus que d'autres. Cela est vrai pour des provinces qui étaient et qui restent faiblement scolarisées (Séno, Oudalan) mais aussi pour

des provinces moyennement scolarisées (Zoundwéogo, Nahouri, Yatenga) qui ont bénéficié de l'intervention d'ONG. On notera enfin que les provinces les moins scolarisées ont moins progressé (globalement) que les provinces moyennement scolarisées. Quant aux provinces bien scolarisées (Kadiogo, Houet), leur progression se fait maintenant moins importante.

Figure 2. Évolution générale des taux de scolarisation de 89/90 à 94/95



De 89/90 à 94/95, les taux de scolarisation sont passés de 28,86 à 35,69%, soit un accroissement global de 6,83%. Ce graphique fait apparaître la progression régulière des taux de scolarisation sur les cinq dernières années.

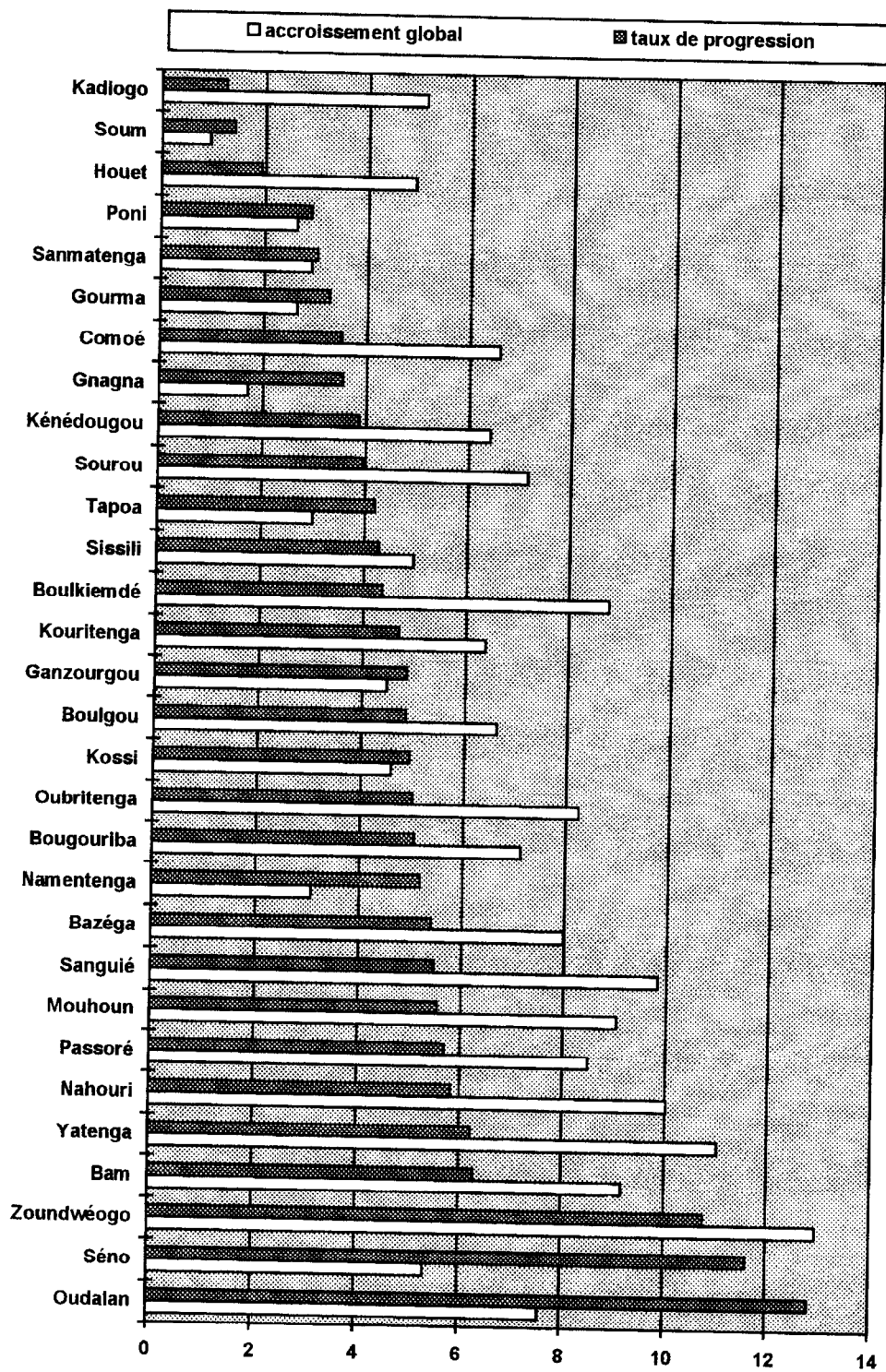
1.2. Accroissement global et progression annuelle des taux de scolarisation de 89/90 à 94/95

	89/90	94/95	accroissement global	progression annuelle
Kadiogo	80,71	85,83	5,12	1,24
Soum	13,00	13,94	0,94	1,41
Houet	48,97	53,88	4,91	1,93
Poni	17,04	19,66	2,62	2,90
Sanmatenga	18,07	20,98	2,91	3,03
Gourma	15,14	17,78	2,64	3,27
Comoé	35,04	41,63	6,59	3,51
Gnagna	9,90	10,71	1,71	3,54
KénéDougou	30,79	37,21	6,42	3,86
Sourou	33,56	40,72	7,16	3,94
Tapoa	13,13	16,12	2,99	4,19
Sissili	21,30	26,26	4,96	4,28
Boulkiemdé	36,82	45,60	8,78	4,37
Kouritenga	24,74	31,12	6,38	4,70
Boulgou	24,73	31,35	6,62	4,86
Ganzourgou	18,73	21,21	4,48	4,86
Kossi	18,81	21,39	4,58	4,94
Oubritenga	29,73	37,97	8,24	5,01
Bougouriba	25,54	32,67	7,13	5,05
Namentenga	10,69	13,76	3,07	5,18
Bazéga	26,50	34,49	7,99	5,41
Sanguié	32,20	42,03	9,83	5,47
Mouhoun	29,17	38,21	9,04	5,55
Passoré	26,62	35,11	8,49	5,69
Nahouri	30,61	40,63	10,02	5,83
Yatenga	31,30	42,32	11,02	6,22
Bam	25,76	34,93	9,17	6,28
Zoundwéogo	19,39	32,34	12,95	10,77
Séno	7,29	12,62	5,33	11,60
Oudalan	9,15	16,72	7,57	12,81
Total	28,86	35,69	6,83	4,34

L'accroissement global est divers selon les provinces, allant de 0,94% seulement pour la province du Soum à plus de 10% pour les provinces du Zoundwéogo, du Yatenga et du Nahouri. Soit que les taux de scolarisation étaient bas en 89/90 et n'ont pas beaucoup évolué (Séno, Kossi, Ganzourgou, Namentenga, Tapoa, Sanmatenga, Gourma, Poni, Gnagna, Soum). Soit que l'accroissement a été spectaculaire, même si le taux de scolarisation n'était pas très élevé au départ (voir en particulier les cas du Zoundwéogo et de l'Oudalan). Les provinces dont le taux de scolarisation était déjà élevé en 89/90 ont faiblement évolué : la Kadiogo a progressé de 5,12% et l'Houet de 4,91%.

Les différences entre l'accroissement global (sur cinq ans) et le taux de progression annuel apparaissent clairement dans la figure suivante. Dans la majorité des cas, le taux de progression est inférieur à l'accroissement global mais, pour certaines provinces, très peu scolarisées au départ, le taux de progression dépasse le taux d'accroissement global (Soum, Poni, Sanmatenga, Gourma, Gnagna, Tapoa, Ganzourgou, Kossi, Namentenga, Séno, Oudalan). En fait, il s'agit des onze provinces les moins scolarisées en 1989/1990.

Figure 3. Accroissement global et taux de progression de la scolarisation



Dans cette figure, les provinces sont ordonnées en fonction des taux de progression annuels.

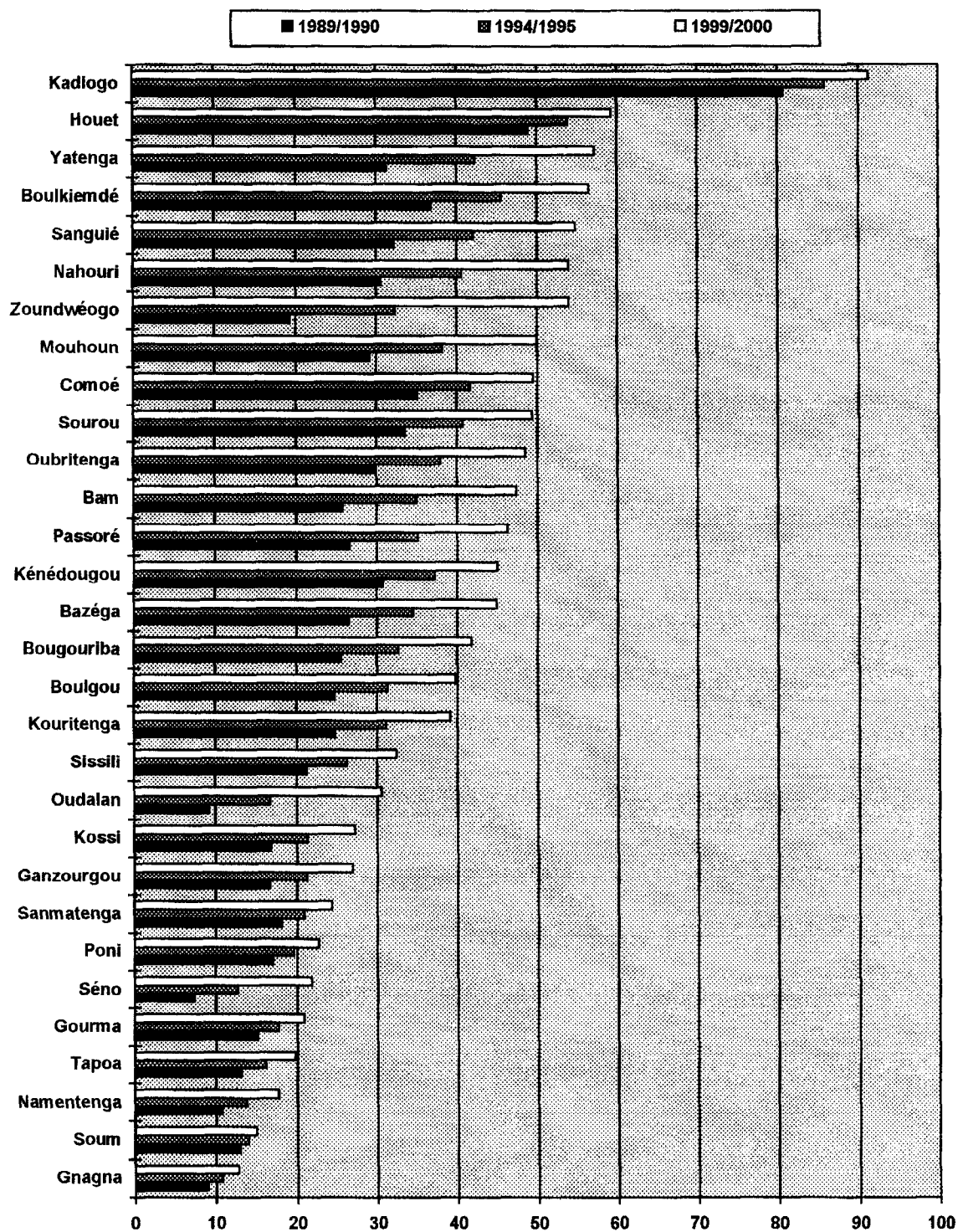
1.3. Projection des taux de scolarisation pour 1999/2000 et 2002/2003

Compte tenu des évolutions constatées de chaque province, de 89/90 à 94/95, on peut effectuer des projections pour les cinq et les dix années à venir (en supposant que ce taux d'accroissement sera bien maintenu). On fera ainsi des projections pour 1999/2000 et 2002-2003 (année où le taux global de scolarisation devrait atteindre les 50%). Dans le tableau suivant, des trames souligneront les chiffres inférieurs aux moyennes nationales.

	1989/1990	1994/1995	1999/2000	2002-2003
Kadiogo	80,71	85,83	91,29	94,72
Houet	48,97	53,88	59,28	62,78
Yatenga	31,30	42,32	57,22	68,57
Boulkiemdé	36,82	45,60	56,47	64,20
Sanguié	32,20	42,03	54,85	64,36
Nahouri	30,61	40,63	53,94	63,93
Zoundwéogo	19,39	32,34	53,93	73,30
Mouhoun	29,17	38,21	50,06	58,86
Comoé	35,04	41,63	49,47	54,86
Sourou	33,56	40,72	49,40	55,48
Oubritenga	29,73	37,97	48,48	56,14
Bam	25,76	34,93	47,36	56,85
Passoré	26,62	35,11	46,30	54,67
KénéDougou	30,79	37,21	44,97	50,38
Bazéga	26,50	34,49	44,89	52,58
Bougouriba	25,54	32,67	41,80	48,45
Boulgou	24,73	31,35	39,75	45,83
Kouritenga	24,74	31,12	39,15	44,93
Sissili	21,30	26,26	32,38	36,71
Oudalan	9,15	16,72	30,55	43,86
Kossi	16,81	21,39	27,22	31,45
Ganzourgou	16,73	21,21	26,89	31,00
Sanmatenga	18,07	20,98	24,36	26,64
Poni	17,04	19,66	22,68	24,71
Séno	7,29	12,62	21,85	30,37
Gourma	15,14	17,78	20,88	22,99
Tapoa	13,13	16,12	19,79	22,38
Namentenga	10,69	13,76	17,71	20,61
Soum	13,00	13,94	14,95	15,59
Gnagna	9,00	10,71	12,74	14,14
Total	28,86	35,69	44,14	50,14

On peut généraliser ainsi les résultats de ces projections : en 1999/2000, huit provinces devraient dépasser ou avoisiner le taux de 50% de scolarisés (Kadiogo, Houet, Yatenga, Boulkiemdé, Sanguié, Nahouri, Zoundwéogo et Mouhoun). Onze provinces n'atteindront probablement pas le seuil des 30% : Kossi, Ganzourgou, Sanmatenga, Poni, Séno, Gourma, Tapoa, Namentenga, Soum et Gnagna. Les douze autres provinces devraient se situer dans la fourchette intermédiaire (30-49% de scolarisés). On notera que le taux moyen de scolarisation serait, théoriquement, de 44% en 1999/2000 et qu'il devrait dépasser les 50% vers l'année 2002/2003. Mais il faut tout de même signaler que cela paraît quelque peu improbable du fait que le taux de scolarisation avoisine les 37% en 1996-1997.

Figure 4. Projection pour 1999/2000 en reproduisant les évolutions de chaque province



Il est évident que le taux de croissance effectif que l'on observera de 1994/1995 à 1999/2000 ne sera probablement ni tout à fait uniforme, ni tout à fait conforme à l'évolution propre de chaque province constatée dans les cinq années passées. Toutes ces hypothèses reposent sur une reproduction des

tendances passées et supposent une stabilité politique et une croissance économique constante dans les années à venir.

1.4. Évolution du taux de scolarisation des filles et des garçons

Pour caractériser l'évolution des taux de scolarisation des filles et des garçons, on comparera les chiffres (fournis par la DEP) de 89/90 et de 94/95.

1.4.1. Tableau comparatif général de 89/90 et 94/95.

Classement d'après le taux de scolarisation des filles en 94/95

	1989/1990		1994/1995	
	G	F	G	F
Kadiogo	86,10	75,59	90,24	81,66
Houet	55,04	42,57	59,88	47,56
Nahouri	35,56	25,18	46,35	34,36
Boulkiemdé	46,90	26,45	56,98	33,90
Sourou	39,80	27,05	47,58	33,56
Sanguié	39,73	24,26	50,32	33,28
Mouhoun	33,82	24,23	43,19	32,92
Comoé	42,88	27,09	50,43	32,70
Oubritenga	38,28	20,96	46,80	28,91
Bazéga	33,09	19,47	40,74	27,82
Yatenga	44,40	19,53	59,37	26,40
KénéDougou	40,15	21,16	48,04	26,06
Zoundwéogo	23,84	14,44	38,42	25,59
Boulgou	30,41	18,30	37,27	24,62
Bam	34,14	17,67	45,93	23,34
Kouritenga	31,50	17,55	38,45	23,33
Passoré	36,94	16,15	47,36	22,68
Bougouriba	33,87	16,48	42,19	22,32
Sissili	26,56	15,51	32,24	19,68
Kossi	20,83	12,47	26,58	15,81
Poni	21,46	12,15	24,07	14,76
Ganzourgou	22,05	10,98	27,28	14,66
Gourma	17,90	12,05	20,95	14,22
Sanmatenga	24,59	11,43	28,27	13,54
Tapoa	17,57	8,29	20,37	11,48
Oudalan	11,61	6,48	21,61	11,39
Séno	8,77	5,69	15,27	9,74
Soum	17,72	8,08	18,40	9,28
Namentenga	14,26	6,88	17,98	9,24
Gnagna	12,58	5,22	14,84	6,36
Total	35,02	22,43	42,51	28,55

Constatons tout d'abord que, dans tous les cas, les taux de scolarisation des garçons sont plus élevés que ceux des filles. De manière globale, en 89/90, 22,43% des filles étaient scolarisées contre 35,02% des garçons ; en 94/95, 28,55% des filles contre 42,51% des garçons.

Nous examinerons maintenant l'évolution des taux de scolarisation de chaque sexe, avant de procéder à une comparaison.

1.4.2. Évolution des taux de scolarisation des garçons de 89/90 à 94/95

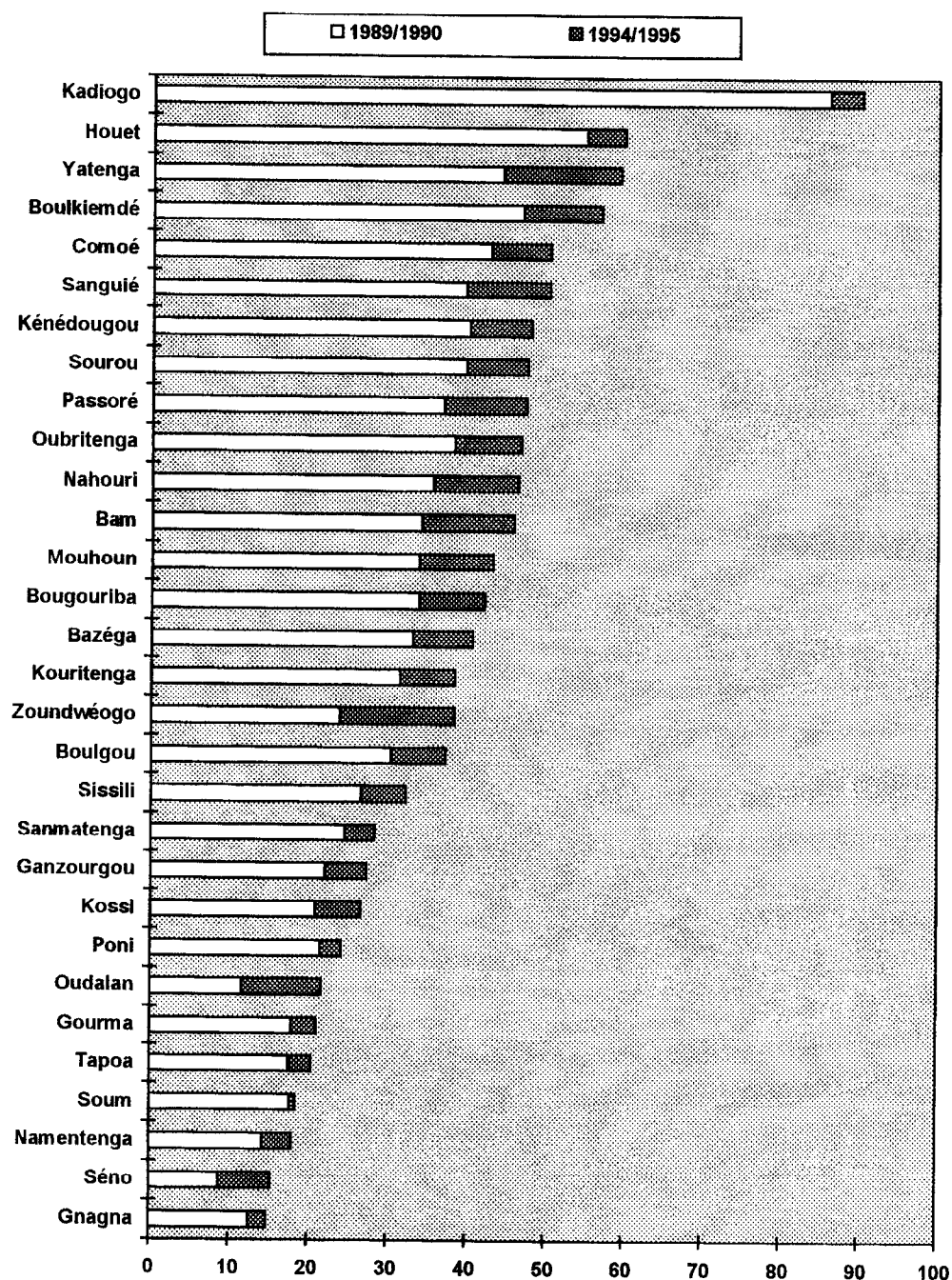
Le tableau suivant est ordonné en fonction des taux de scolarisation de 1994/1995.

	1989/1990	1994/1995	accroissement global	taux de progression
Kadiogo	86,10	90,24	4,14	0,94
Houet	55,04	59,88	4,84	1,70
Yatenga	44,40	59,37	14,97	5,98
Boulkiemdé	46,90	56,98	10,08	3,97
Comoé	42,88	50,43	7,55	3,30
Sanguié	39,73	50,32	10,59	4,84
KénéDougou	40,15	48,04	7,89	3,65
Sourou	39,80	47,58	7,78	3,64
Passoré	36,94	47,36	10,42	5,10
Oubritenga	38,28	46,80	8,52	4,10
Nahouri	35,56	46,35	10,79	5,44
Bam	34,14	45,93	11,79	6,11
Mouhoun	33,82	43,19	9,37	5,01
Bougouriba	33,87	42,19	8,32	4,49
Bazéga	33,09	40,74	7,65	4,25
Kouritenga	31,50	38,45	6,95	4,07
Zoundwéogo	23,84	38,42	14,58	10,01
Boulgou	30,41	37,27	6,86	4,15
Sissili	26,56	32,24	5,68	3,95
Sanmatenga	24,59	28,27	3,68	2,83
Ganzourgou	22,05	27,28	5,23	4,35
Kossi	20,83	26,58	5,75	5,00
Poni	21,46	24,07	2,61	2,32
Oudalan	11,61	21,61	10	13,23
Gourma	17,90	20,95	3,05	3,20
Tapoa	17,57	20,37	2,8	3,00
Soum	17,72	18,40	0,68	0,76
Namentenga	14,26	17,98	3,72	4,75
Séno	8,77	15,27	6,5	11,73
Gnagna	12,58	14,64	2,26	3,36
Total	35,02	42,51	7,49	3,95

En moyenne, les taux de scolarisation des garçons ont accru de 7,49% sur cinq ans, avec un taux de progression annuel de 3,95%. Dans les extrêmes, on relève que deux provinces avaient dépassé le seuil des 50% en 89/90 ; six provinces en sont à ce stade en 94/95 (Kadiogo, Houet, Yatenga, Boulkiemdé, Comoé, Sanguié). En 89/90, sept provinces étaient en-deçà des 20% de scolarisés, contre quatre provinces en 94/95. Si l'on considère l'accroissement global, sur cinq ans, les provinces qui ont le plus progressé sont les suivantes : Yatenga, Zoundwéogo, Bam, Nahouri, Sanguié, Passoré, Boulkiemdé, Oudalan. Les provinces qui ont peu progressé sont situées surtout au nord : Soum, Gnagna, Poni, Tapoa, Gourma, Namentenga... Les résultats sont sensiblement différents si l'on considère les taux de progression annuelle (par rapport à la situation initiale de 89/90) : les provinces en progrès notable sont l'Oudalan, le Séno et le Zoundwéogo ; celles qui n'ont connu qu'une faible progression : Soum, Kadiogo, Houet, Poni, Sanmatenga...

REMARQUE : Le taux de progression annuelle (à partir d'une évolution sur cinq ans) est calculée de la manière suivante : racine cinquième de taux de scolarisation final / taux de scolarisation de départ * 100.
Exemple : $(90,24 / 86,10)^{1/5} * 100$.

Figure 5. Évolution du taux de scolarisation des garçons de 89/90 à 94/95



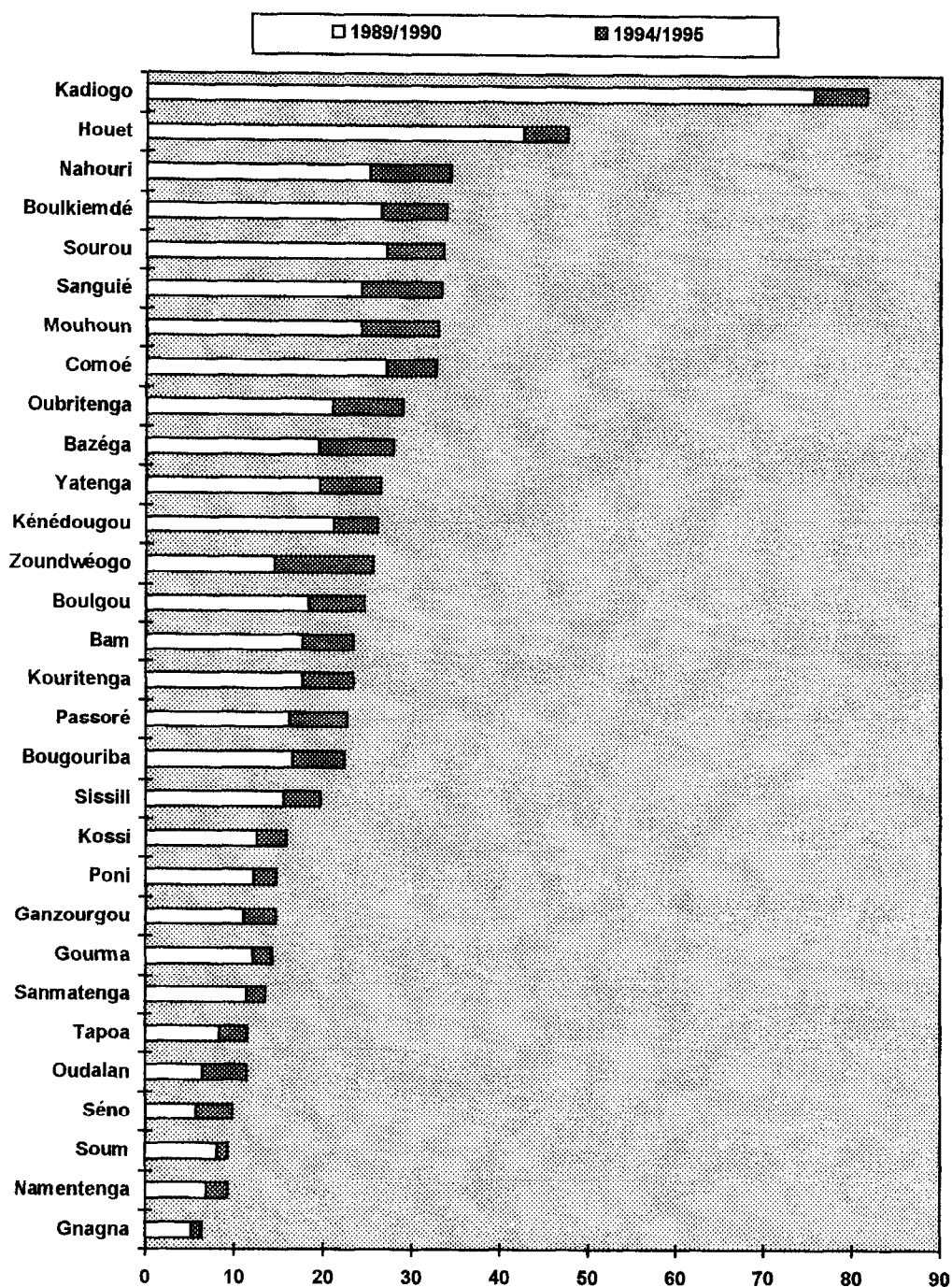
A travers ce graphique, on observe que la hiérarchisation générale des provinces, du point de vue de la scolarisation des garçons, reste sensiblement la même si l'on compare les années 89/90 et 94/95. Il y a eu des progrès de la scolarisation dans toutes les provinces. Toutefois, certaines provinces ont davantage progressé : Yatenga, Zoundwéogo, Bam, Nahouri, Sanguié, Passoré, Boulkiemdé, Oudalan. La seconde observation générale, c'est que les provinces les moins scolarisées en 89/90 restent celles qui ont le moins progressé globalement durant ce laps de temps (ou, inversement, les provinces les plus scolarisées en 89/90 ont le plus progressé de 89/90 à 94/95, à l'exception du Kadiogo et du Houet).

1.4.3. Évolution du taux de scolarisation des filles de 89/90 à 94/95

	1989/1990	1994/1995	accroissement global	taux de progression
Kadiogo	75,59	81,66	6,07	1,56
Houet	42,57	47,56	4,99	2,24
Nahouri	25,18	34,36	9,18	6,41
Boulkiemdé	26,45	33,90	7,45	5,09
Sourou	27,05	33,56	6,51	4,41
Sanguié	24,26	33,28	9,02	6,53
Mouhoun	24,23	32,92	8,69	6,32
Comoé	27,09	32,70	5,61	3,84
Oubritenga	20,96	28,91	7,95	6,64
Bazéga	19,47	27,82	8,35	7,40
Yatenga	19,53	26,40	6,87	6,21
KénéDougou	21,16	26,06	4,9	4,25
Zoundwéogo	14,44	25,59	11,15	12,12
Boulgou	18,30	24,62	6,32	6,11
Bam	17,67	23,34	5,67	5,72
Kouritenga	17,55	23,33	5,78	5,86
Passoré	16,15	22,68	6,53	7,03
Bougouriba	16,48	22,32	5,84	6,25
Sissili	15,51	19,68	4,17	4,88
Kossi	12,47	15,81	3,34	4,86
Poni	12,15	14,76	2,61	3,97
Ganzourgou	10,98	14,66	3,68	5,95
Gourma	12,05	14,22	2,17	3,37
Sanmatenga	11,43	13,54	2,11	3,45
Tapoa	8,29	11,48	3,19	6,73
Oudalan	6,48	11,39	4,91	11,94
Séno	5,69	9,74	4,05	11,35
Soum	8,08	9,28	1,2	2,81
Namentenga	6,88	9,24	2,36	6,08
Gnagna	5,22	6,36	1,14	4,03
Total	22,43	28,55	6,12	4,94

L'accroissement global du taux de scolarisation des filles a été de 6,12% en cinq ans, avec un taux de progression annuel de 4,94%. En 89/90, 18 provinces se situaient en deçà des 20% ; 12 provinces en sont à ce stade en 94/95. On notera la situation particulièrement grave des provinces du nord (Gourma, Tapoa, Ouadalan, Séno, Soum, Namentenga, Gnagna).

Figure 6. Évolution de la scolarisation des filles de 89/90 à 94/95



Concernant la scolarisation des filles, on pourrait faire à peu près les mêmes commentaires que pour les garçons : progrès de la scolarisation des filles dans toutes les provinces ; respect de la hiérarchisation générale des provinces si l'on compare les courbes de 89/90 et 94/95 ; progrès notable de certaines provinces : Zoundwéogo, Nahouri, Sanguié... ; progression globale moins importante pour les provinces les moins scolarisées (Gnagna, Soum, Sanmatenga, Gourma, Namentenga, Poni, Tapoa...). Comme pour les garçons, notons que le taux de progression annuelle a été très fort pour le Zoundwéogo, l'Oudalan et le Séno, mais faible pour les provinces déjà bien scolarisées (Kadiogo et Houet).

1.4.4. Comparaison entre l'évolution des taux de scolarisation des garçons et des filles de 89-90 à 94-95

	ACCROISSEMENT GLOBAL		TAUX DE PROGRESSION ANNUEL	
	garçons	filles	garçons	filles
Bam	11,79	5,67	6,11	5,72
Bazéga	7,65	8,35	4,25	7,40
Bougouriba	8,32	5,84	4,49	6,25
Boulgou	6,86	6,32	4,15	6,11
Boulkiemdé	10,08	7,45	3,97	5,09
Comoé	7,55	5,61	3,30	3,84
Ganzourgou	5,23	3,68	4,35	5,95
Gnagna	2,26	1,14	3,36	4,03
Gourma	3,05	2,17	3,20	3,37
Houet	4,84	4,99	1,70	2,24
Kadiogo	4,14	6,07	0,94	1,56
KénéDougou	7,89	4,9	3,65	4,25
Kossi	5,75	3,34	5,00	4,86
Kouritenga	6,95	5,78	4,07	5,86
Mouhoun	9,37	8,69	5,01	6,32
Nahouri	10,79	9,18	5,44	6,41
Namentenga	3,72	2,36	4,75	6,08
Oubritenga	8,52	7,95	4,10	6,64
Oudalan	10	4,91	13,23	11,94
Passoré	10,42	6,53	5,10	7,03
Poni	2,61	2,61	2,32	3,97
Sanguié	10,59	9,02	4,84	6,53
Sanmatenga	3,68	2,11	2,83	3,45
Séno	6,5	4,05	11,73	11,35
Sissili	5,68	4,17	3,95	4,88
Soum	0,68	1,2	0,76	2,81
Sourou	7,78	6,51	3,64	4,41
Tapoa	2,8	3,19	3,00	6,73
Yatenga	14,97	6,87	5,98	6,21
Zoundwéogo	14,58	11,15	10,01	12,12
Total	7,49	6,12	3,95	4,94

Si, en valeurs absolues, l'accroissement global des taux de scolarisation est généralement plus élevé pour les garçons que pour les filles (7,49% contre 6,12%), il n'en va pas de même pour le taux de progression annuel (3,95% pour les garçons et 4,94% pour les filles), ce qui dénote une tendance certaine dans la réduction du déficit féminin. Partant de plus bas, la scolarisation des filles devrait s'améliorer dans les années à venir.

Dans le tableau ci-dessus, on note quelques inversions de tendance. Dans quatre provinces (Bazéga, Houet, Kadiogo et Soum), l'accroissement global des taux de scolarisation des filles est supérieur à celui des garçons. Inversement, dans les provinces du Kossi et de l'Oubritenga, le taux de progression annuel est inférieur pour les filles par rapport à celui des garçons.

1.4.5. Rapport de féminité scolaire

Dans le tableau suivant, on mettra en parallèle les effectifs des garçons et des filles, dans le public et dans le privé, avant de mesurer le rapport de féminité (filles/garçons) par provinces.

	GARÇONS			FILLES			ENSEMBLE	
	public	privé	total	public	privé	total	total	F/G
Kadiogo	40.581	16.223	56.804	40.305	13.924	54.229	111.033	95,47
Houet	39.664	3.679	43.343	30.194	2.459	32.653	75.996	75,34
Mouhoun	14.293	78	14.371	10.261	50	10.311	24.682	71,75
Sourou	15.029	541	15.570	10.409	129	10.538	26.108	67,68
Nahouri	5.017	201	5.218	3.370	158	3.528	8.746	67,61
Bazéga	15.080	181	15.261	9.655	115	9.770	25.031	64,02
Comoé	14.192	361	14.553	9.185	114	9.299	23.852	63,90
Sanguié	11.882	299	12.181	7.385	249	7.634	19.815	62,67
Gourma	7.598	145	7.743	4.550	130	4.680	12.423	60,44
Oubritenga	14.636	585	15.221	8.832	338	9.170	24.391	60,25
Zoundwéogo	6.667	76	6.743	3.980	68	4.048	10.791	60,03
Séno	3.956	0	3.956	2.323	0	2.323	6.279	58,72
Boulgou	17.683	152	17.835	10.273	105	10.378	28.213	58,19
Boulkiemdé	22.254	757	23.011	12.816	500	13.316	36.327	57,87
Kouritenga	9.375	15	9.390	5.356	9	5.365	14.755	57,14
Sissili	10.295	197	10.492	5.712	112	5.824	16.316	55,51
Poni	6.568	0	6.568	3.635	0	3.635	10.203	55,34
Kossi	10.213	0	10.213	5.642	0	5.642	15.855	55,24
KénéDougou	7.614	0	7.614	4.014	0	4.014	11.628	52,72
Tapoa	3.878	138	4.016	2.000	77	2.077	6.093	51,72
Bam	8.177	0	8.177	4.216	0	4.216	12.393	51,56
Ganzourgou	6.264	132	6.396	3.074	110	3.184	9.580	49,78
Bougouriba	9.578	0	9.578	4.660	0	4.660	14.238	48,65
Oudalan	2.555	0	2.555	1.235	0	1.235	3.790	48,34
Soum	3.324	669	3.993	1.584	344	1.928	5.921	48,28
Namentenga	3.803	43	3.846	1.809	37	1.846	5.692	48,00
Yatenga	29.831	4.086	33.917	15.021	1.145	16.166	50.083	47,66
Passoré	11.570	211	11.781	5.479	81	5.560	17.341	47,19
Sanmatenga	11.393	52	11.445	5.352	29	5.381	16.826	47,02
Gnagna	3.999	121	4.120	1.609	65	1.674	5.794	40,83
Total	366.969	28.942	395.911	233.936	20.348	254.284	650.195	64,23

On notera tout d'abord que la moyenne nationale est de 64,23 filles pour 100 garçons (soit environ deux filles pour trois garçons) mais que 25 provinces se situent en deçà de cette moyenne. Neuf provinces (toutes situées dans le nord et l'est du pays) en restent à moins de 50% de filles. Dans le Kadiogo, le rapport est quasiment de parité. Cinq provinces dépassent la moyenne nationale : Kadiogo, Houet, Mouhoun, Sourou, Nahouri.

1.4.6. Répartition des effectifs par âge et par sexe (public et privé)

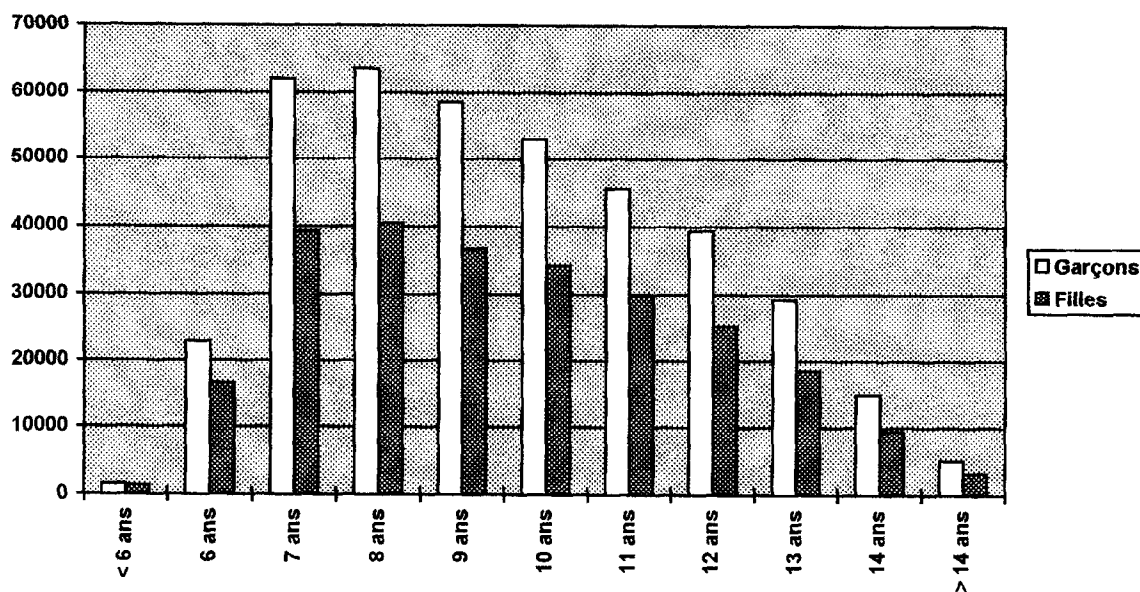
- Effectifs dans le public et dans le privé

Public	< 6	6	7	8	9	10	11	12	13	14	> 14
Garçons	660	20095	57962	60065	54782	49651	42550	36538	26970	13440	4256
Filles	499	14181	36202	37756	34343	31893	27593	23309	16977	8486	2697
F/G	75,61	70,57	62,46	62,86	62,69	64,23	64,85	63,79	62,95	63,14	63,37

Privé	< 6	6	7	8	9	10	11	12	13	14	> 14
Garçons	898	2690	4148	3578	3786	3398	3134	2851	2169	1393	897
Filles	797	2317	3037	2792	2368	2321	2081	1833	1390	935	477
F/G	88,75	86,13	73,22	78,03	62,55	68,30	66,40	64,29	64,08	67,12	53,18

Total	< 6	6	7	8	9	10	11	12	13	14	> 14
Garçons	1558	22785	62110	63643	58568	53049	45684	39389	29139	14833	5153
Filles	1296	16498	39239	40548	36711	34214	29674	25142	18367	9421	3174
Total gén.	2854	39283	101349	104191	95279	87263	75358	64531	47506	24254	8327
F/G	83,18	72,41	63,18	63,71	62,68	64,50	64,95	63,83	63,03	63,51	61,60

Figure 7. Répartition des effectifs par âge et par sexe (public et privé confondus)

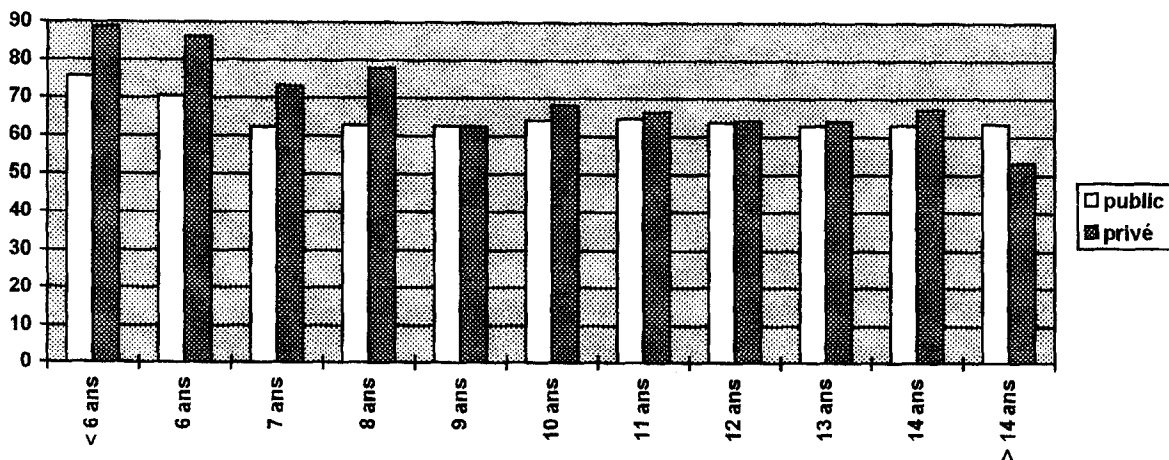


A travers cet histogramme, on dégagera surtout deux caractéristiques : (1) les courbes générales des effectifs masculins et féminins ont le même profil ; (2) les effectifs féminins sont toujours moins importants que les effectifs masculins.

- Les rapports de féminité scolaire dans le public et dans le privé selon les âges

	< 6	6	7	8	9	10	11	12	13	14	> 14
public	75,61	70,57	62,46	62,86	62,69	64,23	64,85	63,79	62,95	63,14	63,37
privé	88,75	86,13	73,22	78,03	62,55	68,30	66,40	64,29	64,08	67,12	53,18

Figure 8. Rapport de féminité scolaire dans le public et dans le privé selon les âges



Le rapport de féminité scolaire est généralement meilleur dans le privé que dans le public (70,31% contre 63,75%). Tout se passe comme si les parents qui avaient la volonté et les moyens de financer la scolarisation de leurs enfants, dans le privé, étaient plus égalitaires, moins sexistes.

	public	privé	total
garçons	366.969	28.942	395.911
filles	233.936	20.348	254.284
total	650.195	49.290	650.195
F/G	63,75%	70,31%	64,23%

Toutefois, dans les plus de quatorze ans, le rapport de féminité scolaire est meilleur dans le public : 63,37% dans le public contre 53,18% dans le privé.

Dans le public, mise à part la catégorie des moins de six ans et des six ans, il y a très peu de variations concernant les rapports de féminité dans les différentes tranches d'âge : cela va de 62,46% pour les sept ans à 64,85% pour les onze ans. Dans le privé, les écarts sont un peu plus importants : de 62,55% dans les neuf ans à 78,03% dans les huit ans. En règle générale, les taux de féminité sont quasi identiques de sept à quatorze ans. Ils sont supérieurs pour les élèves plus jeunes.

1.4.7. Répartition des effectifs par niveau et sexe selon les provinces (public et privé)

	sexe	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOT
Bam	G	1499	1847	1305	1480	1063	983	8177
	F	804	929	697	713	525	548	4216
Bazéga	G	3447	2602	2836	2237	2104	2035	15261
	F	2222	1694	1719	1458	1314	1363	9770
Bougouriba	G	2104	2038	1678	1349	1114	1295	9578
	F	1074	1070	734	662	545	575	4660
Boulgou	G	4732	2868	3512	2096	2596	2031	17835
	F	2745	1677	1906	1318	1500	1232	10378
Boulkiemdé	G	4749	4300	4274	3205	2906	3577	23011
	F	2866	2539	2303	1860	1763	1985	13316
Comoé	G	3343	2438	2842	1834	2293	1803	14553
	F	2225	1576	1787	1313	1306	1092	9299
Ganzourgou	G	2033	1126	1117	696	743	681	6396
	F	962	548	504	413	399	358	3184
Gnagna	G	983	752	706	664	440	575	4120
	F	428	279	292	269	178	228	1674
Gourma	G	1789	1381	1687	846	1194	846	7743
	F	1067	761	968	596	711	577	4680
Houet	G	9479	8177	8171	5903	6018	5595	43343
	F	7012	6068	6000	4783	4429	4361	32653
Kadiogo	G	11728	10188	10405	8079	7737	8667	56804
	F	10509	9291	9485	7919	7684	9341	54229
Kénédougou	G	1777	1421	1314	1133	1078	891	7614
	F	977	807	685	610	543	392	4014
Kossi	G	2807	1691	1985	1350	1075	1305	10213
	F	1647	944	1029	722	544	756	5642
Kouritenga	G	2286	1712	1774	1121	1400	1097	9390
	F	1284	1036	908	717	791	629	5365
Mouhoun	G	3449	2541	2724	1930	1929	1798	14371
	F	2466	1830	1945	1385	1432	1253	10311
Nahouri	G	1240	952	978	745	769	534	5218
	F	883	615	661	488	509	372	3528
Namentenga	G	1261	506	837	316	477	449	3846
	F	540	240	396	165	242	263	1846
Oubritenga	G	3885	2668	2768	1967	1835	2098	15221
	F	2051	1678	1687	1281	1147	1326	9170
Oudalan	G	922	297	586	187	392	171	2555
	F	448	187	260	116	140	84	1235
Passoré	G	3118	1765	2665	1109	1718	1406	11781
	F	1353	882	1260	676	768	621	5560
Poni	G	1686	1017	1323	679	969	894	6568
	F	884	630	671	479	489	482	3635
Sanguié	G	2880	1974	2329	1480	1858	1660	12181
	F	1853	1282	1353	1054	1085	1007	7634
Sanmatenga	G	2793	1893	2225	1644	1495	1395	11445
	F	1256	967	924	769	703	762	5381
Séno	G	1389	574	729	525	366	373	3956
	F	844	380	475	264	196	164	2323

	sexe	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOT
Sissili	G	2274	2188	2111	1161	1329	1429	10492
	F	1320	1150	1231	621	752	750	5824
Soum	G	1017	620	779	518	500	559	3993
	F	494	357	365	231	271	210	1928
Sourou	G	3544	2717	3222	1785	2276	2026	15570
	F	2539	1902	2123	1246	1441	1287	10538
Tapoa	G	1342	553	829	357	508	427	4016
	F	671	290	427	197	275	217	2077
Yatenga	G	8925	4503	7309	3846	5193	4141	33917
	F	4179	2371	3409	1946	2360	1901	16166
Zoundwéogo	G	2079	1320	1169	733	690	752	6743
	F	1274	780	686	452	373	483	4048
Total	G	94560	68629	76189	50975	54065	51493	395911
	F	58877	44760	46890	34723	34415	34619	254284
Total général	E	153437	113389	123079	85698	88480	86112	650195

Ces chiffres absolus, où le public et le privé sont confondus, sont reproduits ici de façon à donner les bases qui nous ont servi à calculer les rapports de féminité par niveau et par province (tableau suivant).

Rapport de féminité par niveau dans chaque province

	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOT
Kadiogo	89,61	91,20	91,16	96,02	99,31	107,78	95,47
Houet	73,97	74,21	73,43	81,03	73,60	77,94	75,34
Mouhoun	71,50	72,02	71,40	71,76	74,24	69,69	71,75
Sourou	71,64	70,00	65,89	69,80	63,31	63,52	67,68
Nahoun	71,21	64,60	67,59	65,50	66,19	69,66	67,61
Bazéga	64,46	65,10	60,61	65,18	62,45	66,98	64,02
Comoé	66,56	64,64	62,88	71,59	56,96	60,57	63,90
Sanguié	64,34	64,94	58,09	71,22	58,40	60,66	62,67
Gourma	59,64	55,10	57,38	70,45	59,55	68,20	60,44
Oubritenga	52,79	62,89	60,95	65,12	62,51	63,20	60,25
Zoundwéogo	61,28	59,09	58,68	61,66	54,06	64,23	60,03
Séno	60,76	66,20	65,16	50,29	53,55	43,97	58,72
Boulgou	58,01	58,47	54,27	62,88	57,78	60,66	58,19
Boulkiemdé	60,35	59,05	53,88	58,03	60,67	55,49	57,87
Kouritenga	56,17	60,51	51,18	63,96	56,50	57,34	57,14
Sissili	58,05	52,56	58,31	53,49	56,58	52,48	55,51
Poni	52,43	61,95	50,72	70,54	50,46	53,91	55,34
Kossi	58,67	55,82	51,84	53,48	50,60	57,93	55,24
KénéDougou	54,98	56,79	52,13	53,84	50,37	44,00	52,72
Tapoa	50	52,44	51,51	55,18	54,13	50,82	51,72
Bam	53,64	50,30	53,41	48,18	49,39	55,75	51,56
Ganzourgou	47,32	48,67	45,12	59,34	53,70	52,57	49,78
Bougouriba	51,05	52,50	43,74	49,07	48,92	44,40	48,65
Oudalan	48,59	62,96	44,37	62,03	35,71	49,12	48,34
Soum	48,57	57,58	46,85	44,59	54,20	37,57	48,28
Namentenga	42,82	47,43	47,31	52,22	50,73	58,57	48,00
Yatenga	46,82	52,65	46,64	50,60	45,45	45,91	47,66
Passoré	43,39	49,97	47,28	60,96	44,70	44,17	47,19
Sanmatenga	44,97	51,08	41,53	46,78	47,02	54,62	47,02
Gnagna	43,54	37,10	41,36	40,51	40,45	39,65	40,63
Total	62,26	65,22	61,54	68,12	63,65	67,23	64,23

Dans le tableau ci-dessus, on fait ressortir (en grisé) les rapports de féminité scolaire qui sont meilleurs, pour un niveau donné, que la moyenne nationale. Cinq provinces se dégagent avec un rapport de féminité scolaire supérieur à la moyenne nationale (Kadiogo, Houet, Mouhoun, Sourou et Nahouri) tandis que, dans le bas du tableau, neuf provinces en sont encore à moins de 50%, soit moins de cinq filles pour dix garçons (Ganzourgou, Bougouriba, Oudalan, Soum, Namentenga, Yatenga, Passoré, Sanmatenga et Gnagna).

Rapports de féminité scolaire inférieurs à 50%

Dans le tableau suivant, on ne retiendra que les provinces qui présentent, soit globalement, soit seulement dans certains niveaux, des rapports de féminité scolaire inférieurs à 50%.

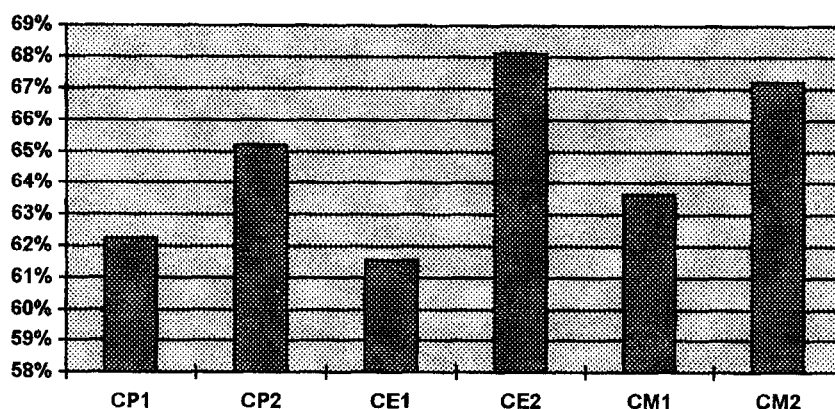
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOT
Séno	60,76	66,20	65,16	50,29	53,55	43,97	58,72
Kéné Dougou	54,98	56,79	52,13	53,84	50,37	44,00	52,72
Bam	53,64	50,30	53,41	48,18	49,39	55,75	51,56
Ganzourgou	47,32	48,67	45,12	59,34	53,70	52,57	49,78
Bougouriba	51,05	52,50	43,74	49,07	48,92	44,40	48,65
Oudalan	48,59	62,96	44,37	62,03	35,71	49,12	48,34
Soum	48,57	57,58	46,85	44,69	54,20	37,57	48,28
Namentenga	42,82	47,43	47,31	52,22	50,73	58,57	48,00
Yatenga	46,82	52,65	46,64	50,60	45,45	45,91	47,86
Passoré	43,39	49,97	47,28	60,96	44,70	44,17	47,19
Sanmatenga	44,97	51,08	41,53	46,78	47,02	54,62	47,02
Gnagna	43,54	37,10	41,36	40,51	40,45	39,65	40,63
Total	62,26	65,22	61,54	68,12	63,65	67,23	64,23

Les neuf provinces qui présentent un rapport général de féminité scolaire inférieur à 50% en sont à ce stade dans tous les niveaux d'étude ou presque. On notera cependant certaines exceptions remarquables en CP2, CE2 et CM2 (tendances régulières pour l'ensemble du pays). Pour les autres provinces, on soulignera le faible rapport de féminité scolaire pour les CM2 dans le Séno et le Kéné Dougou.

Rapport général entre les garçons et les filles

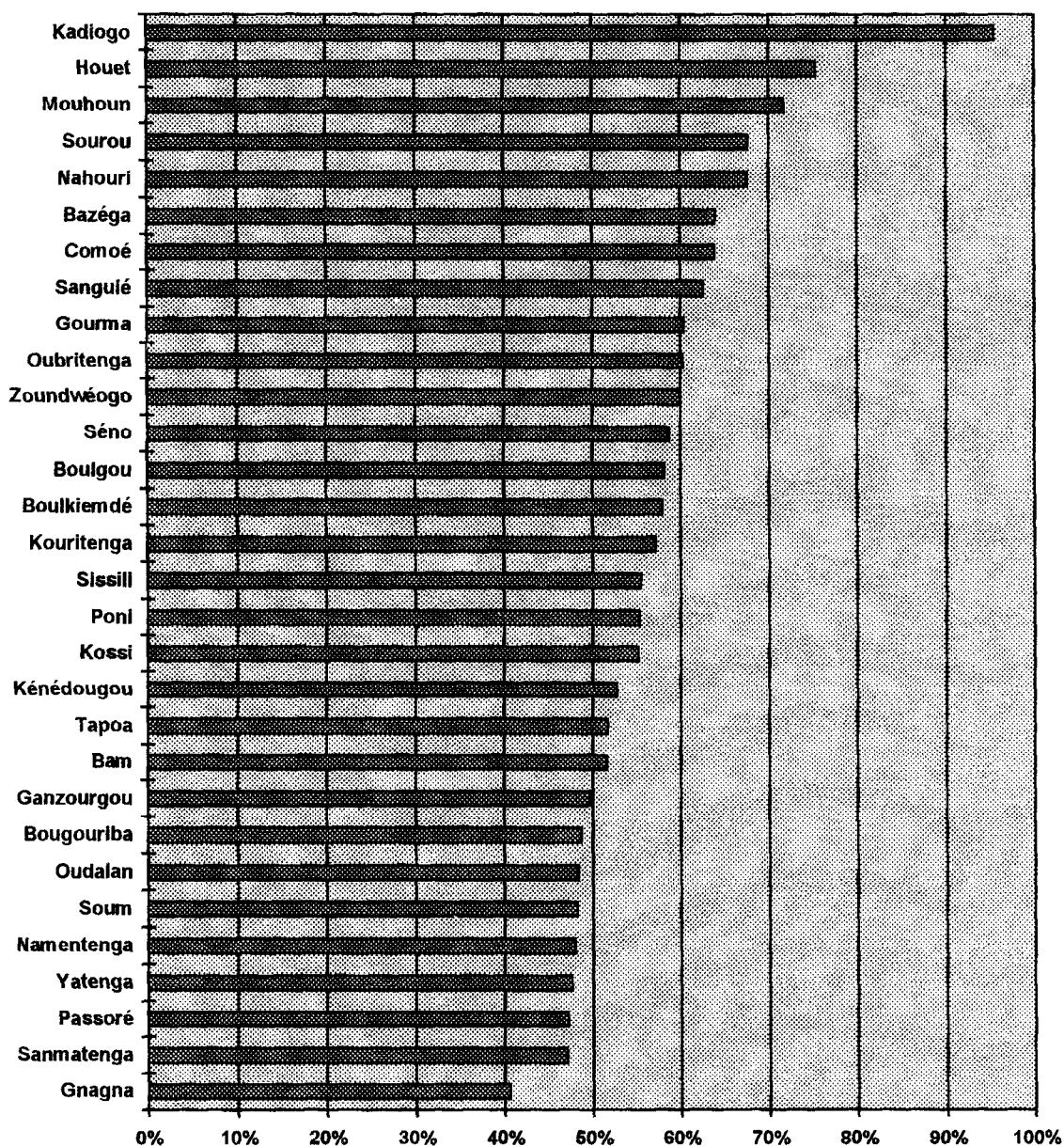
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOT
filles	58.877	44.760	46.890	34.723	34.415	34.619	254.284
garçons	94.560	68.629	76.189	50.975	54.065	51.493	395.911
F/G	62,26	65,22	61,54	68,12	63,65	67,23	64,23

Figure 9. Rapport général de féminité scolaire par niveau



En moyenne générale, les rapports de féminité scolaire sont meilleurs dans les deuxièmes années de chaque niveau : CP2, CE2 et CM2. Les rapports les plus faibles sont observés en CE1 et les rapports les plus forts en CE2.

Figure 10. Rapport général de féminité scolaire par province



Neuf provinces ont des rapports de féminité scolaire en dessous des 50% (Gnagna, Sanmatenga, Passoré, Yatenga, Namentenga, Soum, Oudalan, Bougouriba et Ganzourgou). A l'opposé, cinq provinces se situent au dessus de la moyenne nationale (64,23%) : Kadiogo, Houet, Mouhoun, Sourou et Nahouri.

Typologie des profils de chaque province quant aux rapports de féminité scolaire

- Ordre correspondant à la tendance nationale (CP1>CP2, CE2>CE1, CM2>CM1)

	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOT
Kadiogo	89,61	91,20	91,16	98,02	99,31	107,78	95,47
Houet	73,97	74,21	73,43	81,03	73,60	77,94	75,34
Bazéga	64,46	65,10	60,61	65,18	62,45	66,98	64,02
Sanguié	64,34	64,94	58,09	71,22	58,40	60,66	62,67
Oubritenga	52,79	62,89	60,95	65,12	62,51	63,20	60,25
Boulgou	58,01	58,47	54,27	62,88	57,78	60,66	58,19
Kouritenga	56,17	60,51	51,18	63,96	56,50	57,34	57,14
Poni	52,43	61,95	50,72	70,54	50,46	53,91	55,34
Oudalan	48,59	62,96	44,37	62,03	35,71	49,12	48,34
Namentenga	42,82	47,43	47,31	52,22	50,73	58,57	48,00
Yatenga	46,82	52,65	46,64	50,60	45,45	46,91	47,66
Sanmatenga	44,97	51,08	41,53	46,78	47,02	54,62	47,02

- Ordre légèrement perturbé par rapport aux tendances nationales (CP2<CP1 ou CM2<CM1)

Sourou	71,64	70,00	65,89	69,80	63,31	63,52	67,68
Comoé	66,56	64,64	62,88	71,59	56,96	60,57	63,90
Gourma	59,64	55,10	57,38	70,45	59,55	68,20	60,44
Zoundwéogo	61,28	59,09	58,68	61,66	54,06	64,23	60,03
Kossi	58,67	55,82	51,84	53,48	50,60	57,93	55,24

Mouhoun	71,50	72,02	71,40	71,76	74,24	69,69	71,75
KénéDougou	54,98	56,79	52,13	53,84	50,37	44,00	52,72
Tapoa	50	52,44	51,51	55,18	54,13	50,82	51,72
Ganzourgou	47,32	48,67	45,12	59,34	53,70	52,57	49,78
Bougouriba	51,05	52,50	43,74	49,07	48,92	44,40	48,65
Passoré	43,39	49,97	47,28	60,96	44,70	44,17	47,19

- Ordres différents

Nahouri	71,21	64,60	67,59	65,50	66,19	69,66	67,61
Bam	53,64	50,30	53,41	48,18	49,39	55,75	51,56
Séno	60,76	66,20	65,16	50,29	53,55	43,97	58,72
Soum	48,57	57,58	46,85	44,59	54,20	37,57	48,28
Boulkiemdé	60,35	59,05	53,88	58,03	60,67	55,49	57,87
Sissili	58,05	52,56	58,31	53,49	56,58	52,48	55,51
Gnagna	43,54	37,10	41,36	40,51	40,45	39,65	40,63

Il n'est pas aisé de comprendre les motivations de telles variations puisque les différents ordres observés touchent indifféremment des provinces avec taux de féminité scolaire aussi bien élevés que faibles. On notera toutefois que cinq provinces accusent une baisse sensible du taux de féminité scolaire au CM2 : Séno, Soum, Boulkiemdé, Sissili, Gnagna, les filles devant probablement abandonner l'école plutôt que de redoubler le CM2 en cas d'échec au CEP ou pour des raisons familiales.

	CP1	CM2
Séno	60,76	43,97
Soum	48,57	37,57
Boulkiemdé	60,35	55,49
Sissili	58,05	52,48
Gnagna	43,54	39,65

Ces données sont à interpréter aussi en termes d'évolution. Ils peuvent traduire à la fois une baisse du taux de féminité scolaire au CM2 mais aussi une amélioration de la situation puisque la première année du primaire laisse entrevoir une situation différente.

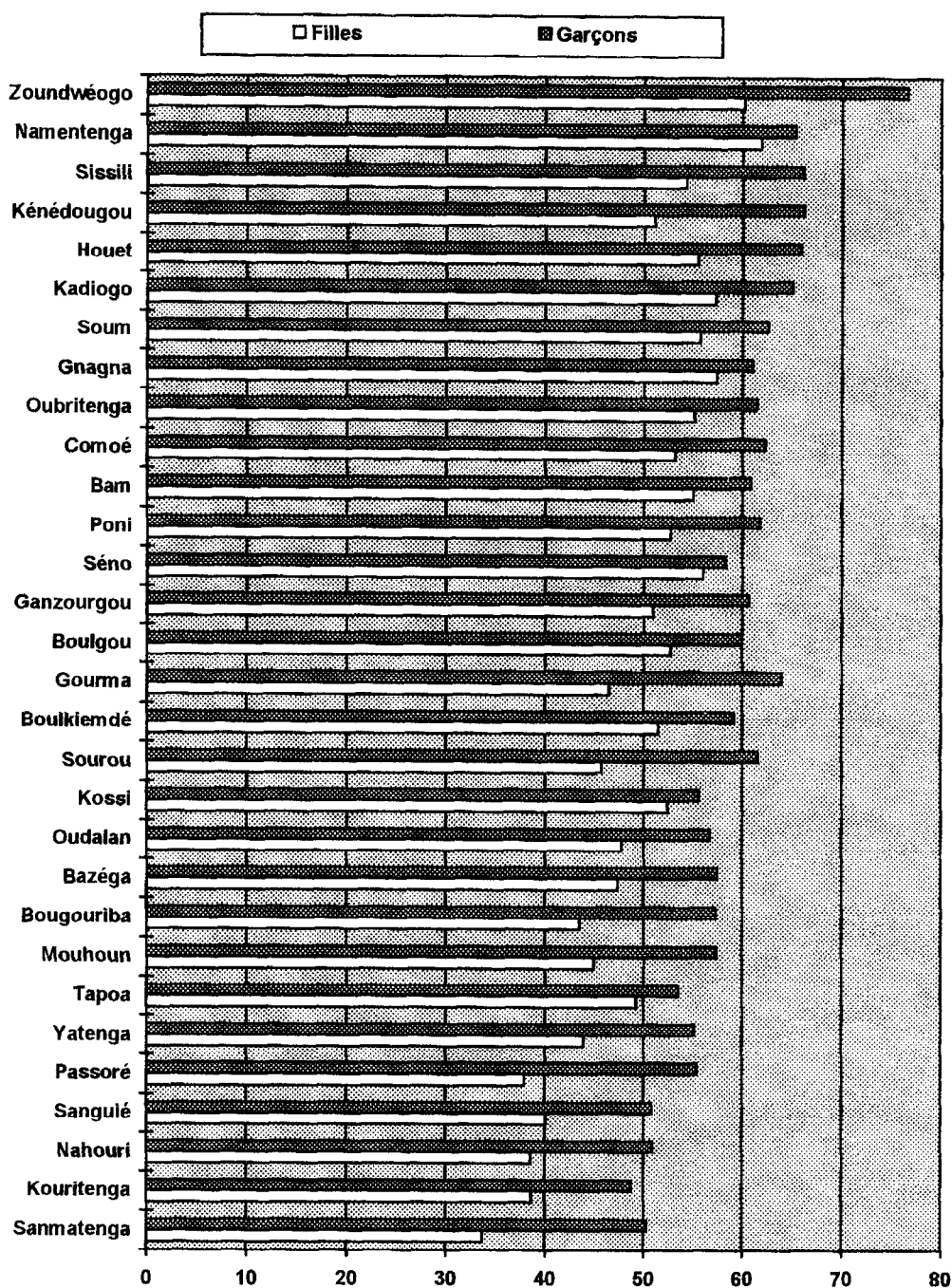
2. RÉSULTATS AUX EXAMENS

2.1. Taux de réussite au CEP (session de juin 1995)

On distinguera les taux de réussite au certificat d'études primaires (CEP) des filles et des garçons, avant de donner les résultats globaux. Le tableau suivant est ordonné en fonction des résultats globaux.

	Filles	Garçons	Ensemble
Zoundwéogo	60,14	76,61	70,26
Namentenga	61,86	65,31	64,01
Sissili	54,31	66,18	61,98
Kéné Dougou	51,13	66,23	61,55
Houet	55,49	65,89	61,29
Kadiogo	57,29	65,01	60,98
Soum	55,67	62,57	60,59
Gnagna	57,33	61,05	59,95
Ouhritenga	55,13	61,46	58,94
Comoé	53,22	62,30	58,88
Bam	55,04	60,82	58,79
Poni	52,70	61,74	58,67
Séno	56,02	58,33	57,55
Ganzourgou	50,97	60,65	57,29
Boulgou	52,76	59,98	57,26
Gourma	46,51	63,98	56,59
Boulkiemdé	51,45	59,10	56,24
Sourou	45,74	61,58	55,16
Kossi	52,46	55,61	54,43
Oudalan	47,83	56,74	53,81
Bazéga	47,36	57,45	53,28
Bougouriba	43,51	57,28	52,89
Mouhoun	44,91	57,42	52,22
Tapoa	49,30	53,57	52,06
Yatenga	43,96	55,12	51,51
Passoré	37,93	55,41	49,68
Sanguié	40,09	50,89	46,98
Nahouri	38,57	50,95	45,54
Kouritenga	38,70	48,81	45,08
Sanmatenga	33,73	50,29	44,39
Total	51,68	60,53	56,91

Figure 11. Taux de réussite au CEP des filles et des garçons
Classement d'après les résultats globaux des garçons et des filles



Le taux de réussite au CEP est l'un des indicateurs du rendement scolaire. A travers ce graphique, on constate tout d'abord que les écarts sont assez minimes, avec une moyenne générale de 56,91% de réussite. La grande majorité des provinces se situent entre 50 et 60%. Soulignons qu'une province se dégage parmi les autres pour son dynamisme scolaire, le Zoundwéogo (voir la progression du taux de

scolarisation et les résultats au CEP). Six provinces suivent en dépassant les 60% de réussite (Namentenga, Sissili, Kéné Dougou, Houet, Kadiogo, Soum), tandis que cinq provinces n'atteignent pas les 50% (Passoré, Sanguié, Nahouri, Kouritenga, Sanmatenga).

D'une manière générale, les filles ont des résultats inférieurs aux garçons (51,68% contre 60,53%) et cela se vérifie dans toutes les provinces. Cela traduit des conditions de travail à la maison beaucoup plus difficiles pour les filles que pour les garçons.

Les deux courbes (garçons et filles) manifestent des profils peu différenciés et relativement convergents mais avec toutefois certaines "bizarreries". Cela apparaîtra encore plus clairement dans le tableau suivant où les résultats scolaires ont été traduits en rangs. On soulignera (en grisé) les positions inattendues correspondant à des écarts supérieurs à ± 5 places par rapport aux résultats globaux. Ainsi, par exemple, la Sissili occupe le troisième rang quant à ses résultats globaux ; elle est troisième pour les garçons mais, curieusement, seulement dixième pour les filles. On relèvera ainsi le faible rang des filles dans les provinces de la Sissili et du Kéné Dougou, mais leur bonne performance dans le Séno ; on notera aussi le rang exceptionnel des garçons dans les provinces du Gourma et du Sourou.

Classement des provinces d'après les résultats au CEP

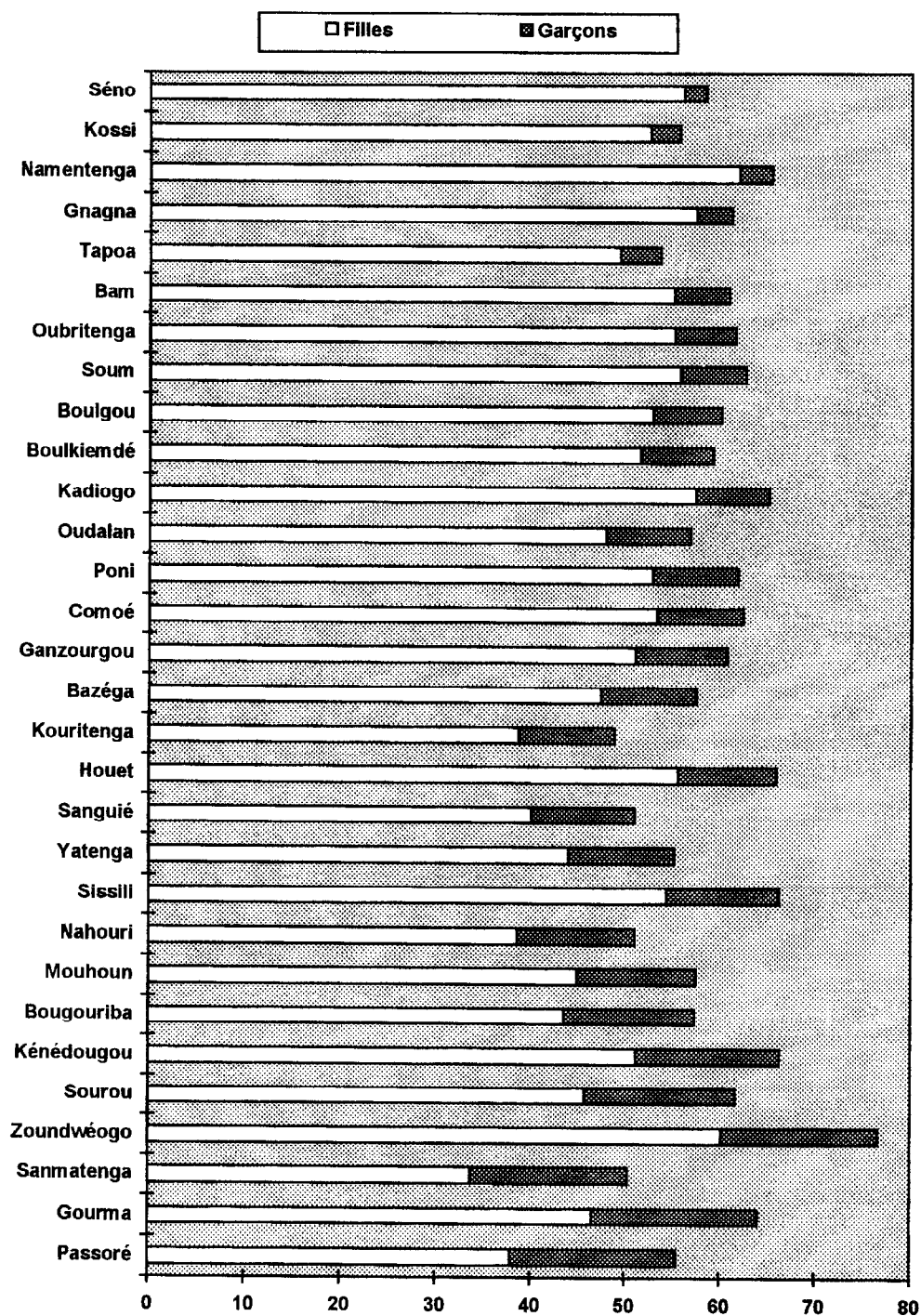
	Filles	Garçons	Ensemble
Zoundwéogo	2	1	1
Namentenga	1	5	2
Sissili	10	3	3
Kéné Dougou	16	2	4
Houet	7	4	5
Kadiogo	4	6	6
Soum	6	8	7
Gnagna	3	13	8
Ouhritenga	8	12	9
Comoé	11	9	10
Bam	9	14	11
Poni	13	10	12
Séno	5	18	13
Ganzourgou	17	15	14
Boulgou	12	16	15
Gourma	21	7	16
Boulkiemdé	15	17	17
Sourou	22	11	18
Kossi	14	23	19
Oudalan	19	22	20
Bazéga	20	19	21
Bougouriba	25	21	22
Mouhoun	23	20	23
Tapoa	18	26	24
Yatenga	24	25	25
Passoré	29	24	26
Sanguié	26	28	27
Nahouri	28	27	28
Kouritenga	27	30	29
Sanmatenga	30	29	30

2.2. Différences entre les taux de réussite des garçons et des filles au CEP

	Garçons	Filles	Différences
Séno	58,33	56,02	2,31
Kossi	55,61	52,46	3,15
Namentenga	65,31	61,86	3,45
Gnagna	61,05	57,33	3,72
Tapoa	53,57	49,30	4,27
Bam	60,82	55,04	5,78
Oubritenga	61,46	55,13	6,33
Soum	62,57	55,67	6,90
Boulgou	59,98	52,76	7,22
Boulkiemdé	59,10	51,45	7,65
Kadiogo	65,01	57,29	7,72
Oudalan	56,74	47,83	8,91
Poni	61,74	52,70	9,04
Comoé	62,30	53,22	9,08
Ganzourgou	60,65	50,97	9,68
Bazéga	57,45	47,36	10,09
Kouritenga	48,81	38,70	10,11
Houet	65,89	55,49	10,40
Sanguié	50,89	40,09	10,80
Yatenga	55,12	43,96	11,16
Sissili	66,18	54,31	11,87
Nahouri	50,95	38,57	12,38
Mouhoun	57,42	44,91	12,51
Bougouriba	57,28	43,51	13,77
KénéDougou	66,23	51,13	15,10
Sourou	61,58	45,74	15,84
Zoundwéogo	76,61	60,14	16,47
Sanmatenga	50,29	33,73	16,56
Gourma	63,98	46,51	17,47
Passoré	55,41	37,93	17,48
Total	60,53	51,68	8,85

Les écarts entre les filles et les garçons vont de 2,31% à 17,48%, avec une moyenne de 8,85%. Pour expliquer de telles différences, il faudrait sans doute mettre ces résultats en parallèle avec les effectifs du CM2, et notamment la proportion plus faible de filles parmi les redoublants en CM2.

Figure 12. Taux de réussite des filles et des garçons au CEP
(classement d'après les écarts)



A travers ce graphique, on observe que les écarts entre les garçons et les filles sont extrêmement variables d'une province à une autre : le Passoré présente un écart de 17,48% tandis que la différence entre les garçons et les filles n'est que de 2,31% dans le Séno. La deuxième observation, c'est la

courbe des résultats globaux et la courbe des écarts semblent correspondre plus ou moins : moins les résultats sont bons et plus grandes sont les différences entre les garçons et les filles. Mais cette tendance souffre toutefois de nombreuses exceptions.

En regroupant les provinces par groupes de dix (d'après les différences entre les garçons et les filles), on constate que les différences entre les garçons et les filles s'accroissent globalement lorsque les résultats au CEP sont dégressifs :

Provinces	Ensemble	Rang	Différences G-F	Rang
1-10	579,82	125	50,78	55
11-20	547,77	169	96,99	155
21-30	550,26	171	149,45	255

Cela apparaît encore plus clairement si l'on divise les provinces en deux groupes de quinze :

Provinces	Ensemble	Rang	Différences G-F	Rang
1-15	869,45	187	95,21	120
16-30	808,4	278	202,01	345

2.3. Comparaison entre les taux de scolarisation et les taux de réussite au CEP

Classement d'après les taux de scolarisation

	Taux de scolarisation	Taux de réussite au CEP
Kadiogo	85,83	60,98
Houet	53,88	61,29
Boulkiemdé	45,60	56,24
Yatenga	42,32	51,51
Sanguié	42,03	46,98
Comoé	41,63	58,88
Sourou	40,72	55,16
Nahouri	40,63	45,54
Mouhoun	38,21	52,22
Oubritenga	37,97	58,94
KénéDougou	37,21	61,55
Passoré	35,11	49,68
Bam	34,93	58,79
Bazéga	34,49	53,28
Bougouriba	32,67	52,89
Zoundwéogo	32,34	70,26
Boulgou	31,35	57,26
Kouritenga	31,12	45,08
Sissili	26,26	61,98
Kossi	21,39	54,43
Ganzourgou	21,21	57,29
Sanmatenga	20,98	44,39
Poni	19,66	58,67
Gourma	17,78	56,59
Oudalan	16,72	53,81
Tapoa	16,12	52,06
Soum	13,94	60,59
Namentenga	13,78	64,01
Séno	12,62	57,55
Gnagna	10,71	59,95
Moyenne	35,69	56,91

Taux de scolarisation	Moyenne de réussite au CEP
50-85%	61,13
40-49%	52,38
30-39%	55,99
20-29%	54,52
10-19%	57,90

Dans les 11 provinces qui présentent un taux de scolarisation supérieur à la moyenne, 6 ont un taux de réussite au CEP inférieur au score moyen ; dans les 19 provinces plus faiblement scolarisées, 10 ont des résultats plus faibles au CEP. Il ne semble donc pas y avoir de lien direct entre le taux de scolarisation et le taux de réussite au CEP.

Il faut signaler qu'un doute subsiste quant à l'exploitation même des résultats aux examens. Selon la Direction des Études et de la Planification, "les résultats des examens de la session de juin 1995 pour le CEP et de juin 1994 pour l'entrée en sixième, sont respectivement de 57% et 13%, contre 47% et 11% en 1994 et 1993. L'amélioration de ces taux de réussite aux examens scolaires et particulièrement de celui

de l'entrée en sixième est tributaire du nombre de places disponibles au niveau des classes de sixième des lycées et collèges publiques. Quant à celui du CEP, il est soumis à un facteur essentiel qui est l'accessibilité des sujets aux élèves et aussi à l'appréciation des correcteurs par des mesures d'indulgence au regard des réponses données par les élèves à certaines questions jugées difficiles ou mal formulées." Dans ces conditions, il apparaît assez aléatoire de fonder une évaluation des niveaux des élèves simplement sur les résultats à ces examens.

3. RATIO ÉLÈVES/CLASSE

3.1. Effectifs, ratios et pourcentages des effectifs par province

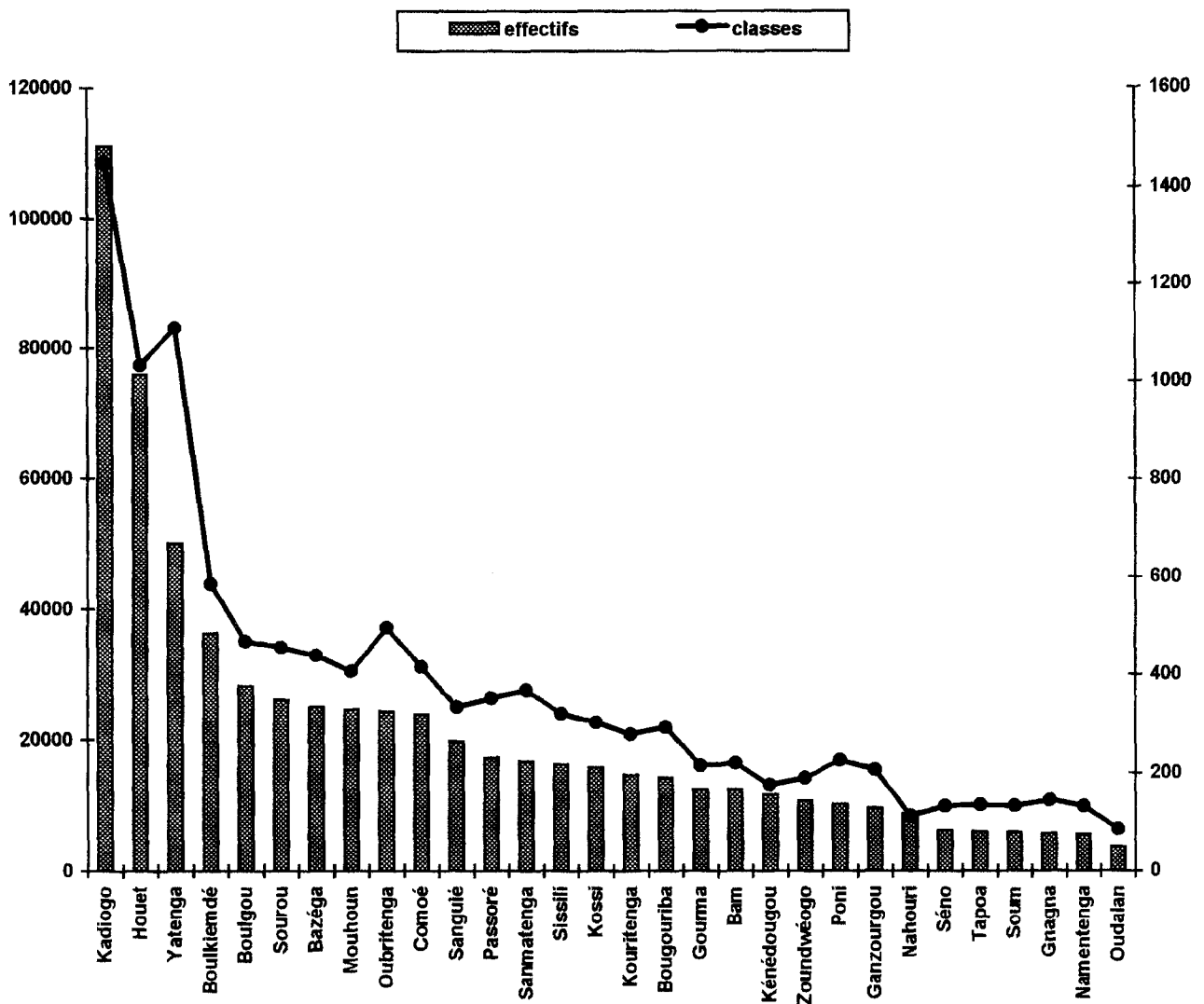
Dans le tableau suivant, on reproduit les effectifs de chaque province (tout confondu, garçons et filles, public et privé), puis le nombre de classes, ce qui permet de calculer le ratio élèves/classe. Dans la dernière colonne, on calcule le pourcentage des effectifs de chaque province par rapport au total des effectifs. Le classement est opéré d'après cette colonne.

	effectifs	classes	élèves/classe	% effectifs
Kadiogo	111.033	1449	77	17,08
Houet	75.996	1032	74	11,69
Yatenga	50.083	1108	45	7,70
Boulkiemdé	36.327	585	62	5,59
Boulgou	28.213	468	60	4,34
Sourou	26.108	456	57	4,02
Bazéga	25.031	439	57	3,85
Mouhoun	24.682	406	61	3,80
Oubritenga	24.391	496	49	3,75
Comoé	23.852	415	57	3,67
Sanguié	19.815	334	59	3,05
Passoré	17.341	352	49	2,67
Sanmatenga	16.826	368	46	2,59
Sissili	16.316	320	51	2,51
Kossi	15.855	302	53	2,44
Kouritenga	14.755	278	53	2,27
Bougouriba	14.238	293	49	2,19
Gourma	12.423	216	58	1,91
Bam	12.393	220	56	1,91
KénéDougou	11.628	228	51	1,79
Zoundwéogo	10.791	190	57	1,66
Poni	10.203	226	45	1,57
Ganzourgou	9.580	207	46	1,47
Nahouri	8.746	112	78	1,35
Séno	6.279	132	48	0,97
Tapoa	6.093	135	45	0,94
Soum	5.921	133	45	0,91
Gnagna	5.794	144	40	0,89
Namentenga	5.692	132	43	0,88
Oudalan	3.790	86	44	0,58
Total	650.195	11.262	58	100

On notera que les deux provinces les plus urbanisées (Kadiogo et Houet) regroupent à elles seules 187.029 élèves, soit 28,77% des effectifs, et ont un ratio élèves/classe très élevé (77 et 74 élèves/classe). Les provinces du nord et de l'est, à faible densité (Séno, Tapoa, Soum, Gnagna, Namentenga et Oudalan), ont des effectifs très réduits (33.569 élèves au total) et un faible ratio élèves/classe (44 élèves/classe).

Dans la figure suivante, où l'ordre est établi en fonction des effectifs, on constate que les deux courbes se suivent plus ou moins, avec des écarts qui ont tendance à augmenter lorsque les effectifs sont moins nombreux.

Figure 13. Effectifs et nombre de classes



3.2. Classement d'après le ratio élèves/classe

Les mêmes données peuvent être présentées en suivant l'ordre des ratios élèves/classe.

	effectifs	classes	élèves/classe
Nahouri	8.746	112	78
Kadiogo	111.033	1.449	77
Houet	75.986	1.032	74
Boulkiemdé	36.327	585	62
Mouhoun	24.682	406	61
Boulgou	28.213	468	60
Sanguié	19.815	334	59
Gourma	12.423	216	58
Sourou	26.108	456	57
Bazéga	25.031	439	57
Zoundwéogo	10.791	190	57
Comoé	23.852	415	57
Bam	12.393	220	56
Kossi	15.855	302	53
Kouritenga	14.755	278	53
KénéDougou	11.628	228	51
Sissili	16.316	320	51
Oubritenga	24.391	496	49
Passoré	17.341	352	49
Bougouriba	14.238	293	49
Séno	6.279	132	48
Sanmatenga	16.826	368	46
Ganzourgou	9.580	207	46
Yatenga	50.083	1.108	45
Poni	10.203	226	45
Tapoa	6.093	135	45
Soum	5.921	133	45
Oudalan	3.790	86	44
Namentenga	5.692	132	43
Gnagna	5.794	144	40
Total	650.195	11.262	58

Bien que les tendances ne soient pas tout à fait régulières, on constate que le ratio élèves/classe est plutôt faible lorsque les effectifs globaux ne sont pas très importants, et inversement. Ainsi, dans les huit provinces ayant un ratio élèves/classe élevé par rapport à la moyenne nationale (58 élèves/classe), on compte cinq provinces ayant plus de 20.000 élèves ; en revanche, dans les 22 provinces ayant un ratio inférieur à 58 élèves/classe, seulement cinq provinces totalisent plus de 20.000 élèves. Des irrégularités sont à noter, par exemple le Nahouri où les effectifs sont peu importants mais le ratio élèves/classe très important ; à l'inverse, dans le Yatenga, les effectifs sont importants mais le ratio élèves/classe peu élevé.

3.3. Répartition des effectifs et des infrastructures

La DEP établit une distinction intéressante entre les zones regroupées dans les "communes" et les zones "hors communes". On peut ainsi comparer les ratio élèves/classe dans ces deux zones, qui correspondent partiellement à la distinction entre zone urbaine et zone rurale.

3.3.1. Tableau général

	communes			hors communes			total		
	effectifs	classes	ratio	effectifs	classes	ratio	effectifs	classes	ratio
Bam	3.239	51	64	9.154	169	54	12.393	220	56
Bazéga	6.493	105	62	18.538	334	56	25.031	439	57
Bougouriba	3.691	62	60	10.547	231	46	14.238	293	49
Boulgou	10.983	149	74	17.230	319	54	28.213	468	60
Boulkiemdé	15.124	203	75	21.203	382	56	36.327	585	62
Comoé	12.117	168	72	11.735	247	48	23.852	415	57
Ganzourgou	3.013	54	56	6.567	153	43	9.580	207	46
Gnagna	932	17	55	4.862	127	38	5.794	144	40
Gourma	5.518	67	82	6.905	149	46	12.423	216	58
Houet	49.464	560	88	26.532	472	56	75.996	1.032	74
Kadiogo	110.265	1.438	77	768	11	70	111.033	1.449	77
Kéné Dougou	2.515	40	63	9.113	188	48	11.628	228	51
Kossi	5.857	88	67	9.998	214	47	15.855	302	53
Kouritenga	6.004	89	67	8.751	189	46	14.755	278	53
Mouhoun	8.824	112	79	15.858	294	54	24.682	406	61
Nahouri	1.845	22	84	6.901	90	77	8.746	112	78
Namentenga	2.310	40	58	3.382	92	37	5.692	132	43
Ouhimbé	3.334	52	64	21.057	444	47	24.391	496	49
Oudalan	1.015	17	60	2.775	69	40	3.790	86	44
Passoré	5.173	97	53	12.168	255	48	17.341	352	49
Poni	4.691	78	60	5.512	148	37	10.203	226	45
Sanguié	5.013	69	73	14.802	265	56	19.815	334	59
Sanmatenga	5.545	80	69	11.281	288	39	16.826	368	46
Séno	2.168	29	75	4.111	103	40	6.279	132	48
Sissili	2.681	36	74	13.635	284	48	16.316	320	51
Soum	2.810	44	64	3.111	89	35	5.921	133	45
Sourou	6.398	86	74	19.710	370	53	26.108	456	57
Tapoa	1.426	22	65	4.667	113	41	6.093	135	45
Yatenga	13.228	187	71	36.855	921	40	50.083	1.108	45
Zoundwéogo	2.269	37	61	8.522	153	56	10.791	190	57
Ensemble	303.945	4.099	74	346.250	7.163	48	650.195	11.262	58

Globalement, les effectifs dans les communes et hors communes sont assez proches : 303.945 élèves contre 346.250, mais le nombre de classes est beaucoup plus important dans les zones hors communes (où l'habitat est plus dispersé). Le ratio élèves/classe est donc beaucoup plus faible hors communes : 48 contre 74.

On examinera maintenant les ratios élèves/classe dans les communes, puis hors communes, avant de procéder à la comparaison, province par province.

3.3.2. Classement des ratios élèves/classe dans les communes

	effectifs	classes	ratio
Houet	49.464	560	88
Nahouri	1.845	22	84
Gourma	5.518	67	82
Mouhoun	8.824	112	79
Kadiogo	110.265	1.438	77
Boulkiemdé	15.124	203	75
Séno	2.168	29	75
Boulgou	10.983	149	74
Sissili	2.681	36	74
Sourou	6.398	86	74
Sanguié	5.013	69	73
Comoé	12.117	168	72
Yatenga	13.228	187	71
Sanmatenga	5.545	80	69
Kossi	5.857	88	67
Kouritenga	6.004	89	67
Tapoa	1.426	22	65
Bam	3.239	51	64
Oubritenga	3.334	52	64
Soum	2.810	44	64
KénéDougou	2.515	40	63
Bazéga	6.493	105	62
Zoundwéogo	2.269	37	61
Bougouriba	3.691	62	60
Oudalan	1.015	17	60
Poni	4.691	78	60
Namentenga	2.310	40	58
Ganzourgou	3.013	54	56
Gnagna	932	17	55
Passoré	5.173	97	53
Ensemble	303.945	4.099	74

Dans les communes, le ratio moyen est de 74 élèves/classe. Si l'on regroupe les provinces par groupe de dix, en suivant l'ordre des ratios, on aboutit aux moyennes suivantes :

Provinces	effectifs	classes	ratio
1-10	213.270	2.702	79
11-20	58.573	850	69
21-30	32.102	547	59
Ensemble	303.945	4.099	74

Le constat est évident : dans les communes, plus les effectifs sont importants et plus le ratio élèves/classe est élevé. Cela révèle une forte demande scolaire, obligeant les responsables d'écoles à dépasser la capacité d'accueil des classes.

3.3.3. Classement des ratios élèves/classe hors communes

	effectifs	classes	ratio
Nahouri	6.901	90	77
Kadiogo	768	11	70
Bazéga	18.538	334	56
Boulkiemdé	21.203	382	56
Houet	26.532	472	56
Sanguié	14.802	265	56
Zoundwéogo	8.522	153	56
Bam	9.154	169	54
Boulgou	17.230	319	54
Mouhoun	15.858	294	54
Sourou	19.710	370	53
Comoé	11.735	247	48
KénéDougou	9.113	188	48
Passoré	12.168	255	48
Sissili	13.635	284	48
Kossi	9.998	214	47
Oubritenga	21.057	444	47
Bougouriba	10.547	231	46
Gourma	6.905	149	46
Kouritenga	8.751	189	46
Ganzourgou	6.567	153	43
Tapoa	4.667	113	41
Oudalan	2.775	69	40
Séno	4.111	103	40
Yatenga	36.855	921	40
Sanmatenga	11.281	288	39
Gnagna	4.862	127	38
Namentenga	3.382	92	37
Poni	5.512	148	37
Soum	3.111	89	35
Ensemble	346.250	7.163	48

Dans les zones hors communes, le ratio moyen est de 48 élèves/classe. En procédant comme précédemment (regroupement des provinces par groupe de dix, en suivant l'ordre des ratios), on aboutit aux résultats suivants :

Provinces	effectifs	classes	ratio
1-10	139.508	2.489	56
11-20	123.619	2.571	48
21-30	83.123	2.103	40
Total	346.250	7.163	48

De même que dans les communes, on constate que plus les effectifs sont importants et plus les ratios sont élevés.

3.3.4. Comparaison des ratios élèves/classe dans les communes et hors communes

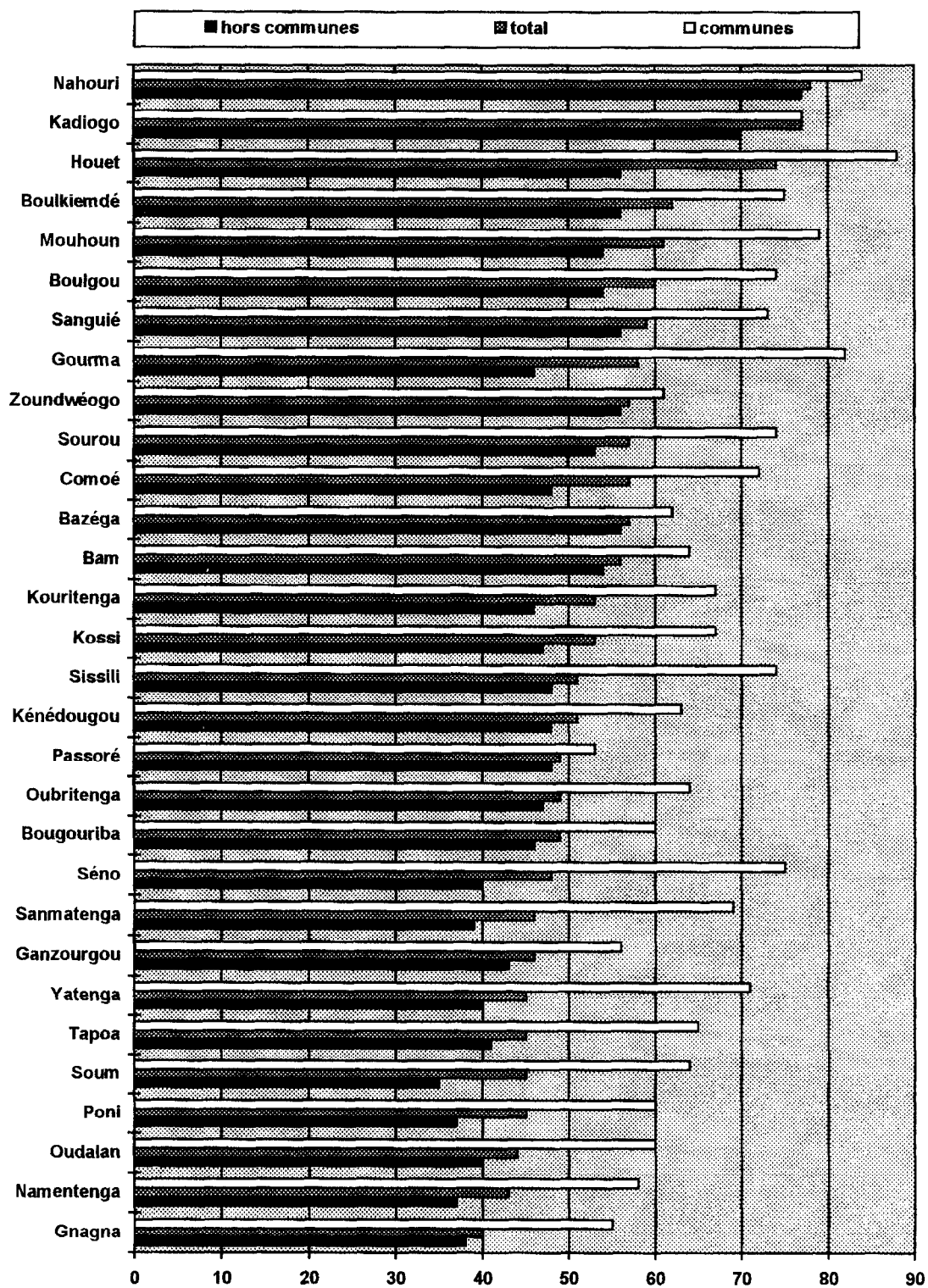
Dans le tableau suivant, on reportera les ratios élèves/classe pour l'ensemble de chaque province, puis on distinguera les ratios dans les communes et hors communes, avant d'établir les différences entre les deux. Le classement est opéré d'après le total de chaque province.

	total	communes	hors communes	différences
Nahouri	78	84	77	7
Kadiogo	77	77	70	7
Houet	74	88	56	32
Boulkiemdé	62	75	56	19
Mouhoun	61	79	54	25
Boulgou	60	74	54	20
Sanguié	59	73	56	17
Gourma	58	82	46	36
Bazéga	57	62	56	6
Comoé	57	72	48	24
Sourou	57	74	53	21
Zoundwéogo	57	61	56	5
Bam	56	64	54	10
Kossi	53	67	47	20
Kouritenga	53	67	46	21
KénéDougou	51	63	48	15
Sissili	51	74	48	26
Bougouriba	49	60	46	14
Oubritenga	49	64	47	17
Passoré	49	53	48	5
Séno	48	75	40	35
Ganzourgou	46	56	43	13
Sanmatenga	46	69	39	30
Poni	45	60	37	23
Soum	45	64	35	29
Tapoa	45	65	41	24
Yatenga	45	71	40	31
Oudalan	44	60	40	20
Namentenga	43	58	37	21
Gnagna	40	55	38	17
Ensemble	58	74	48	26

Dans tous les cas, les ratios élèves/classe sont plus élevés dans les communes que hors communes, en moyenne 74 élèves contre 48, tandis que les totaux par provinces sont généralement plus proches des ratios hors communes (sauf dans le cas des provinces très urbanisées comme le Kadiogo). Les différences les plus prononcées sont observées dans les provinces suivantes : Gourma, Séno, Houet, Yatenga, Sanmatenga... En revanche, il y a peu de différences dans d'autres provinces : Zoundwéogo, Passoré, Bazéga, Nahouri, Kadiogo...

Le graphique suivant montre que la pléthore des effectifs est essentiellement un phénomène urbain, l'offre scolaire ayant beaucoup de peine à répondre à la demande. En revanche, ce serait l'inverse dans les zones rurales où le ratio élèves/classe est tout à fait acceptable, le problème ne se situant pas tellement au niveau de l'offre d'éducation mais plutôt dans la demande. Il faut cependant souligner que l'éloignement des écoles peut freiner la scolarisation en milieu rural.

Figure 14. Ratios élèves/classe dans les communes et hors communes (classement d'après le total)



Rapport entre les effectifs des communes et hors communes

On peut calculer maintenant les rapports entre les effectifs des communes et le total des effectifs. Dans le tableau suivant, le classement est opéré d'après les rapports.

Provinces	communes	total	rapport
Kadiogo	110.265	111.033	99%
Houet	49.464	75.996	65%
Comoé	12.117	23.852	51%
Soum	2.810	5.921	47%
Poni	4.691	10.203	46%
Gourma	5.518	12.423	44%
Boulkiemdé	15.124	36.327	42%
Kouritenga	6.004	14.755	41%
Namentenga	2.310	5.692	41%
Boulgou	10.983	28.213	39%
Kossi	5.857	15.855	37%
Mouhoun	8.824	24.682	36%
Séno	2.168	6.279	35%
Sanmatenga	5.545	16.826	33%
Ganzourgou	3.013	9.580	31%
Passoré	5.173	17.341	30%
Bam	3.239	12.393	26%
Oudalan	1.015	3.790	27%
Yatenga	13.228	50.083	26%
Bazéga	6.493	25.031	26%
Bougouriba	3.691	14.238	26%
Sanguié	5.013	19.815	25%
Sourou	6.398	26.108	25%
Tapoa	1.426	6.093	23%
KénéDougou	2.515	11.628	22%
Nahouri	1.845	8.746	21%
Zoundwéogo	2.269	10.791	21%
Gnagna	932	5.794	16%
Sissili	2.681	16.316	16%
Oubritenga	3.334	24.391	14%
Ensemble	303.945	650.195	47%

Par commodité, on appellera dorénavant "taux d'urbanisation" le rapport entre les effectifs des communes et les effectifs hors communes, bien que cette acception ne corresponde pas à des distinctions très nettes sur le terrain (par exemple entre zones urbaines et zones rurales) mais elle fournit un indicateur relativement utile.

Il eût été intéressant de comparer ces chiffres avec les taux de scolarisation mais, malheureusement, dans les tableaux des taux de scolarisation, la distinction entre "communes" et "hors communes" n'a pas été faite. En revanche, on peut étudier les rapports entre les "taux d'urbanisation" et les ratios élèves/classe.

3.3.5. Rapports entre "taux d'urbanisation" et ratio élèves/classe

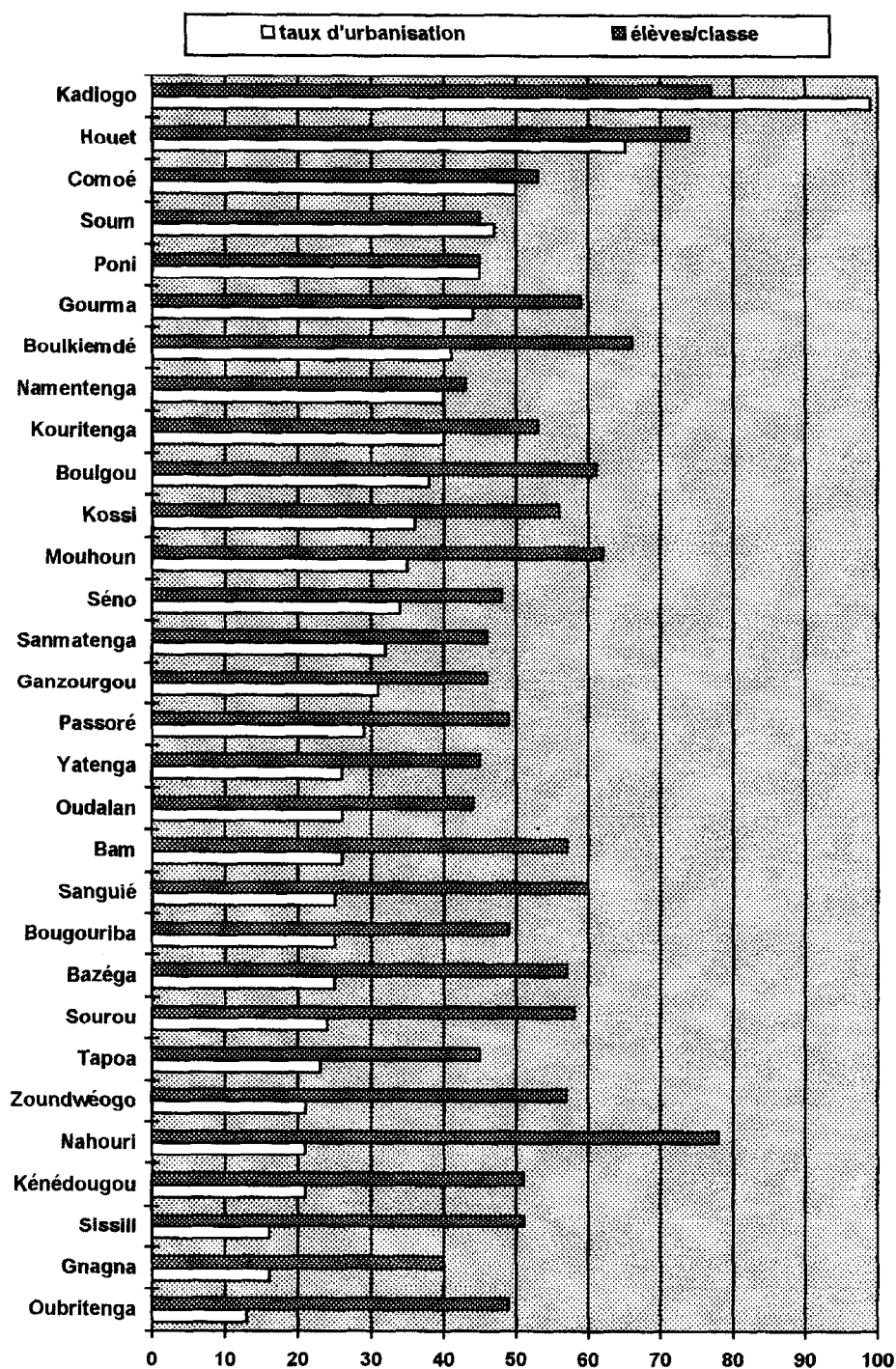
Provinces	taux d'urbanisation	élèves/classe
Kadiogo	99	77
Houet	65	74
Comoé	50	53
Soum	47	45
Poni	45	45
Gourma	44	59
Boulkiemdé	41	66
Kouritenga	40	53
Namentenga	40	43
Boulgou	38	61
Kossi	36	56
Mouhoun	35	62
Séno	34	48
Sanmatenga	32	46
Ganzourgou	31	46
Passoré	29	49
Bam	26	57
Oudalan	26	44
Yatenga	26	45
Bazéga	25	57
Bougouriba	25	49
Sanguié	25	60
Sourou	24	58
Tapoa	23	45
KénéDougou	21	51
Nahouri	21	78
Zoundwéogo	21	57
Gnagna	16	40
Sissili	16	51
Oubritenga	13	49
Ensemble	46	58

Synthèse des rapports entre "taux d'urbanisation" et ratios élèves/classe

taux d'urbanisation	élèves/classe
99-60	75,5
59-40	52
39-30	53,2
29-20	54,2
19-10	46,6

Des corrélations s'observent surtout dans les extrêmes : lorsque le taux d'urbanisation est très élevé (Kadiogo, Houet), le ratio élèves/classe est important (75,5 élèves par classe) ; en revanche, dans les zones faiblement urbanisées (Oubritenga, Sissili, Gnagna, auxquelles on pourrait ajouter la Tapoa, le Yatenga et l'Oudalan), les classes sont peu chargées (46,6 élèves par classe). Les zones intermédiaires oscillent, en moyenne, entre 52 et 54 élèves par classe.

Figure 15. Rapports entre taux d'urbanisation et ratios élèves/classe



Contrairement au graphique précédent où il ressortait clairement que les ratios élèves/classe étaient toujours plus faibles dans les zones rurales que dans les zones urbaines, ici, en confondant les zones rurales et les zones urbaines, la corrélation entre le ratio élèves/classe et le taux d'urbanisation n'est pas très évident, à l'exception des zones très urbanisées comme le Kadiogo et l'Houet, qui présentent des ratios élèves/classe très élevés, d'une part, et les zones faiblement urbanisées qui ont des ratios peu

élevés, d'autre part (Oubritenga, Sissili, Gnagna, Tapoa, Yatenga et Oudalan), mais la courbe des ratios est loin de suivre exactement celle des taux d'urbanisation.

3.3.6. Rapport entre la population scolarisable, la population scolarisée et les infrastructures

Dans le tableau suivant, on mettra en parallèle la population scolarisable, d'une part, et les effectifs (élèves scolarisés), d'autre part, avec le nombre de classes disponibles de façon à dégager le ratio élèves/classe et le nombre d'élèves qu'il y aurait par classe si toute la population scolarisable fréquentait l'école (ce qui correspond à l'offre scolaire en matière d'infrastructures).

	scolarisables	effectifs	classes	ratio	offre
Bam	35.484	12.393	220	56	161
Bazéga	72.576	25.031	439	57	165
Bougouriba	43.583	14.238	293	49	149
Boulgou	89.999	28.213	468	60	192
Boulkiemdé	79.661	36.327	585	62	136
Comoé	57.293	23.852	415	57	138
Ganzourgou	45.163	9.580	207	46	218
Gnagna	54.088	5.794	144	40	376
Gourma	69.870	12.423	216	58	323
Houet	141.043	75.996	1.032	74	137
Kadiogo	129.357	111.033	1.449	77	89
KénéDougou	31.252	11.628	228	51	137
Kossi	74.109	15.855	302	53	245
Kouritenga	47.415	14.755	278	53	171
Mouhoun	64.595	24.682	406	61	159
Nahouri	21.525	8.746	112	78	192
Namentenga	41.371	5.692	132	43	313
Oubritenga	64.239	24.391	496	49	130
Oudalan	22.668	3.790	86	44	264
Passoré	49.388	17.341	352	49	140
Poni	51.909	10.203	226	45	230
Sanguié	47.145	19.815	334	59	141
Sanmatenga	80.217	16.826	368	46	218
Séno	49.740	6.279	132	48	377
Sissili	62.133	16.316	320	51	194
Soum	42.468	5.921	133	45	319
Sourou	64.122	26.108	456	57	141
Tapoa	37.801	6.093	135	45	280
Yatenga	118.351	50.083	1.108	45	107
Zoundwéogo	33.367	10.791	190	57	176
Ensemble	1.821.932	650.195	11.262	58	162

Rapport entre la population scolarisable et le nombre de classes ouvertes

	scolarisables	classes	offre
Kadiogo	129.357	1.449	89
Yatenga	118.351	1.108	107
Oubritenga	64.239	496	130
Boulkiemdé	79.661	585	136
Houet	141.043	1.032	137
Kéné Dougou	31.252	228	137
Comoé	57.293	415	138
Passoré	49.388	352	140
Sanguié	47.145	334	141
Sourou	64.122	456	141
Bougouriba	43.583	293	149
Mouhoun	64.595	406	159
Bam	35.484	220	161
Bazéga	72.576	439	165
Kouritenga	47.415	278	171
Zoundwéogo	33.367	190	176
Boulgou	89.999	468	192
Nahouri	21.525	112	192
Sissili	62.133	320	194
Ganzourgou	45.163	207	218
Sanmatenga	80.217	368	218
Poni	51.909	226	230
Kossi	74.109	302	245
Oudalan	22.668	86	264
Tapoa	37.801	135	280
Namentenga	41.371	132	313
Soum	42.468	133	319
Gourma	69.870	216	323
Gnagna	54.088	144	376
Séno	49.740	132	377
Ensemble	1.821.932	11.262	162

Ce tableau est ordonné en fonction de l'offre scolaire. On observe que si tous les jeunes scolarisables fréquentaient l'école, il y aurait ce chiffre astronomique de 162 élèves par classe, la moyenne pouvant même aller jusqu'à 377 élèves par classe ! On voit bien, à travers ces chiffres, que l'offre d'éducation est loin de pouvoir répondre à une scolarisation totale (parfaitement utopique pour le moment). On notera toutefois que deux provinces (Kadiogo et Yatenga) sont bien placées de ce point de vue. Les provinces les moins scolarisées sont également celles où l'offre d'éducation est la moins forte (Oudalan, Tapoa, Namatenga, Soum, Gourma, Gnagna, Séno).

Comparaison entre les ratios élèves/classe et l'offre scolaire (scolarisables/classe)

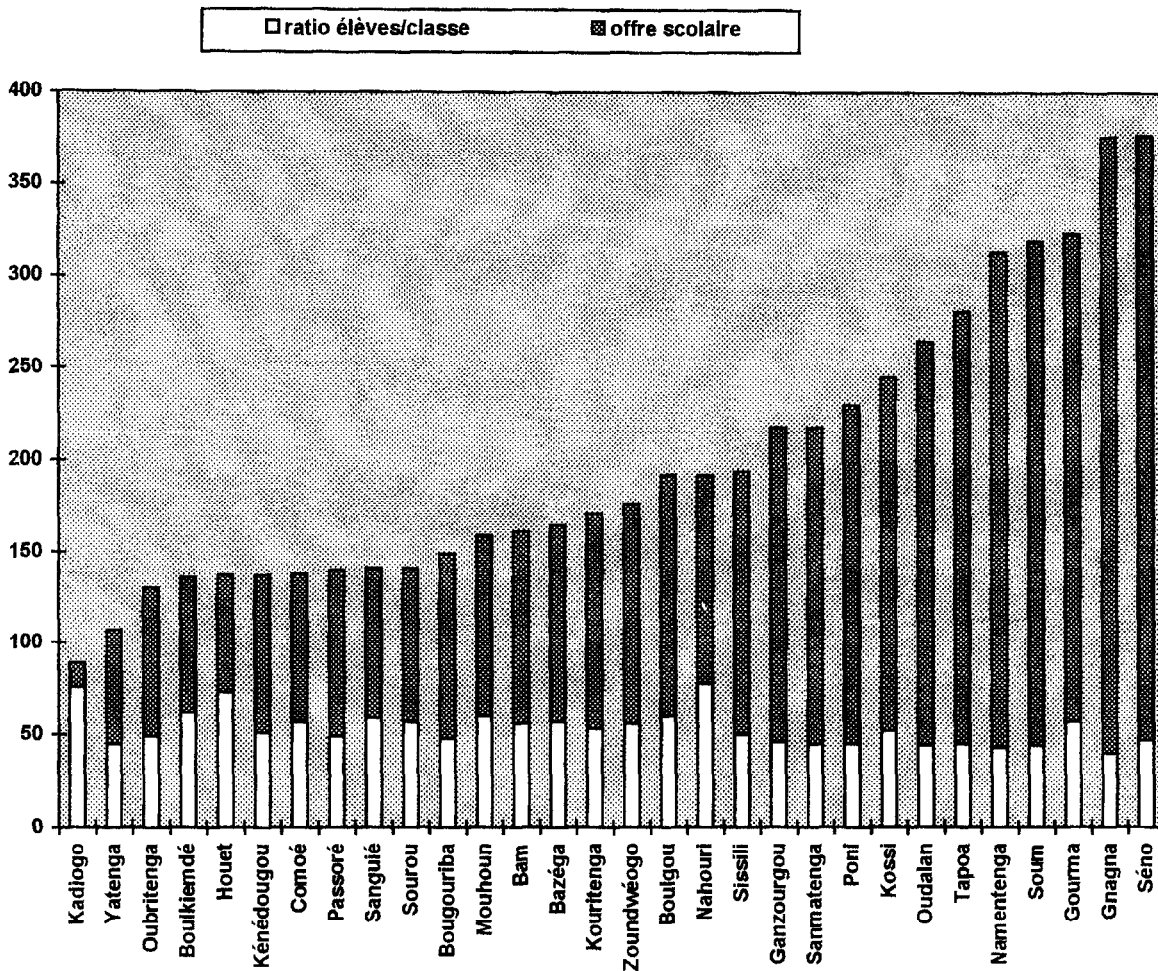
	ratio	offre scolaire
Kadiogo	77	89
Yatenga	45	107
Oubritenga	49	130
Boulkiemdé	62	136
Houet	74	137
Kénédougou	51	137
Comoé	57	138
Passoré	49	140
Sanguié	59	141
Sourou	57	141
Bougouriba	49	149
Mouhoun	61	159
Bam	56	161
Bazéga	57	165
Kouritenga	53	171
Zoundwéogo	57	176
Nahouri	78	192
Boulgou	60	192
Sissili	51	194
Ganzourgou	46	218
Sanmatenga	46	218
Poni	45	230
Kossi	53	245
Oudalan	44	264
Tapoa	45	280
Namentenga	43	313
Soum	45	319
Gourma	58	323
Gnagna	40	376
Séno	48	377
Ensemble	58	162

Si l'on regroupe les provinces, par tranches, d'après l'offre scolaire, on constate qu'il y a bien un rapport entre les ratios élèves/classe et l'offre scolaire en matière d'infrastructures, c'est-à-dire, en définitive, entre le nombre d'élèves par classe et le nombre de non-scolarisés.

offre scolaire	nombre total de provinces	nombre de provinces avec un ratio élèves/classe supérieur à la moyenne
< 100	1	1
101-200	18	6
> 200	11	1

Dans les 19 provinces les plus scolarisées, 7 ont un ratio élèves/classe supérieur à la moyenne nationale (de 58 élèves). En revanche, dans les 11 provinces les moins scolarisées, une seule atteint le ratio de 58 élèves/classe (le Gourma). Cette province constitue une exception, avec le Kossi (52 élèves par classe). En revanche, malgré leurs taux de scolarisation assez élevés (offre scolaire inférieure à 200), 12 provinces se situent en dessous du ratio moyen de 58 élèves/classe.

Figure 16. Comparaison entre le ratio élèves/classe et l'offre scolaire



Malgré quelques irrégularités, on constate que les deux courbes présentent un profil inverse : le ratio élèves/classe est plus faible dans les provinces les moins scolarisées. Le contraste entre les deux niveaux fait apparaître (en grisé) les besoins considérables en matière d'infrastructures scolaires (par rapport à une scolarisation globale).

Taux de couverture en matière d'infrastructures

Dans le tableau suivant, les "classes nécessaires" sont calculées pour une scolarisation à 100% avec des effectifs de 57 élèves/classe (moyenne nationale actuelle) en divisant la population scolarisable par l'effectif moyen de chaque classe. Les "classes manquantes" sont obtenues en comparant les classes nécessaires aux classes construites. Le "taux de couverture" est obtenu par calcul du pourcentage des classes construites par rapport aux classes nécessaires.

	population scolarisable	classes ouvertes	classes construites	classes nécessaires	classes manquantes	taux de couverture
Kadiogo	129.357	1.449	1.557	2.269	712	68,6
Yatenga	118.351	1.108	1.161	2.076	915	55,9
Oubritenga	64.239	496	552	1.127	575	49,0
Sanguié	47.145	334	383	827	444	46,3
Passoré	49.388	352	396	866	470	45,7
Boulkiemdé	79.661	585	638	1.398	760	45,6
Zoundwéogo	33.367	190	260	585	325	44,4
Houet	141.043	1.032	1.094	2.474	1.380	44,2
Sourou	64.122	456	489	1.125	636	43,5
Comoé	57.293	415	432	1.005	573	43,0
KénéDougou	31.252	228	234	548	314	42,7
Bougouriba	43.583	293	326	765	439	42,6
Mouhoun	64.595	406	461	1.133	672	40,7
Kouritenga	47.415	278	337	832	495	40,5
Bam	35.484	220	237	623	386	38,0
Bazéga	72.576	439	483	1.273	790	37,9
Ganzourgou	45.163	207	276	792	516	34,8
Sissili	62.133	320	369	1.090	721	33,9
Nahouri	21.525	112	126	378	252	33,3
Boulgou	89.999	468	504	1.579	1.075	31,9
Sanmatenga	80.217	368	397	1.407	1.010	28,2
Oudalan	22.668	86	110	398	288	27,6
Kossi	74.109	302	353	1.300	947	27,2
Poni	51.909	226	245	911	666	26,9
Tapoa	37.801	135	142	663	521	21,4
Namentenga	41.371	132	151	726	575	20,8
Gourma	69.870	216	253	1.226	973	20,6
Soum	42.468	133	131	745	614	17,6
Gnagna	54.088	144	165	949	784	17,4
Séno	49.740	132	140	873	733	16,0
Ensemble	1.821.932	11.262	12.402	31.964	19.562	38,8

Dans l'hypothèse d'une scolarisation totale, la couverture en matière d'infrastructure scolaire serait de 38,8% en moyenne. Soulignons que l'offre scolaire ne couvre pas 30% des besoins dans dix provinces, situées en grande majorité dans le nord (Sanmatenga, Oudalan, Kossi, Poni, Tapoa, Namentenga, Gourma, Soum, Gnagna, Séno).

Des calculs prévisionnels plus réalistes devraient se baser plutôt sur la perspective de 50% de scolarisés en l'an 2002-2003, en respectant les ratios élèves/classe et les prévisions des taux de scolarisation pour chaque province.

4. EFFECTIFS ET RATIO ÉLÈVES/CLASSE DANS LE PUBLIC ET DANS LE PRIVÉ

On étudiera maintenant les rapports entre le public et le privé, du point de vue des effectifs et des ratios élèves/classe.

4.1. Tableau général des effectifs et des ratios du public et du privé

	public			privé		
Provinces	effectifs	classes	ratio	effectifs	classes	ratio
Bam	12.393	220	56	0	0	0
Bazéga	24.735	433	57	296	6	49
Bougouriba	14.238	293	49	0	0	0
Boulgou	27.956	465	60	257	3	86
Boulkiemdé	35.070	558	63	1.257	27	47
Comoé	23.377	402	58	475	13	37
Ganzourgou	9.338	201	46	242	6	40
Gnagna	5.608	141	40	186	3	62
Gourma	12.148	210	58	275	6	46
Houet	69.858	892	78	6.138	140	44
Kadiogo	80.886	865	94	30.147	584	52
KénéDougou	11.628	228	51	0	0	0
Kossi	15.855	302	53	0	0	0
Kouritenga	14.731	275	54	24	3	8
Mouhoun	24.554	402	61	128	4	32
Nahouri	8.387	106	79	359	6	60
Namentenga	5.612	129	44	80	3	27
Oubritenga	23.468	476	49	923	20	46
Oudalan	3.790	86	44	0	0	0
Passoré	17.049	346	49	292	6	49
Poni	10.203	226	45	0	0	0
Sanguié	19.267	322	60	548	12	46
Sanmatenga	16.745	365	46	81	3	27
Séno	6.279	132	48	0	0	0
Sissili	16.007	313	51	309	7	44
Soum	4.908	114	43	1.013	19	53
Sourou	25.438	438	58	670	18	37
Tapoa	5.878	132	45	215	3	72
Yatenga	44.852	1007	45	5.231	101	52
Zoundwéogo	10.647	187	57	144	3	48
Ensemble	600.905	10.266	59	49.290	996	49

D'emblée il apparaît que les effectifs du public sont nettement plus importants que ceux du privé : 600.905 élèves dans le public contre 49.290 élèves dans le privé. Globalement, les classes du privé sont moins chargées que celles du public : 49 élèves/classe contre 59 dans le public.

	effectifs	classes	ratio
Public	600.905	10.266	59
Privé	49.290	996	49
Total	650.195	11.262	58

4.2. Situation du public. Classement d'après les ratios élèves/classe

Provinces	effectifs	classes	ratio
Kadiogo	80.886	865	94
Nahoun	8.387	106	79
Houet	69.858	892	78
Bouktemdé	35.070	558	63
Mouhoun	24.554	402	61
Boulgou	27.956	465	60
Sanguié	19.267	322	60
Comoé	23.377	402	58
Gourma	12.148	210	58
Sourou	25.438	438	58
Bazéga	24.735	433	57
Zoundwéogo	10.647	187	57
Bam	12.393	220	56
Kouritenga	14.731	275	54
Kossi	15.855	302	53
KénéDougou	11.628	228	51
Sissili	16.007	313	51
Bougouriba	14.238	293	49
Oubritenga	23.468	476	49
Passoré	17.049	346	49
Séno	6.279	132	48
Ganzourgou	9.338	201	46
Sanmatenga	16.745	365	46
Poni	10.203	226	45
Tapoa	5.878	132	45
Yatenga	44.852	1007	45
Namentenga	5.612	129	44
Oudalan	3.790	86	44
Soum	4.908	114	43
Gnagna	5.608	141	40
Ensemble	600.905	10.266	59

Dans le tableau ci-dessus, on a souligné (en grisé) les provinces qui sont au niveau de la moyenne nationale ou qui la dépassent : sept provinces ont des ratios élèves/classe supérieurs à 59 élèves/classe. Les records s'observent dans les provinces du Kadiogo, du Nahouri et du Houet. Les provinces du nord ont les ratios les plus faibles (Gnagna, Soum, Namentenga, Tapoa, Oudalan, Sanmatenga). Il est à noter que les dix premières provinces (qui ont les ratios les plus élevés) totalisent à elles seules davantage d'élèves que les toutes les autres.

Provinces	effectifs	classes	ratio
1-10	326.941	4.660	70
11-30	273.964	5.606	49

4.3. Situation du privé. Classement d'après les ratios élèves/classe

Comme pour le public, nous présenterons un premier tableau ordonné en fonction du ratio élèves/classe.

Provinces	effectifs	classes	ratio
Boulgou	257	3	86
Tapoa	215	3	72
Gnagna	186	3	62
Nahoun	359	6	60
Soum	1.013	19	53
Kadiogo	30.147	584	52
Yatenga	5.231	101	52
Bazéga	296	6	49
Passoré	292	6	49
Zoundwéogo	144	3	48
Boulkiemdé	1.257	27	47
Gourma	275	6	46
Oubritenga	923	20	46
Sanguié	548	12	46
Houet	6.138	140	44
Sissili	309	7	44
Ganzourgou	242	6	40
Comoé	475	13	37
Sourou	670	18	37
Mouhoun	128	4	32
Namentenga	80	3	27
Sanmatenga	81	3	27
Kouritenga	24	3	8
Bam	0	0	0
Bougouriba	0	0	0
KénéDougou	0	0	0
Kossi	0	0	0
Oudalan	0	0	0
Poni	0	0	0
Séno	0	0	0
Ensemble	49.290	996	49

Dans ce tableau, il ressort que neuf provinces ont des ratios élèves/classe égaux ou supérieurs à la moyenne générale du privé, c'est-à-dire à 49 élèves/classe. Dans le bas du tableau, sept provinces (peu scolarisées) n'ont aucun établissement privé.

On observe également une grande disparité dans les effectifs et le nombre de classes : un grand nombre de provinces ne comptent guère plus d'une école privée (3, 4 ou 6 classes). Pour mieux faire ressortir cet aspect, il n'est pas inutile de reformater ce tableau en l'ordonnant d'après les effectifs.

Classement d'après les effectifs

Provinces	effectifs	classes	ratio
Kadiogo	30 147	584	52
Houet	6 138	140	44
Yatenga	5 231	101	52
Boulkiemdé	1.257	27	47
Soum	1.013	19	53
Oubritenga	923	20	46
Sourou	670	18	37
Sanguié	548	12	46
Comoé	475	13	37
Nahouri	359	6	60
Sissili	309	7	44
Bazéga	296	6	49
Passoré	292	6	49
Gourma	275	6	46
Boulgou	257	3	86
Ganzourgou	242	6	40
Tapoa	215	3	72
Gnagna	186	3	62
Zoundwéogo	144	3	48
Mouhoun	128	4	32
Sanmatenga	81	3	27
Namentenga	80	3	27
Kouritenga	24	3	8
Bam	0	0	0
Bougouriba	0	0	0
KénéDougou	0	0	0
Kossi	0	0	0
Oudalan	0	0	0
Poni	0	0	0
Séno	0	0	0
Ensemble	49.290	996	49

Le plus gros des effectifs se trouve concentré dans les trois premières provinces (Kadiogo, Houet, Yatenga). Elles présentent, globalement, un ratio plus élevé que les autres (50 élèves/classe), mais tout de même moins important que pour l'ensemble du public (59 élèves/classe).

Provinces	effectifs	classes	ratio
1-3	41.516	825	50
4-23	7.774	171	28
24-30	0	0	0
Ensemble	49.290	996	49

Les écoles privées sont souvent des écoles confessionnelles, réputées dispenser un enseignement de qualité en disposant d'un meilleur encadrement que les écoles publiques.

4.4. Comparaison des ratios élèves/classe dans le public et le privé

Provinces	public	privé
Kadiogo	94	52
Nahouri	79	60
Houet	78	44
Boulkiemdé	63	47
Mouhoun	61	32
Boulgou	60	86
Sanguié	60	46
Comoé	58	37
Gourma	58	46
Sourou	58	37
Bazéga	57	49
Zoundwéogo	57	48
Bam	56	0
Kouritenga	54	8
Kossi	53	0
KénéDougou	51	0
Sissili	51	44
Bougouriba	49	0
Oubritenga	49	46
Passoré	49	49
Séno	48	0
Ganzourgou	46	40
Sanmatenga	46	27
Poni	45	0
Tapoa	45	72
Yatenga	45	52
Namentenga	44	27
Oudalan	44	0
Soum	43	53
Gnagna	40	62
Ensemble	59	49

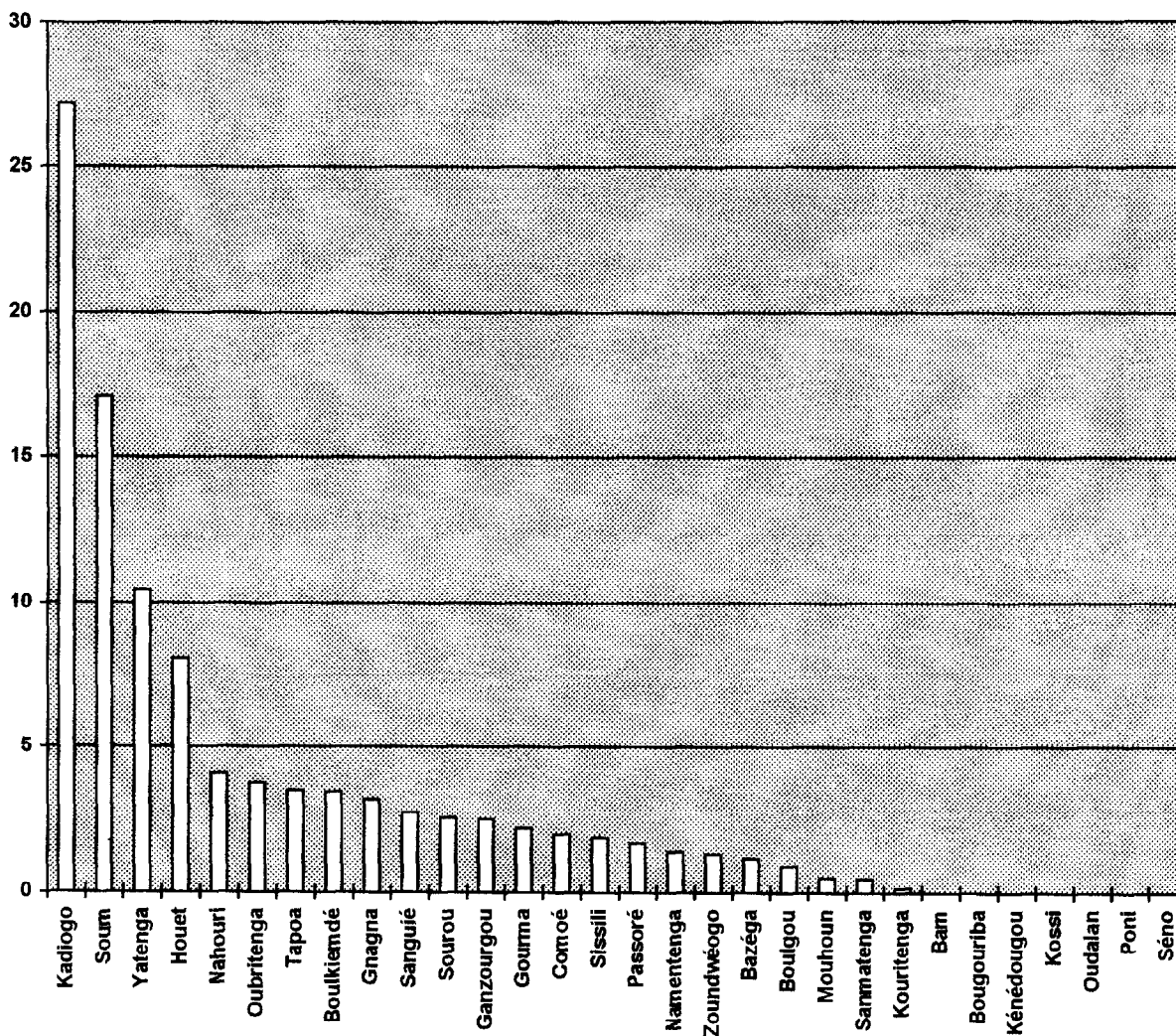
Les ratios élèves/classe sont presque partout supérieurs dans le public, en moyenne 59 dans le public contre 49 dans le privé. Il y a toutefois des exceptions : Gnagna, Soum, Yatenga, Tapoa, Boulgou. cela s'explique surtout du fait que certaines écoles privées ont des classes limitées.

4.5. Rapport des effectifs du public et du privé

Provinces	public	privé	total	% privé
Kadiogo	80.886	30.147	111.033	27,15
Soum	4.908	1.013	5.921	17,10
Yatenga	44.852	5.231	50.083	10,44
Houet	69.858	6.138	75.996	8,07
Nahouri	8.387	359	8.746	4,10
Oubritenga	23.468	923	24.391	3,78
Tapoa	5.878	215	6.093	3,52
Boulkiemdé	35.070	1.257	36.327	3,46
Gnagna	5.608	186	5.794	3,21
Sanguié	19.267	548	19.815	2,76
Sourou	25.438	670	26.108	2,56
Ganzourgou	9.338	242	9.580	2,52
Gourma	12.148	275	12.423	2,21
Comoé	23.377	475	23.852	1,99
Sissili	16.007	309	16.316	1,89
Passoré	17.049	292	17.341	1,68
Namentenga	5.612	80	5.692	1,40
Zoundwéogo	10.647	144	10.791	1,33
Bazéga	24.735	296	25.031	1,18
Boulgou	27.956	257	28.213	0,91
Mouhoun	24.554	128	24.682	0,51
Sanmatenga	16.745	81	16.826	0,48
Kouritenga	14.731	24	14.755	0,16
Bam	12.393	0	12.393	0
Bougouriba	14.238	0	14.238	0
KénéDougou	11.628	0	11.628	0
Kossi	15.855	0	15.855	0
Oudalan	3.790	0	3.790	0
Poni	10.203	0	10.203	0
Séno	6.279	0	6.279	0
Ensemble	600.905	49.290	650.195	7,58

Quatre provinces se situent au dessus de la moyenne nationale (Kadiogo, Soum, Yatenga et Houet), tandis que sept provinces (déjà signalées) n'ont aucun établissement privé.

Figure 17. Pourcentage des effectifs du privé par rapport au total des effectifs



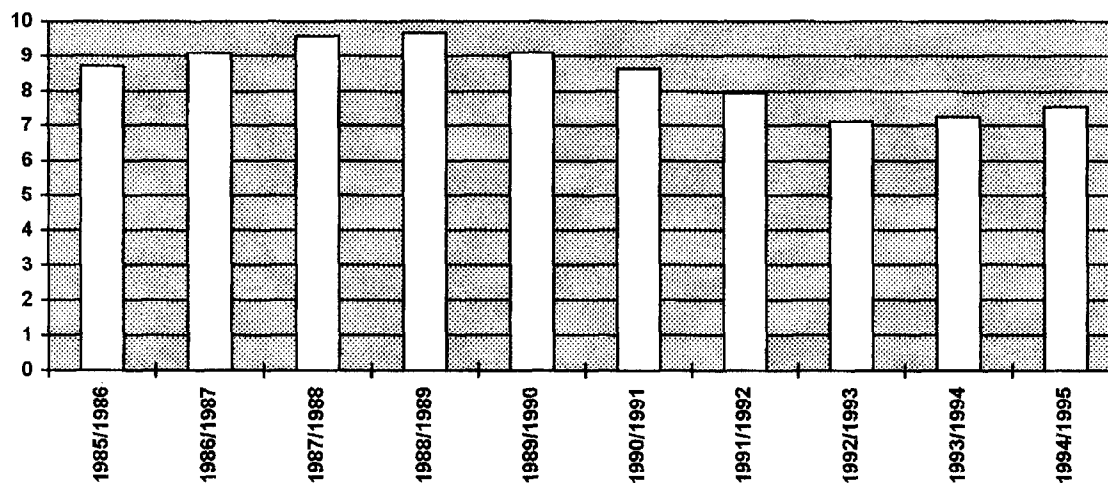
Les établissements privés ont une place non négligeable dans les quatre premières provinces (Kadiogo, Soum, Yatenga et Houet). Dans la comparaison générale, on aura l'occasion de souligner le rôle important du privé dans des provinces peu scolarisées (Soum, Yatenga, Tapoa, Gnagna...).

4.6. Évolution des effectifs du privé au cours des dix dernières années

	public	privé	total	% privé
1985/1986	321.134	30.673	351.807	8,71
1986/1987	354.246	35.438	389.684	9,09
1987/1988	372.409	39.498	411.907	9,58
1988/1989	400.423	42.906	443.329	9,67
1989/1990	429.852	43.127	472.979	9,11
1990/1991	460.785	43.629	504.414	8,64
1991/1992	487.819	42.192	530.011	7,96
1992/1993	522.517	40.127	562.644	7,13
1993/1994	556.295	43.737	600.032	7,28
1994/1995	600.905	49.290	650.195	7,58
Progression	187%	160%	185%	

Le privé a progressé en valeur absolue, passant de 30.673 élèves en 85/86 à 49.290 élèves en 94/95, mais pas aussi rapidement que le public. Le privé représentait 8,71% des effectifs en 85/86 ; il y a eu progression jusqu'en 88/89 (9,67% des effectifs), ralentissement jusqu'en 92/93 (7,13%) puis reprise dans les deux dernières années (7,58% en 94/95).

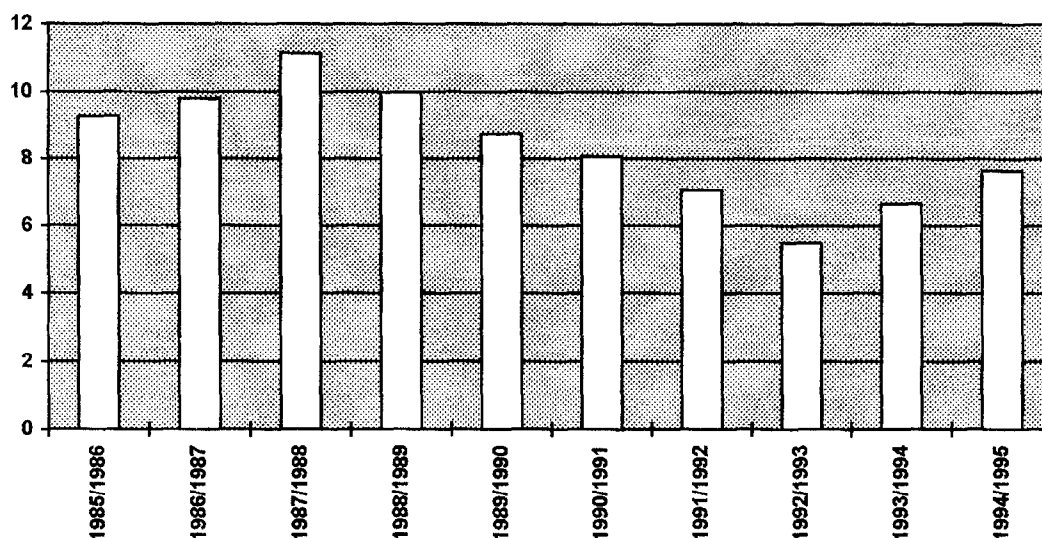
Figure 18. Évolution des effectifs du privé par rapport au public de 85/86 à 94/95



4.7. Évolution des effectifs du CP1 de 85/86 à 94/95

	public	privé	total	% privé
1985/1986	74.410	7.605	82.015	9,27
1986/1987	79.711	8.655	88.366	9,79
1987/1988	74.353	9.328	83.681	11,15
1988/1989	86.164	9.555	95.719	9,98
1989/1990	91.946	8.821	100.767	8,75
1990/1991	95.569	8.377	103.946	8,06
1991/1992	100.528	7.653	108.181	7,07
1992/1993	112.642	6.547	119.189	5,49
1993/1994	109.538	7.821	117.359	6,66
1994/1995	142.181	11.760	153.941	7,64
Progression	191,08%	154,64%	187,70%	

Figure 19. Évolution des effectifs du CP1 de 85/86 à 94/95



Les tendances observées dans l'évolution générale des effectifs du privé sont ici accentuées. C'est au niveau du recrutement, au CP1, que se profilent les changements.

5. RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR SEXE

5.1. Personnel enseignant : rapport de féminité

Provinces	Femmes	Hommes	F/H
Kadiogo	776	318	244,03
Bazéga	183	328	55,79
Houet	360	698	51,58
Oubritenga	177	371	47,71
Boulkiemdé	210	485	43,30
Gourma	50	183	27,32
Ganzourgou	44	165	26,67
Comoé	92	350	26,29
Kouritenga	65	252	25,79
Boulgou	107	447	23,94
Passoré	66	309	21,36
Mouhoun	77	362	21,27
Séno	25	127	19,69
Sanguié	55	283	19,43
Gnagna	25	130	19,23
Zoundwéogo	30	157	19,11
Yatenga	158	905	17,46
Nahouri	16	92	17,39
Sanmatenga	55	329	16,72
Sourou	69	416	16,59
Tapoa	20	131	15,27
Namentenga	24	161	14,91
Bougouriba	41	281	14,59
KénéDougou	30	222	13,51
Poni	31	232	13,36
Kossi	36	279	12,90
Bam	28	221	12,67
Oudalan	8	73	10,96
Soum	11	121	9,09
Sissili	30	332	9,04
Ensemble	2.899	8.760	33,09

La répartition du personnel enseignant par sexe est, partout, très disproportionnée. Dans le Kadiogo, les femmes représentent plus du double des hommes (244%). C'est une situation inverse dans toutes les autres provinces, allant jusqu'à 9% de femmes dans la Sissili. En moyenne, le rapport est de 33% de femmes.

Figure 20. Personnel enseignant : pourcentages de femmes par rapport aux hommes

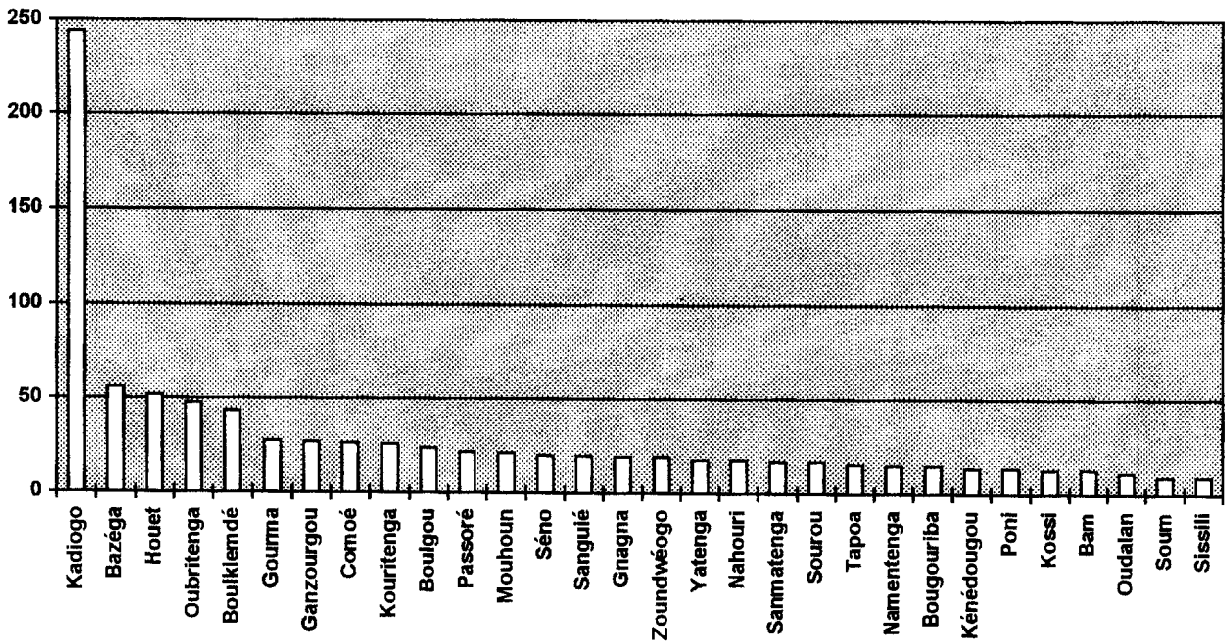
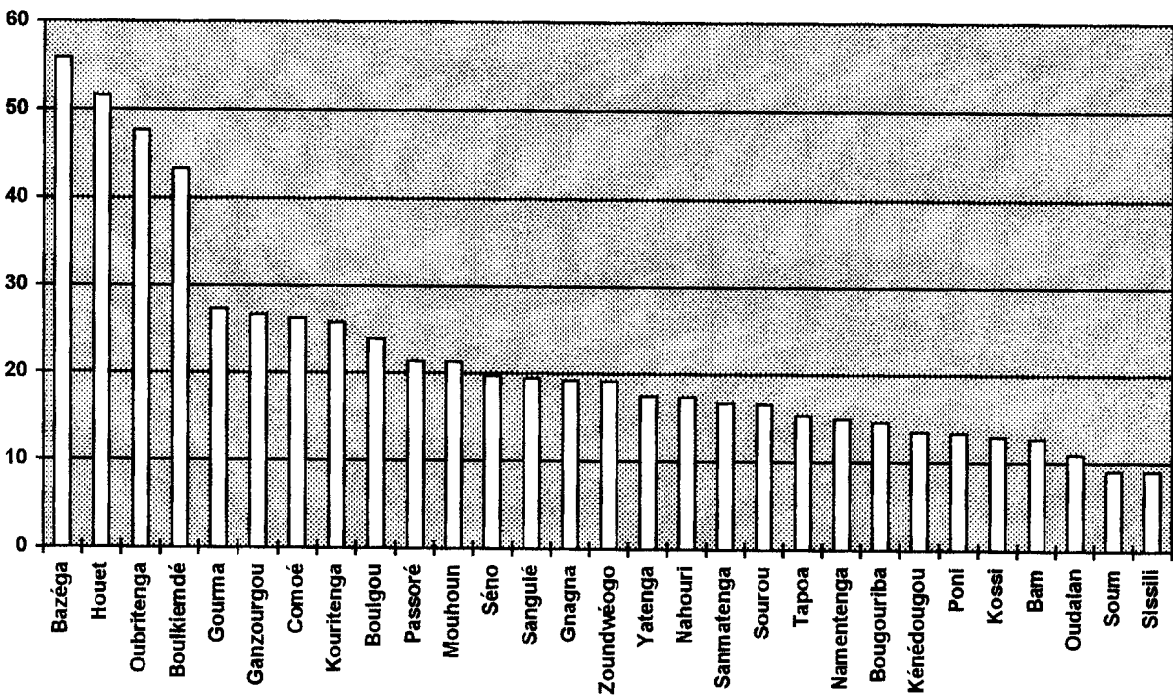


Figure 21. Pourcentage des femmes (en dehors du Kadiogo)



Ces deux graphiques montrent les déséquilibres flagrants de la représentation féminine dans le corps enseignant. Dans le Kadiogo, il y a 2,4 femmes pour un homme. Les proportions sont supérieures à la moyenne dans quatre autres provinces (Bazéga, Houet, Oubritenga et Boulkiemdé). Il y a moins de trois femmes pour dix hommes dans toutes les autres provinces.

5.2. Comparaison entre les "taux d'urbanisation" et les pourcentages de femmes

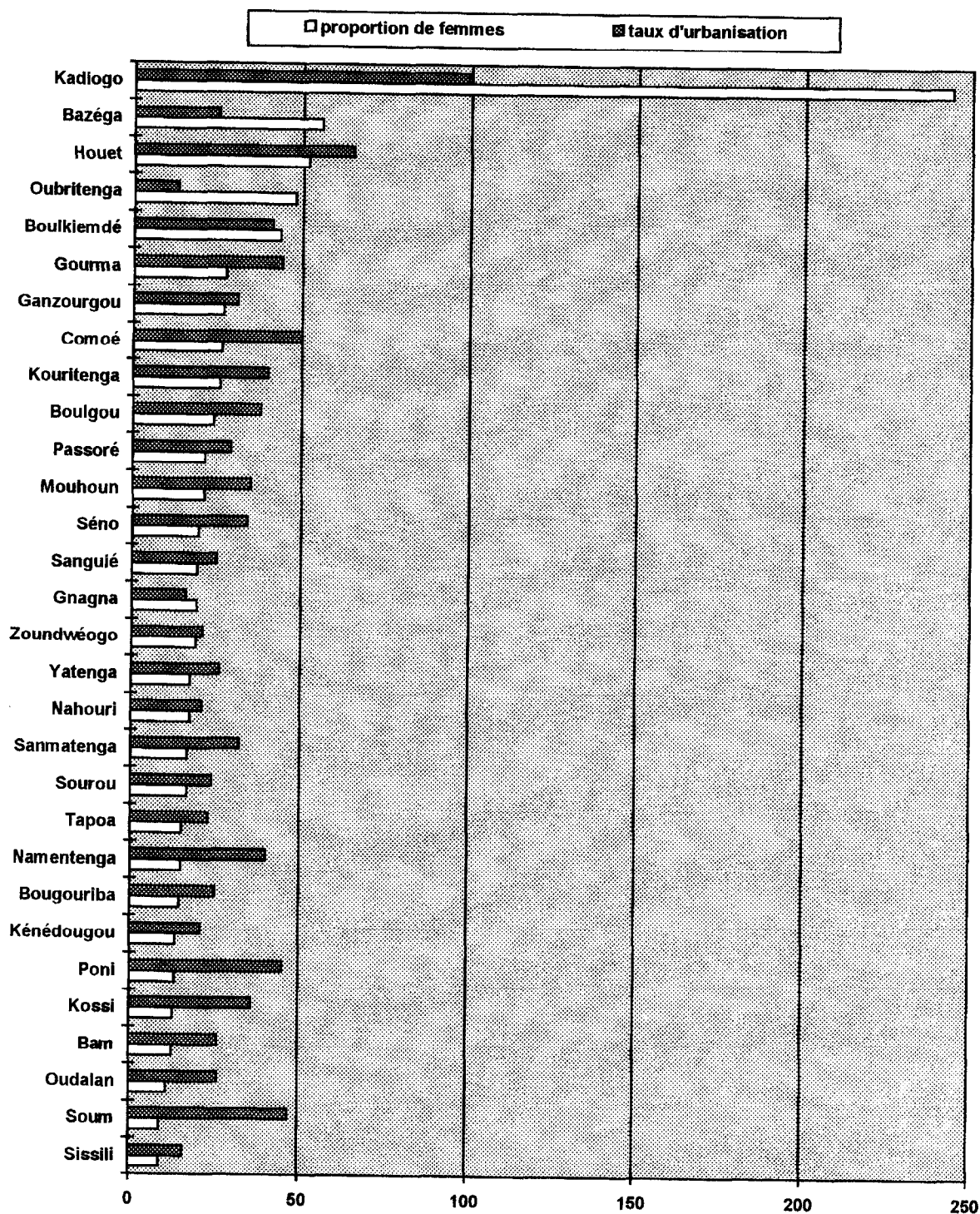
Il était intéressant de comparer les rapports de féminité dans le corps enseignant avec les "taux d'urbanisation", partant de l'hypothèse que les femmes préfèrent nettement les affectations en zone urbaine.

	% femmes	taux d'urbanisation
Kadiogo	244,03	99
Bazéga	55,79	25
Houet	51,58	65
Oubritenga	47,71	13
Boulkiemdé	43,30	41
Gourma	27,32	44
Ganzourgou	26,67	31
Comoé	26,29	50
Kouritenga	25,79	40
Boulgou	23,94	38
Passoré	21,36	29
Mouhoun	21,27	35
Séno	19,69	34
Sanguié	19,43	25
Gnagna	19,23	16
Zoundwéogo	19,11	21
Yatenga	17,46	26
Nahouri	17,39	21
Sanmatenga	16,72	32
Sourou	16,59	24
Tapoa	15,27	23
Namentenga	14,91	40
Bougouriba	14,59	25
KénéDougou	13,51	21
Poni	13,36	45
Kossi	12,90	36
Bam	12,67	26
Oudalan	10,96	26
Soum	9,09	47
Sissili	9,04	16
Ensemble	33,09	46

Il y a une corrélation assez évidente entre le "taux d'urbanisation" (affectation dans une commune) et le pourcentage de femmes enseignantes. Sur 12 provinces comptant plus de 20% de femmes, seulement 3 sont des zones fortement rurales ; en revanche, dans les 18 provinces où le pourcentage de femmes est inférieur à 20%, on compte 12 provinces rurales en majorité.

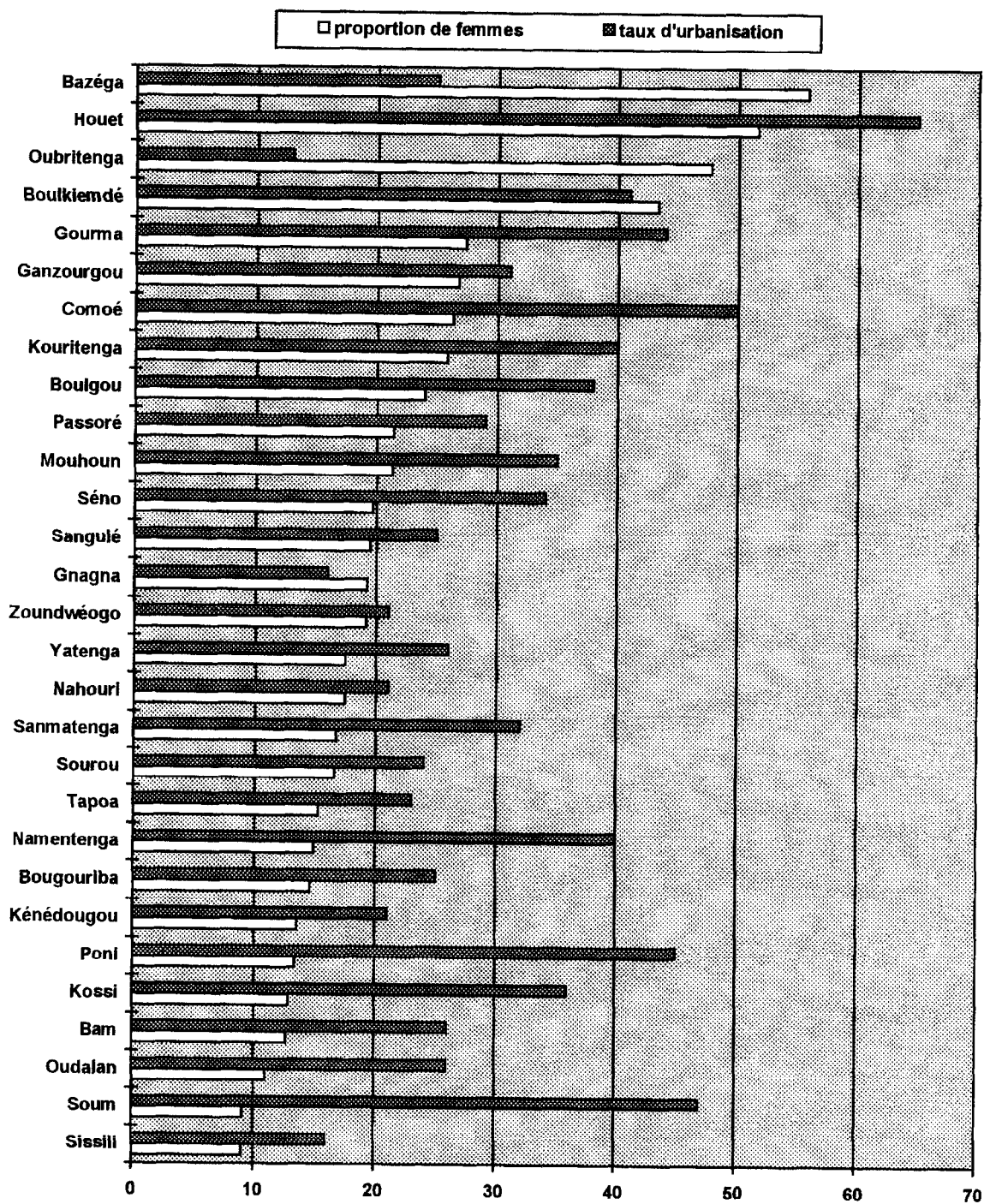
Ce phénomène peut s'expliquer facilement du fait que beaucoup de femmes enseignantes sont mariées à des fonctionnaires qui, eux-mêmes, sont affectés en milieu urbain. Par ailleurs, les femmes acceptent difficilement de "servir" isolées dans des zones rurales.

Figure 22. Proportion de femmes enseignantes et "taux d'urbanisation"



Ce graphique, ordonné en fonction des rapports de féminité dans le corps enseignant, fait surtout apparaître la forte disproportion de la province du Kadiogo, à la fois pour la proportion de femmes enseignantes et pour le niveau d'urbanisation.

Figure 23. Proportion de femmes enseignantes et "taux d'urbanisation" en dehors du Kadiogo



Ce graphique fait apparaître une corrélation "souple" entre les taux d'urbanisation et la proportion de femmes enseignantes, les deux séries de données se suivant plus ou moins.

6. RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR CATÉGORIES

6.1. Tableau général du personnel enseignant par catégories

- I.C. Instituteur certifié
 I. Instituteur
 I.A.C. Instituteur adjoint certifié
 I.A. Instituteur adjoint
 S.N.D. Service national de développement
 I.P. Instituteur principal

Provinces	I.C.	I.	I.A.C.	I.A.	S.N.D.	I.P.	Total
Bam	39	1	60	148	0	1	249
Bazéga	156	0	164	191	0	6	517
Bougouriba	40	0	98	176	1	7	322
Boulgou	139	1	194	218	0	5	557
Boulkiemdé	257	0	220	242	0	9	728
Comoé	124	4	124	199	0	9	460
Ganzourgou	35	1	70	108	0	1	215
Gnagna	9	0	47	103	0	0	159
Gourma	45	2	86	104	0	3	240
Houet	458	4	337	341	0	75	1.215
Kadiogo ¹	628	0	439	661	0	25	1.753
KénéDougou	54	2	79	112	0	5	252
Kossi	45	2	96	169	0	3	315
Kouritenga	80	0	100	136	1	3	320
Mouhoun	118	1	137	185	0	2	443
Nahouri	21	0	40	50	0	3	114
Namentenga	9	0	40	139	0	0	188
Oubritenga	174	1	178	204	0	10	567
Oudalan	4	1	23	52	0	1	81
Passoré	98	0	128	153	0	3	382
Poni	36	1	87	132	0	7	263
Sanguié	54	0	119	174	1	2	350
Sanmatenga	56	2	140	185	0	4	387
Séno	24	0	31	97	0	0	152
Sissili	53	1	102	212	0	1	369
Soum	17	0	44	88	0	2	151
Sourou	92	0	128	278	2	5	505
Tapoa	8	0	60	86	0	0	154
Yatenga	143	0	357	647	3	6	1.156
Zoundwéogo	19	1	54	116	0	0	190
Ensemble	3.035	25	3.782	5.706	8	198	12.754

1 Il n'est pas inutile de préciser ici les différences dans le Kadiogo entre le public et le privé :

	I.C.	I.	I.A.C.	I.A.	S.N.D.	I.P.	Total
public	570	0	374	132	0	18	1094
privé	58	0	65	529	0	7	659
ensemble	628	0	439	661	0	25	1753

6.2. Répartition du personnel enseignant par catégories dans le public et dans le privé

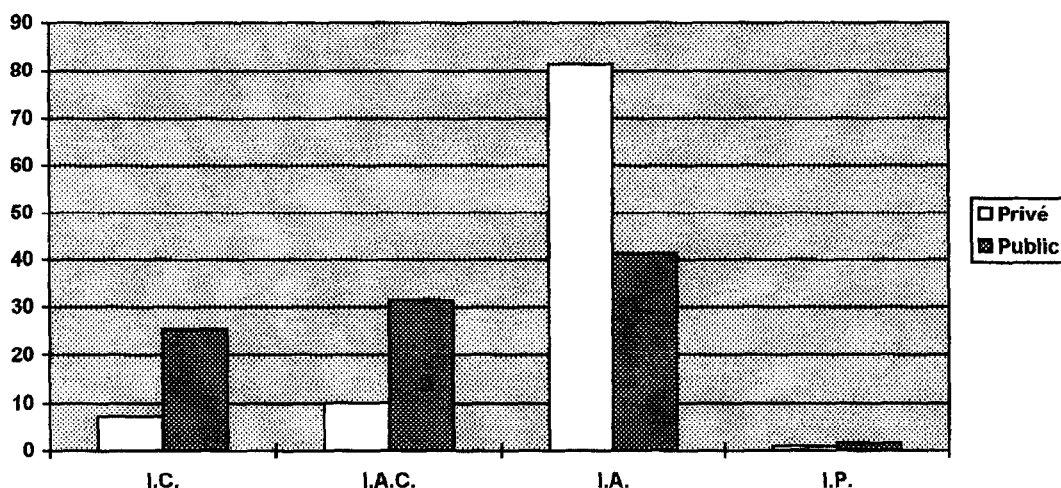
	I.C.	I.	I.A.C.	I.A.	S.N.D.	I.P.	Total
Privé	81	2	111	891	0	10	1.095
Public	2.974	23	3.671	4.815	8	188	11.679

En excluant les catégories très faiblement représentées (I. et S.N.D.), on obtient les totaux et les pourcentages suivants :

	I.C.	I.A.C.	I.A.	I.P.	Total
Privé	81	111	891	10	1.093
Public	2.974	3.671	4.815	188	11.648

	I.C.	I.A.C.	I.A.	I.P.	Total
Privé	7,41%	10,16%	81,52%	0,91%	100%
Public	25,53%	31,52%	41,34%	1,61%	100%

Figure 24. Répartition du personnel enseignant par catégorie dans le public et dans le privé



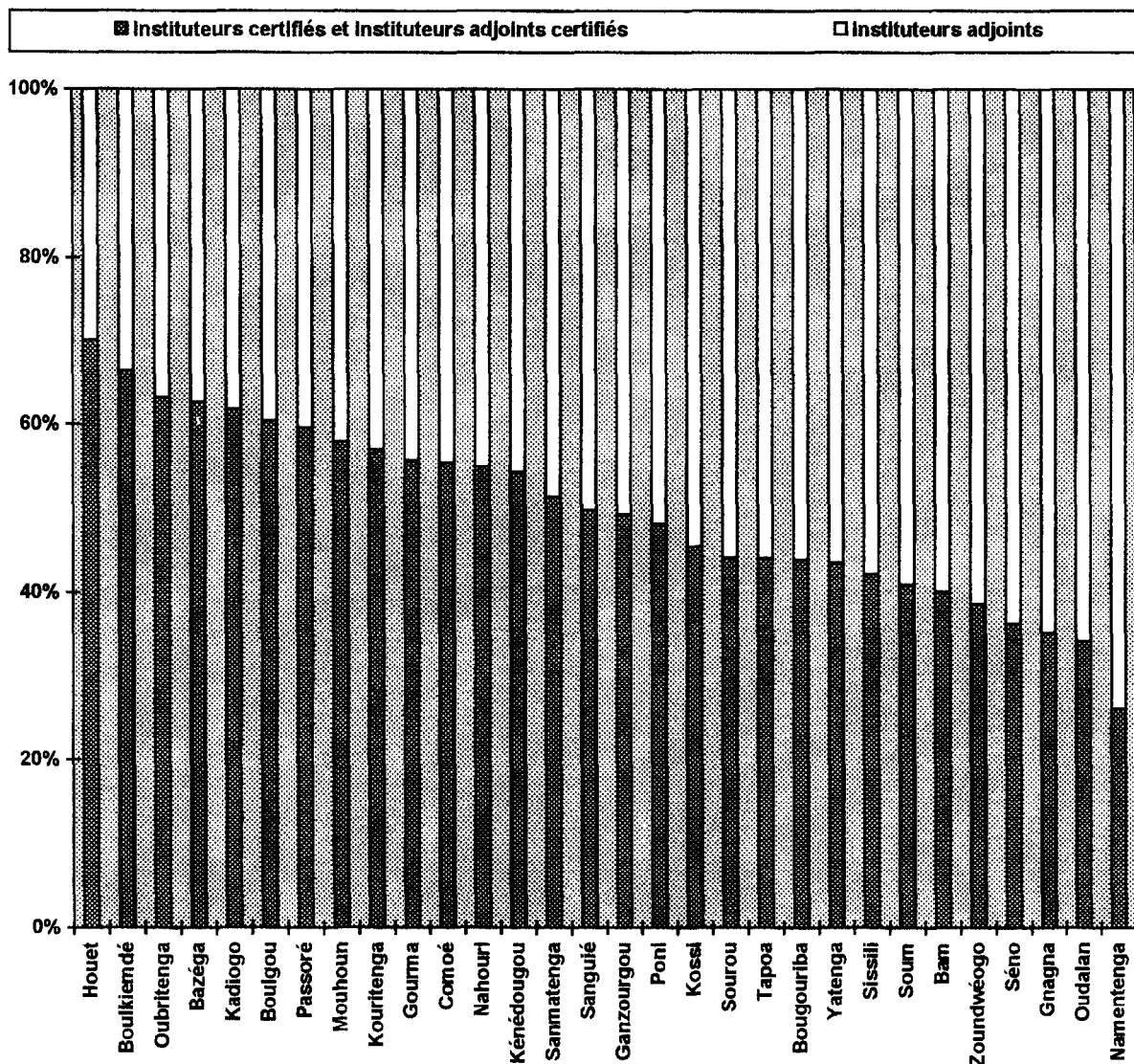
On constate que les catégories de personnel sont diversement réparties dans le public et dans le privé. Dans le privé, une très grande proportion du personnel (81,52%) n'a que le grade d'instituteur adjoint. C'est aussi la catégorie la plus importante dans le public (41,34%) mais les "certifiés" sont tout de même plus nombreux : Instituteurs certifiés et Instituteurs adjoints certifiés représentent 57,05% du personnel du public.

6.3. Rapports entre les principales catégories par provinces (public et privé confondus)

Provinces	I.C.	I.A.C.	I.A.
Houet	40,32	29,67	30,02
Boulkiemdé	35,74	30,60	33,66
Oubritenga	31,29	32,01	36,69
Bazéga	30,53	32,09	37,38
Kadiogo	36,34	25,41	38,25
Boulgou	25,23	35,21	39,56
Passoré	25,86	33,77	40,37
Mouhoun	26,82	31,14	42,05
Kouritenga	25,32	31,65	43,04
Gourma	19,15	36,60	44,26
Comoé	27,74	27,74	44,52
Nahouri	18,92	36,04	45,05
Kéné Dougou	22,04	32,24	45,71
Sanmatenga	14,70	36,75	48,56
Sanguié	15,56	34,29	50,14
Ganzourgou	16,43	32,86	50,70
Poni	14,12	34,12	51,76
Kossi	14,52	30,97	54,52
Sourou	18,47	25,70	55,82
Tapoa	5,19	38,96	55,84
Bougouriba	12,74	31,21	56,05
Yatenga	12,47	31,12	56,41
Sissili	14,44	27,79	57,77
Soum	11,41	29,53	59,06
Bam	15,79	24,29	59,92
Zoundwéogo	10,05	28,57	61,38
Séno	15,79	20,39	63,82
Gnagna	5,66	29,56	64,78
Oudalan	5,06	29,11	65,82
Namentenga	4,79	21,28	73,94
Ensemble	24,24	30,20	45,56

A partir de ce tableau et au vu de la figure suivante, il ressort très clairement que les régions les plus défavorisées ont des proportions plus fortes d'instituteurs adjoints (voir en particulier les provinces du nord : Namentenga, Oudalan, Gnagna, Séno...) et, inversement, des proportions moins importantes de "certifiés".

Figure 25. Proportion d'instituteurs adjoints par rapport aux instituteurs certifiés et instituteurs adjoints certifiés



Dans cette figure, on oppose les "certifiés" (c'est-à-dire les "instituteurs certifiés" et les "instituteurs adjoints certifiés") aux "non-certifiés" ("instituteurs adjoints"). Des différences très nettes s'observent selon les régions.

7. LES REDOUBLEMENTS

Il est intéressant de voir la situation des redoublements en 94/95 pour apprécier les rendements respectifs des garçons et des filles, et comparer les niveaux de redoublement avec les résultats au CEP.

7.1. Proportion des redoublants par niveau et sexe dans le public

	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Garçons	11,62	11,61	13,32	12,70	17,18	45,04	17,33
Filles	13,18	11,70	19,91	13,68	18,43	43,92	17,76
Ensemble	12,23	11,64	13,54	13,10	17,71	44,59	17,50

La proportion de redoublants est toujours plus importante chez les filles que chez les garçons, sauf au CM2. Cela traduit probablement des conditions de travail plus pénibles pour les filles et un abandon de la scolarité plus fréquent en cas d'échec au CEP. De manière générale, les redoublants sont beaucoup plus nombreux au CM2 où ils constituent près de la moitié des effectifs.

7.2. Les redoublants au CM2 (public et privé confondus)

	effectifs	redoublants	% redoublants
Nahouri	906	514	56,73
Tapoa	644	348	54,04
Boulgou	3.263	1.756	53,82
Oudalan	255	133	52,16
Sourou	3.313	1.694	51,13
Sanguié	2.667	1.363	51,11
Passoré	2.027	1.023	50,47
Bazéga	3.398	1.684	49,56
Comoé	2.895	1.420	49,05
Mouhoun	3.051	1.487	48,74
Yatenga	6.042	2.944	48,73
Kouritenga	1.726	839	48,61
Soum	769	369	47,98
Oubritenga	3.424	1.640	47,90
Gnagna	803	383	47,70
Boulkiemdé	5.562	2.613	46,98
Sanmatenga	2.157	1.006	46,64
Gourma	1.423	652	45,82
Bam	1.551	688	44,36
Zoundweogo	1.235	545	44,13
Sissili	2.179	961	44,10
Namentenga	712	313	43,96
KénéDougou	1.283	550	42,87
Poni	1.376	582	42,30
Houet	9.956	4.077	40,96
Bougouriba	1.870	761	40,70
Ganzourgou	1.039	415	39,94
Kadiogo	18.008	6.545	36,34
Kossi	2.061	572	27,75
Séno	537	117	21,79
Ensemble	86.132	37.994	44,11

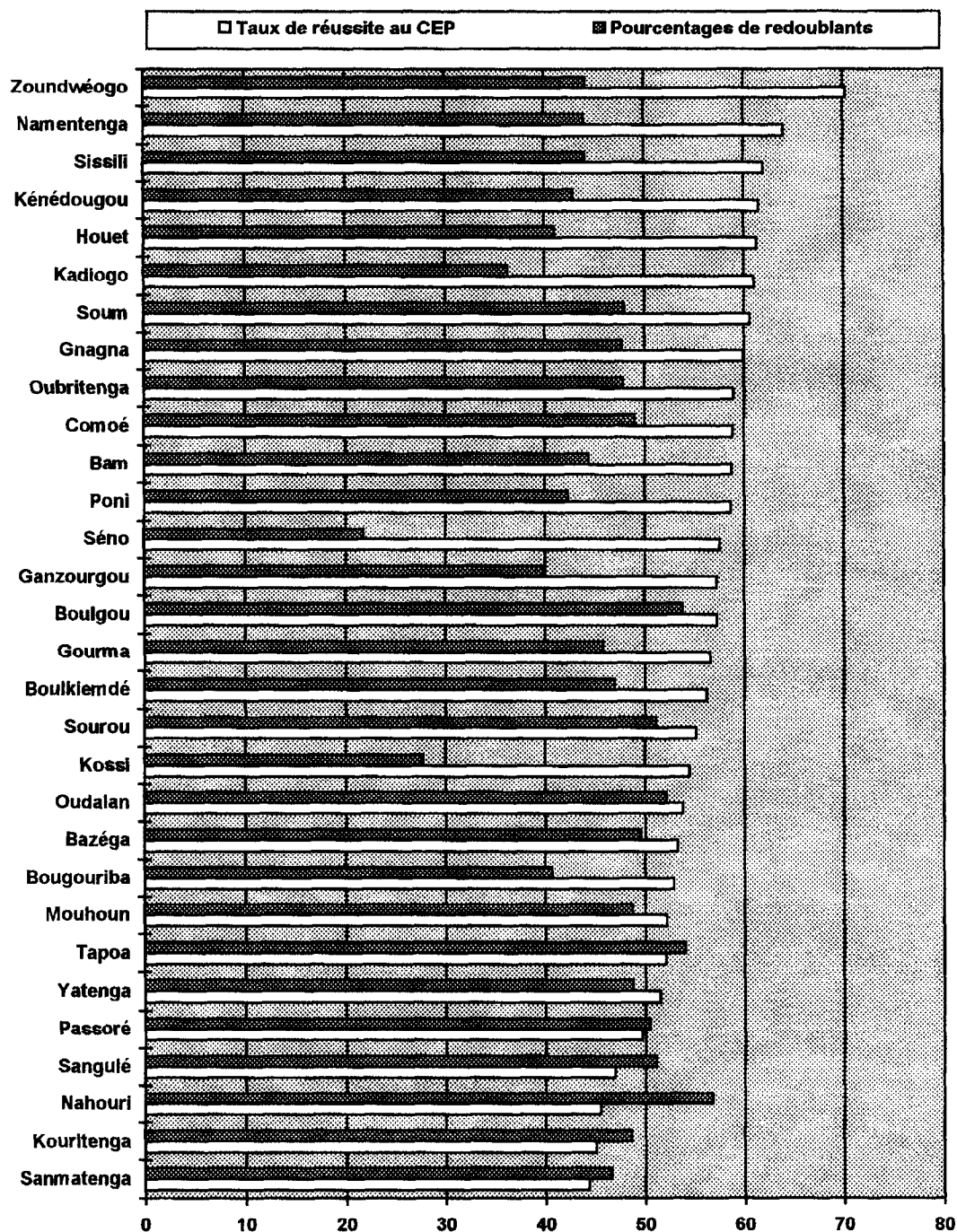
La classe du CM2 étant une classe de fin de cycle, on observe que les taux de redoublement y sont très importants (44,11% en moyenne) et qu'ils sont variables selon les provinces, allant du simple au double. En effet, si le Nahouri présente près de six redoublants sur dix élèves au CM2, dans le Séno, il n'y a qu'un redoublant pour cinq élèves environ.

7.3. Taux de réussite au CEP et pourcentages de redoublants au CM2

Provinces	Taux de réussite au CEP	Pourcentages de redoublants
Zoundwéogo	70,26	44,13
Namentenga	64,01	43,96
Sissili	61,98	44,10
KénéDougou	61,56	42,87
Houet	61,29	40,95
Kadiogo	60,98	36,34
Soum	60,59	47,98
Gnagna	59,95	47,70
Ouhritenga	58,94	47,90
Comoé	58,88	49,05
Bam	58,79	44,36
Poni	58,67	42,30
Séno	57,55	21,79
Ganzourgou	57,29	39,94
Boulgou	57,26	53,82
Gourma	56,59	45,82
Boulkiemdé	56,24	46,98
Sourou	55,16	51,13
Kossi	54,43	27,75
Oudalan	53,81	52,16
Bazéga	53,28	49,56
Bougouriba	52,89	40,70
Mouhoun	52,22	48,74
Tapoa	52,06	54,04
Yatenga	51,51	48,73
Passoré	49,68	50,47
Sanguié	46,98	51,11
Nahouri	45,54	56,73
Kouritenga	45,08	48,61
Sanmatenga	44,39	46,64
Ensemble	56,91	44,11

Le rapport, proportionnellement inverse, entre les taux de réussite au CEP et les pourcentages de redoublants au CM2 se vérifie assez bien : sur les 15 provinces ayant de "bons" résultats au CEP (supérieurs à la moyenne nationale), 7 ont des taux de redoublants inférieurs à la moyenne ; en revanche, sur les 15 provinces ayant de faibles résultats au CEP, 2 provinces seulement ont de faibles taux de redoublants.

Figure 26. Taux de réussite au CEP et pourcentages de redoublants au CM2

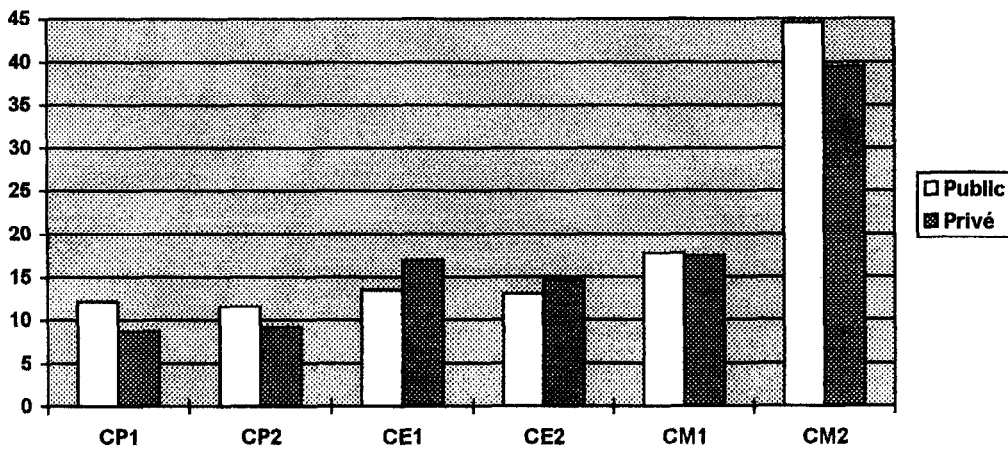


On observera que les deux séries de données ont tendance à être inversées : les provinces qui présentent les meilleurs résultats scolaires (Zoundwéogo, Namentenga, Sissili, Kéné Dougou, Houet, etc.) ont des pourcentages de redoublants moins élevés que celles qui ont des mauvais résultats scolaires (Sanmatenga, Kouritenga, Nahouri, etc.). Mais, comme on peut le constater, il y a de nombreuses "irrégularités".

7.4. Proportion de redoublants par niveau et type d'école

Niveaux	Public	Privé
CP1	12,23	8,71
CP2	11,64	9,18
CE1	13,54	16,94
CE2	13,10	14,57
CM1	17,71	17,41
CM2	44,59	39,52
Total	17,50	17,83

Figure 27. Proportion de redoublants par niveau et type d'école



Il semble se dégager une augmentation des taux de redoublement à chaque niveau, avec des paliers selon les cours : CP, CE puis CM. Il y aurait sensiblement moins de redoublements en CP2 qu'en CP1, en CE2 qu'en CE1. En revanche, le barrage du CEP et de l'entrée en sixième provoque un engorgement au niveau du CM2.

Il y a moins de redoublants dans le privé que dans le public en CP et en CM, mais davantage en CE.

8. SITUATION MATÉRIELLE DES INFRASTRUCTURES

8.1. Pourcentages de constructions en dur

Des distinctions opérées par la DEP (constructions en dur, semi-dur, banco, paille²), nous calculerons tout d'abord le pourcentage de classes construites en dur par rapport au total des constructions, afin de déterminer un certain indice de "développement" des infrastructures. Dans le tableau suivant, le classement suit les pourcentages.

Provinces	dur	total	% dur
Oudalan	86	86	100%
Boulgou	457	468	97%
Ganzourgou	201	207	97%
Sanmatenga	358	368	97%
Zoundwéogo	183	190	96%
Bazéga	418	439	95%
Kouritenga	266	278	95%
Nahouri	106	112	94%
Gourma	202	216	93%
Namentenga	124	132	93%
Comoé	385	415	92%
Bam	201	220	91%
Kadiogo	1.333	1.449	91%
Sanguié	305	334	91%
Houet	930	1.032	90%
KénéDougou	206	228	90%
Boulkiemdé	525	585	89%
Mouhoun	355	406	87%
Kossi	254	302	84%
Ouhimbé	417	496	84%
Passoré	287	352	81%
Gnagna	116	144	80%
Bougouriba	231	293	78%
Sourou	351	456	76%
Sissili	241	320	75%
Poni	166	226	73%
Tapoa	90	135	66%
Soum	83	133	62%
Yatenga	635	1.108	57%
Séno	70	132	53%
Total	9.582	11.262	85%

2 En fait, il n'y a maintenant plus aucune classe construite en paille.

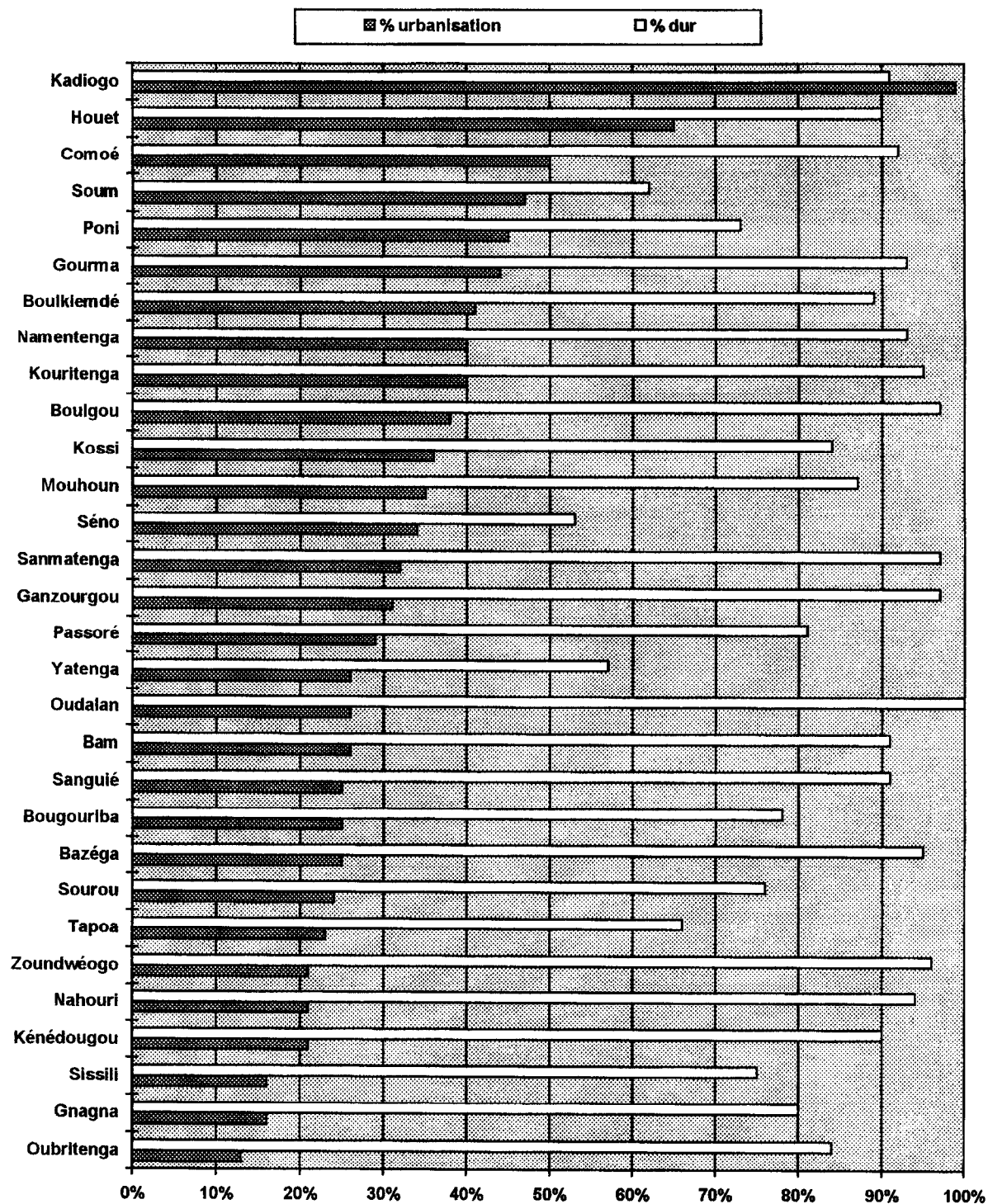
8.2. Comparaison entre le "taux d'urbanisation" et les types de construction

- Tableau général

Provinces	% urbanisation	% dur
Kadiogo	99%	91%
Houet	65%	90%
Comoé	50%	92%
Soum	47%	62%
Poni	45%	73%
Gourma	44%	93%
Boulkiemdé	41%	89%
Kouritenga	40%	95%
Namentenga	40%	93%
Boulgou	38%	97%
Kossi	36%	84%
Mouhoun	35%	87%
Séno	34%	53%
Sanmatenga	32%	97%
Ganzourgou	31%	97%
Passoré	29%	81%
Bam	26%	91%
Oudalan	26%	100%
Yatenga	26%	57%
Bazéga	25%	95%
Bougouriba	25%	78%
Sanguié	25%	91%
Sourou	24%	76%
Tapoa	23%	66%
Kéné Dougou	21%	90%
Nahouri	21%	94%
Zoundwéogo	21%	96%
Gnagna	16%	80%
Sissili	16%	75%
Ouhimbé	13%	84%
Moyennes	47%	85%

Dans le tableau ci-dessus, ordonné en fonction du taux d'urbanisation, il ressort que le type de construction des classes est lié, dans une certaine mesure, au niveau d'urbanisation. Ainsi, par exemple, les provinces du Kadiogo, du Houet et de la Comoé, très urbanisées, constituant des centres politiques, économiques et industriels, disposent d'une forte proportion de bâtiments scolaires en dur. Le Yatenga, le Zoundwéogo, la Tapoa et le Sourou constituent des cas inverses : il est plus fréquent de trouver des classes en banco dans les zones rurales.

Figure 28. "Taux d'urbanisation" et situation matérielle des infrastructures



Dans ce graphique, on notera que les deux courbes sont bien loin de se suivre "pas à pas" mais, malgré de nombreuses "exceptions", une certaine convergence apparaît, comme en témoigne la synthèse ci-après.

- Synthèse par tranches de "taux d'urbanisation"

Taux d'urbanisation supérieur à 30%

Provinces	% urbanisation	% dur
Kadiogo	99%	91%
Houet	65%	90%
Cornoé	50%	92%
Soum	47%	62%
Poni	45%	73%
Gourma	44%	93%
Boulkiemdé	41%	89%
Kouritenga	40%	95%
Namentenga	40%	93%
Boulgou	36%	97%
Kossi	36%	84%
Mouhoun	35%	87%
Séno	34%	53%
Sanmatenga	32%	97%
Ganzourgou	31%	97%
Moyennes	45,13%	89,91%

Taux d'urbanisation inférieur à 30%

Provinces	% urbanisation	% dur
Passoré	29%	81%
Bam	26%	91%
Oudalan	26%	100%
Yatenga	26%	57%
Bazéga	25%	95%
Bougouriba	25%	78%
Sanguié	25%	91%
Sourou	24%	76%
Tapoa	23%	66%
KénéDougou	21%	90%
Nahouri	21%	94%
Zoundwéogo	21%	96%
Gnagna	16%	80%
Sissili	16%	75%
Oubritenga	13%	84%
Moyennes	22,46%	78,83%

Bien que l'on ne puisse établir de correspondances tout à fait régulières, il semble se dégager tout de même une certaine corrélation entre les "taux d'urbanisation" et les types de construction des écoles. Dans les zones plus fortement urbanisées (plus de 30%), on dénombre 11/15 provinces avec plus de 85% d'écoles en dur ; en revanche, dans les zones moins urbanisées (moins de 30%), on compte 7/15 provinces avec plus de 85% d'écoles en dur. Les moyennes générales basées sur ces distinctions traduisent les mêmes tendances :

Taux d'urbanisation	Moyenne du taux d'urbanisation	Moyenne du taux d'écoles en dur
> 30%	45,13%	89,91%
< 30%	22,46%	78,83%

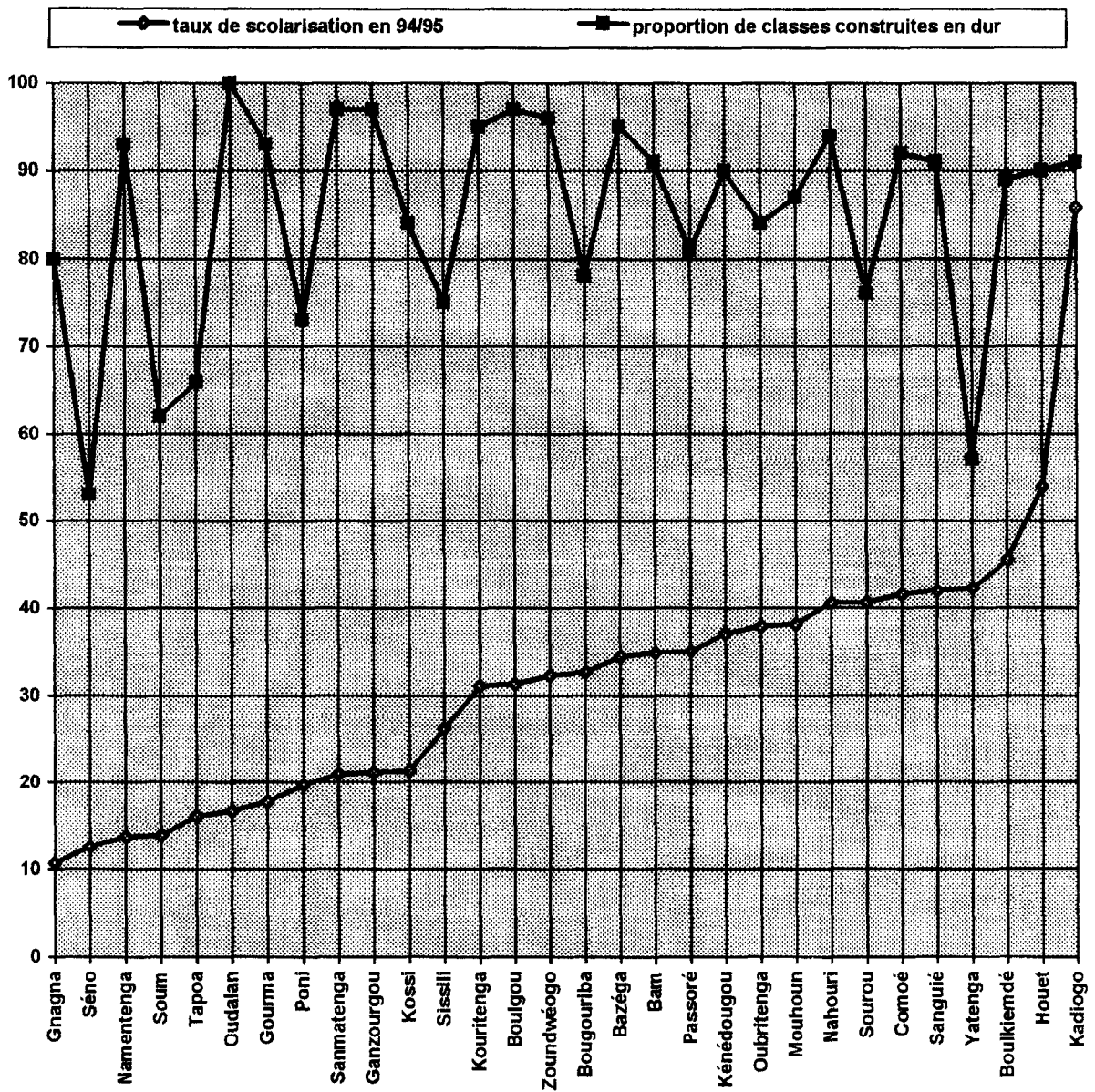
Les planificateurs de l'éducation devraient évidemment se pencher sur le cas des provinces qui se situent en dessous de la moyenne nationale : Séno, Yatenga, Soum, Tapoa, etc.

8.3. Comparaison entre la situation matérielle des infrastructures et les taux de scolarisation

Provinces	taux de scolarisation en 94/95	% d'écoles construites en dur
Kadiogo	85,83	91
Houet	53,88	90
Boulkiemdé	45,60	89
Yatenga	42,32	57
Sanguié	42,03	91
Comoé	41,63	92
Sourou	40,72	76
Nahouri	40,63	94
Mouhoun	38,21	87
Oubritenga	37,97	84
KénéDougou	37,21	90
Passoré	35,11	81
Bam	34,93	91
Bazéga	34,49	95
Bougouriba	32,67	78
Zoundwéogo	32,34	96
Boulgou	31,35	97
Kouritenga	31,12	95
Sissili	26,26	75
Kossi	21,39	84
Ganzourgou	21,21	97
Sanmatenga	20,98	97
Poni	19,66	73
Gourma	17,78	93
Oudalan	16,72	100
Tapoa	16,12	66
Soum	13,94	62
Namentenga	13,76	93
Séno	12,62	53
Gnagna	10,71	80
Moyenne	35,69	85%

Dans ce tableau, on souligne en grisé les taux de scolarisation supérieurs à la moyenne nationale (35,69%), d'une part, et les taux élevés de constructions en dur, d'autre part. Au premier abord, on constate une grande "dispersion" des constructions en dur. La corrélation n'apparaît pas très nettement.

Figure 29. Taux de scolarisation et types de construction des écoles



Malgré de nombreuses "irrégularités", on constate néanmoins que les deux courbes présentent sensiblement les mêmes tendances. Les synthèses par tranches de taux de scolarisation le montreront plus nettement.

Synthèse par tranches de taux de scolarisation

Provinces	scolarisables	effectifs	taux de scol.	classes	dur	% dur
> 30% scol.	1.190.395	535.423	44,98%	8.861	7.591	85,67%
< 30% scol.	631.537	114.772	18,17%	2.401	1.991	82,92%
Moyenne	1.821.932	650.195	35,69%	11.262	9.582	85,08%

On constate qu'il y a un léger déséquilibre au détriment des régions les moins scolarisées (82,92% de classes en dur pour les régions peu scolarisées contre 85,67% pour les régions plus scolarisées).

Mais il est encore plus significatif de dénombrer les provinces ayant plus de 85% de classes en dur. Sur les 18 provinces ayant un taux de scolarisation supérieur à 30%, 13 provinces ont plus de 85% de classes en dur. En revanche, sur les 12 provinces ayant un taux de scolarisation inférieur à 30%, seulement 5 provinces ont plus de 85% de classes en dur. Il y aurait donc une corrélation entre l'état des infrastructures et le taux de scolarisation, même si de nombreuses "irrégularités" viennent contredire ce modèle. En fait, il s'agit d'un cumul de facteurs : les provinces reculées, moins urbanisées, disposent de moins d'infrastructures ; la demande en éducation y est moindre d'où les faibles taux de scolarisation. On relèvera ci-après les "exceptions" (assez nombreuses) à ce modèle.

- Provinces bien scolarisées avec un faible pourcentage d'écoles en dur

	taux de scolarisation en 94/95	% de classes construites en dur
Yatenga	42,32	57
Sourou	40,72	76
Oubritenga	37,97	84
Oubritenga	37,97	84
Passoré	35,11	81

- Provinces avec faible taux de scolarisation et pourcentage élevé d'écoles en dur

	taux de scolarisation en 94/95	% de classes construites en dur
Ganzourgou	21,21	97
Sanmatenga	20,98	97
Gourma	17,78	93
Oudalan	16,72	100
Namentenga	13,76	93

Les situations les plus graves sont évidemment celles où se trouvent cumulés un faible taux de scolarisation et un faible pourcentage d'écoles en dur

	taux de scolarisation en 94/95	% d'écoles construites en dur
Sissili	26,26	75
Kossi	21,39	84
Poni	19,66	73
Tapoa	16,12	66
Soum	13,94	62
Séno	12,62	53
Gnagna	10,71	80

9. INDICE DE DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE

A la manière de "l'indice de développement humain" du PNUD, on regroupera ici, dans un même tableau, les différents "indicateurs de développement scolaire": 1. les taux de scolarisation; 2. les rapports de féminité scolaire; 3. les ratios élèves/classe; 4. l'offre scolaire en matière d'infrastructures (rapport entre la population scolarisable et le nombre de classes disponibles); 5. les pourcentages de certifiés; 6. la qualification des maîtres (proportion d'instituteurs adjoints); 7. la proportion de femmes dans le personnel enseignant; 8. la situation matérielle des infrastructures (pourcentage de classes construites en dur); 9. la proportion des effectifs du privé par rapport au public.

Dans le tableau suivant, on soulignera avec des trames les zones situées au dessus de la moyenne pour un critère donné (ou au dessous de la moyenne pour l'offre scolaire et la proportion d'instituteurs adjoints). Le tableau est ordonné en fonction des taux de scolarisation.

9.1. Tableau général des indicateurs de développement scolaire

Provinces	scol.	filles	ratio	offre	certifiés	qual.	femmes	infrastr.	privé
Kadiogo	85,83	95,47	77	89	61,75	38,25	244,03	91	27,15
Houet	53,88	75,34	74	137	69,98	30,02	51,58	90	5,07
Boulkiemdé	45,60	57,87	62	136	66,34	33,66	43,30	89	3,46
Yatenga	42,32	47,66	45	107	43,59	56,41	17,46	57	10,44
Sanguié	42,03	62,67	59	141	49,86	50,14	19,43	91	2,76
Comoé	41,63	63,90	57	138	55,48	44,52	26,29	92	1,99
Sourou	40,72	67,68	57	141	44,18	55,82	16,59	76	2,56
Nahouri	40,63	67,61	78	192	54,95	45,05	17,39	94	4,10
Mouhoun	38,21	71,75	61	169	57,95	42,05	21,27	87	0,51
Oubritenga	37,97	60,25	49	130	63,31	36,69	47,71	84	3,78
KénéDougou	37,21	52,72	51	137	54,29	45,71	13,51	90	0
Passoré	35,11	47,19	49	140	59,63	40,37	21,36	81	1,68
Bam	34,93	51,56	56	161	40,08	59,92	12,67	91	0
Bazéga	34,49	64,02	57	165	62,62	37,38	55,79	95	1,18
Bougouriba	32,67	48,65	49	149	43,95	56,05	14,59	78	0
Zoundwéogo	32,34	60,03	57	176	38,62	61,38	19,11	96	1,33
Boulgou	31,35	58,19	60	192	60,44	39,56	23,94	97	0,91
Kouritenga	31,12	57,14	53	171	56,96	43,04	25,79	95	0,16
Sissili	26,26	55,51	51	194	42,23	57,77	9,04	75	1,89
Kossi	21,39	55,24	52	245	45,48	54,52	12,90	84	0
Ganzourgou	21,21	49,78	46	218	49,30	50,70	26,67	97	2,52
Sanmatenga	20,98	47,02	46	218	51,44	48,56	16,72	97	0,48
Poni	19,66	55,34	45	230	48,24	51,76	13,36	73	0
Gourma	17,78	60,44	68	323	55,74	44,26	27,32	93	2,21
Oudalan	16,72	48,34	44	264	34,18	65,82	10,96	100	0
Tapoa	16,12	51,72	45	280	44,16	55,84	15,27	66	3,52
Soum	13,94	48,28	45	319	40,94	59,06	9,09	62	17,10
Namentenga	13,76	48,00	43	313	26,06	73,94	14,91	93	1,40
Séno	12,62	58,72	48	377	36,18	63,82	19,69	53	0
Gnagna	10,71	40,63	40	376	35,22	64,78	19,23	80	3,21
Moyennes	35,69	64,23	58	162	54,44	45,56	33,09	85	7,58

Synthèse par niveau de développement du système éducatif

niveau de scol.	filles	ratio	offre	certifiés	qual.	femmes	infrastr.	privé	total
élevé	5	6	9	7	7	4	7	3	48
moyen	0	1	4	4	4	1	6	0	20
faible	0	1	0	1	1	0	5	1	9

En regroupant les provinces d'après les taux de scolarisation en trois niveaux de développement : élevé (les dix premières provinces qui ont des taux de scolarisation compris entre 85 et 37,9%), moyen (taux de scolarisation entre 37,2 et 21,3%), faible (entre 19 et 10%), on constate que les autres indicateurs suivent plus ou moins la hiérarchie établie. Le tableau synthétique se lit de la manière suivante. Parmi les dix provinces avec niveau de scolarisation élevé, cinq ont un rapport de féminité scolaire supérieur à la moyenne, six ont un ratio élèves/classe supérieur à la moyenne, etc. Parmi les dix provinces ayant un taux de scolarisation moyen, aucune n'a un rapport de féminité scolaire supérieur à la moyenne, etc. En examinant le tableau verticalement, par colonne, on constate que les chiffres sont presque toujours dégressifs.

Comme il apparaît assez clairement dans ces tableaux, le taux de scolarisation semble être un indicateur "pilote", fiable et pertinent, susceptible à lui seul de donner une bonne catégorisation de l'état général du système éducatif par zone, mais il convient de tenir compte aussi des autres critères de développement du système éducatif, qui peuvent être mis en parallèle avec cet indicateur de base.

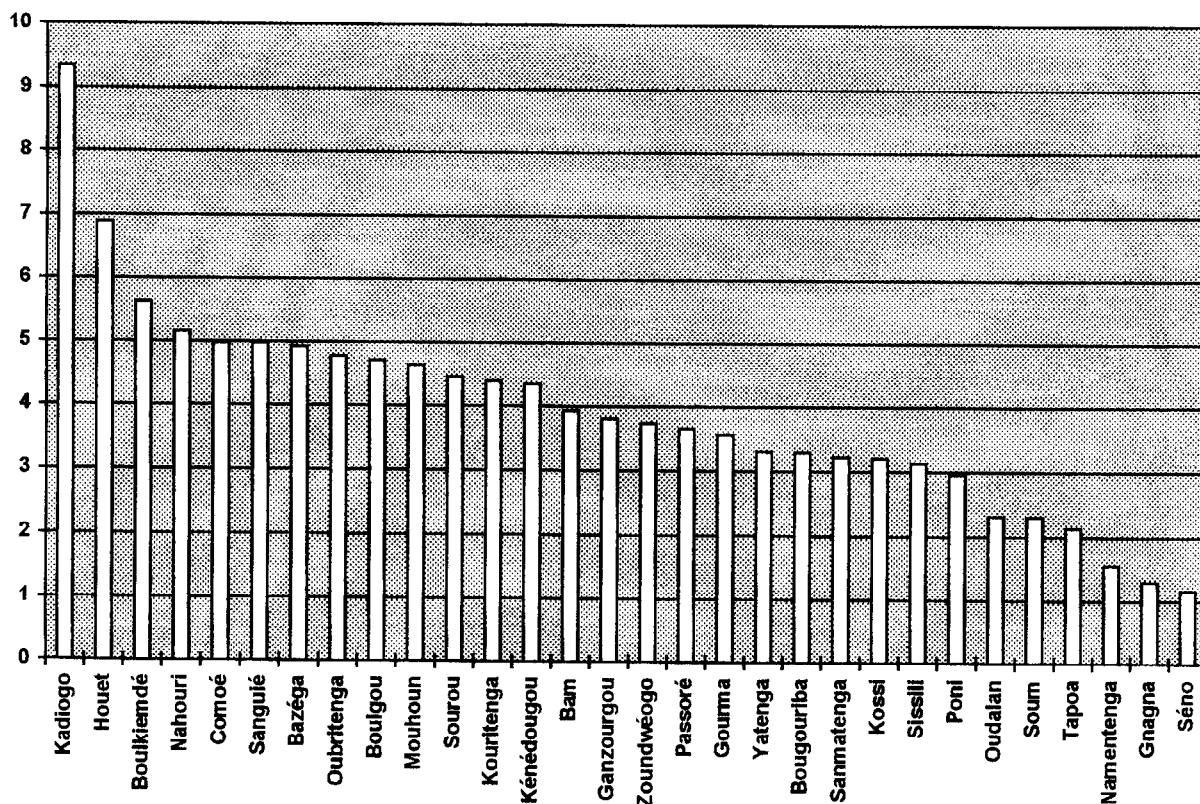
9.2. Indicateurs de développement scolaire rapportés à une échelle de 10

Classement des provinces d'après les moyennes

De manière à pouvoir comparer les différents indicateurs et obtenir des moyennes (un "indice général de développement scolaire"), on "calibrera" tous les indicateurs du tableau précédent en les réduisant à une échelle comprise entre 0 et 10. Cette échelle a été obtenue de la manière suivante : (chiffre - minimum) / (maximum - minimum) x 10. Si l'on prend, par exemple, le taux de scolarisation pour la province du Houet : $(53,88 - 10,71) / (85,83 - 10,71) \times 10 = 5,75$. Le mode de calcul est différent pour l'offre scolaire et la qualification, où les indicateurs fournis dans les tableaux précédents sont à considérer "en négatif" : $(\text{maximum} - \text{chiffre}) / (\text{maximum} - \text{minimum}) \times 10$. Pour chaque critère, le taux maximum est 10 et le taux minimum 0. Ces indices de développement du système éducatif ne représentent donc pas des valeurs absolues mais prennent leur sens uniquement dans le cadre d'une comparaison interne à un système.

	scol.	filles	ratio	offre	certifiés	qual.	femmes	infrastr.	privé	moy.	rang
Kadiogo	10	10	9,74	10	8,13	8,13	10	8,09	10	9,34	1
Houet	5,75	6,33	8,95	8,33	10	10	1,81	7,87	2,97	6,89	2
Boulkiemdé	4,64	3,14	5,79	8,37	9,17	9,17	1,46	7,66	1,27	5,63	3
Nahouri	3,98	4,92	10	6,42	6,58	3,99	0,36	8,72	1,51	5,16	4
Comoé	4,12	4,24	4,47	8,30	6,70	7,26	0,73	8,30	0,73	4,98	5
Sanguié	4,17	4,02	5,00	8,19	5,42	8,48	0,44	8,09	1,02	4,98	6
Bazéga	3,17	4,27	4,47	7,36	8,32	5,42	1,99	8,94	0,43	4,93	7
Oubritenga	3,63	3,58	2,37	8,58	8,48	6,70	1,65	6,60	1,39	4,78	8
Boulgou	2,75	3,20	5,26	6,42	7,83	6,58	0,63	9,36	0,34	4,71	9
Mouhoun	3,66	5,67	5,53	7,57	7,26	4,13	0,52	7,23	0,19	4,64	10
Sourou	3,99	4,93	4,47	8,19	4,13	8,32	0,32	4,89	0,94	4,46	11
Kouritenga	2,72	3,01	3,42	7,15	7,04	6,43	0,71	8,94	0,06	4,39	12
KénéDougou	3,53	2,20	2,89	8,33	6,43	7,64	0,19	7,87	0	4,34	13
Bam	3,22	1,99	4,21	7,50	3,19	7,04	0,15	8,09	0	3,93	14
Ganzourgou	1,40	1,67	1,58	5,52	5,29	7,83	0,75	9,36	0,93	3,81	15
Zoundwéogo	2,88	3,54	4,47	6,98	2,86	2,86	0,43	9,15	0,49	3,74	16
Passoré	3,25	1,20	2,37	8,23	7,64	3,19	0,52	5,96	0,62	3,66	17
Gourma	0,94	3,61	4,74	1,88	6,76	4,07	0,78	8,51	0,81	3,57	18
Yatenga	4,21	1,28	1,32	9,38	3,99	4,42	0,36	0,85	3,85	3,30	19
Bougouriba	2,92	1,46	2,37	7,92	4,07	5,29	0,24	5,32	0	3,29	20
Sanmatenga	1,37	1,17	1,58	5,52	5,78	3,68	0,33	9,36	0,18	3,22	21
Kossi	1,42	2,66	3,16	4,58	4,42	5,78	0,16	6,60	0	3,20	22
Sissili	2,07	2,71	2,89	6,35	3,68	5,05	0	4,68	0,70	3,13	23
Poni	1,19	2,68	1,32	5,10	5,05	6,76	0,18	4,26	0	2,95	24
Oudalan	0,80	1,41	1,05	3,92	1,85	1,85	0,08	10	0	2,33	25
Soum	0,43	1,39	1,32	2,01	3,39	4,12	0	1,91	6,30	2,32	26
Tapoa	0,72	2,02	1,32	3,37	4,12	3,39	0,27	2,77	1,30	2,14	27
Namentenga	0,41	1,34	0,79	2,22	0	0	0,25	8,51	0,52	1,56	28
Gnagna	0	0	0	0,03	2,09	2,30	0,43	5,74	1,18	1,31	29
Séno	0,25	3,30	2,11	0	2,30	2,09	0,45	0	0	1,17	30
Moyennes	3,33	4,30	4,74	7,47	6,46	6,46	1,02	6,81	2,79	4,82	

Figure 30. Indice général de développement scolaire



Ce graphique illustre les moyennes des indicateurs de développement scolaire pour chaque province du Burkina Faso. Comme on l'a vu, la gradation est basée sur la considération de plusieurs paramètres. Elle ne correspond donc pas exactement à l'un ou l'autre des indicateurs mais donne plutôt une image synthétique. L'intérêt de cet "indice général de développement scolaire" est précisément de ne pas considérer l'un ou l'autre critère comme un indicateur majeur. Même si le taux de scolarisation est un critère extrêmement important pour apprécier le développement du système éducatif, les planificateurs de l'éducation doivent aussi considérer d'autres aspects.

Si la majorité des provinces se tiennent dans une fourchette moyenne (entre 3 et 5), on constate que le Kadiogo et le Houet se détachent nettement des autres provinces, tandis que six provinces (du nord et de l'est) sont nettement au-dessous de la moyenne (Oudalan, Soum, Tapoa, Namentenga, Gnagna et Séno).

9.3. Indicateurs de développement scolaire traduits en rangs³

Classement d'après le rang tel qu'il apparaît d'après les totaux des indicateurs de développement scolaire dans le tableau précédent.

Provinces	scol.	filles	ratio	offre	certifiés	qual.	femmes	infrastr.	privé	rang
Kadiogo	1	1	2	1	5	5	1	12	1	1
Houet	2	2	3	5	1	1	3	15	4	2
Boulkiemdé	3	14	4	4	2	2	5	17	8	3
Nahouri	8	5	1	17	12	22	17	8	5	4
Comoé	6	7	9	7	11	12	8	11	14	5
Sanguié	5	8	7	9	15	19	14	12	10	6
Bazéga	14	6	10	14	4	3	2	6	19	7
Oubritenga	10	10	18	3	3	15	4	19	6	8
Boulgou	17	13	6	18	6	11	10	2	20	9
Mouhoun	9	3	5	12	8	8	11	18	21	10
Sourou	7	4	11	10	19	9	20	24	11	11
Kouritenga	18	15	14	15	8	7	9	6	23	12
Kénédougou	11	19	16	6	13	4	24	15	24	13
Bam	13	21	13	13	25	21	27	12	24	14
Ganzourgou	21	22	22	20	16	25	7	2	12	15
Zoundwéogo	16	11	12	16	26	26	15	5	18	16
Passoré	12	28	19	8	7	13	12	21	16	17
Gourma	24	9	8	28	10	6	6	9	13	18
Yatenga	4	27	24	2	22	16	17	29	3	19
Bougouriba	15	23	20	11	20	23	23	23	24	20
Sanmatenga	22	29	23	21	14	18	19	2	22	21
Kossi	20	18	15	23	18	14	26	19	24	22
Sissili	19	16	17	19	22	17	29	25	15	23
Poni	23	17	25	22	17	10	25	26	24	24
Oudalan	25	24	28	24	29	29	28	1	24	25
Soum	27	25	26	27	24	20	29	28	2	26
Tapoa	26	20	27	25	20	24	21	27	7	27
Namentenga	28	26	29	26	30	30	22	9	17	28
Gnagna	30	30	30	29	28	27	16	22	9	29
Séno	29	12	21	30	27	28	13	30	24	30

On peut lire ce tableau verticalement ou horizontalement. Une lecture verticale permet de décèler, pour un indicateur donné, quelles sont les provinces les plus "développées" (1 à 10 en grisé) ou, inversement, les moins favorisées (voir les derniers rangs, de 21 à 30 par exemple). Une lecture horizontale permet de repérer, pour une province donnée, quels sont ses points forts ou ses points faibles.

Dans les tableaux des indicateurs scolaires (à l'échelle de 10 ou traduits en rangs), si l'on observe la répartition des plages tramées (correspondant aux meilleurs scores), on se rend compte de la concentration des meilleurs résultats dans les dix "premières" provinces, une répartition plus lâche dans les provinces "intermédiaires" et la quasi-absence de bons résultats dans les dix "dernières" provinces. On observera aussi la répartition plus aléatoire pour les infrastructures et la part du privé.

³ Ce tableau reprend les données des tableaux précédents. Les chiffres correspondent simplement à des numéros d'ordre. Cela permet de ne plus tenir compte des variations d'échelle et de disposer uniquement de chiffres entiers.

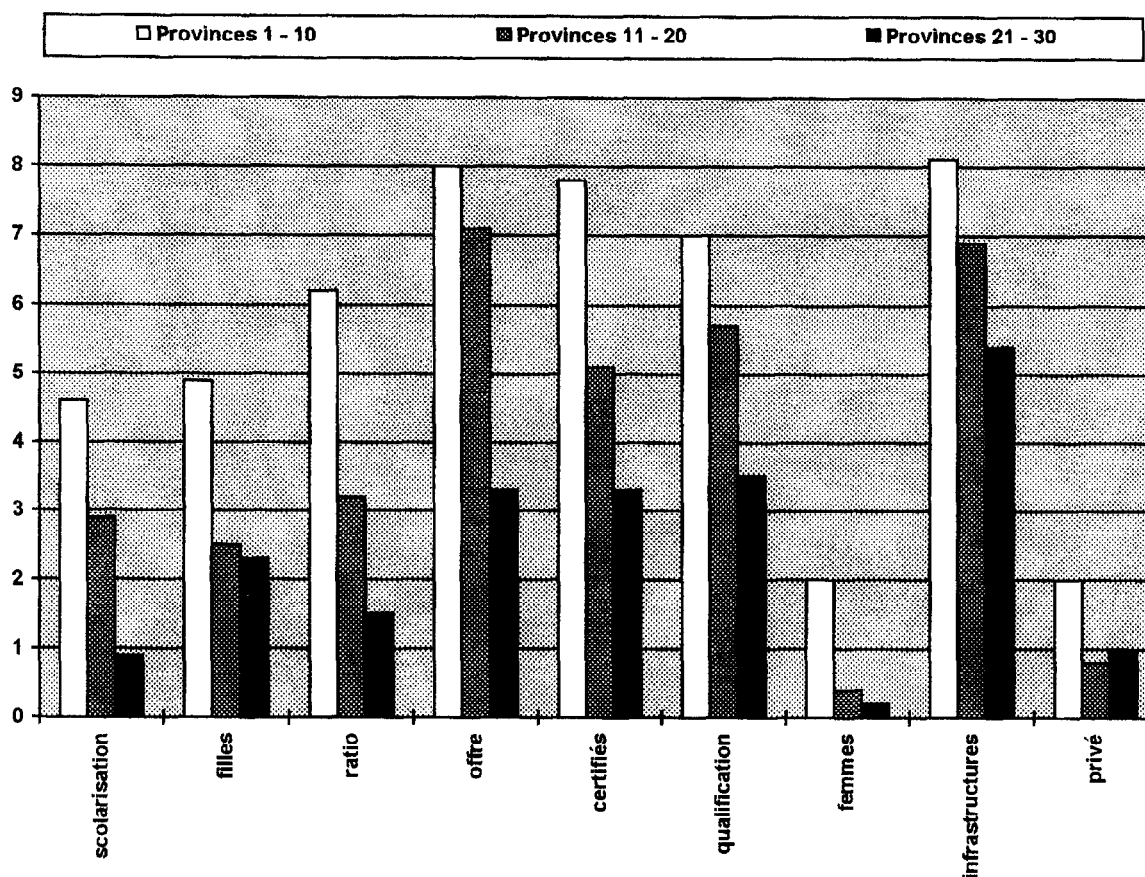
9.4. Synthèse par groupes de provinces

Si l'on regroupe les provinces par groupe de dix, en suivant le rang général, on observe une progression pour tous les indicateurs (sauf pour la proportion du privé).

Provinces	scol.	filles	ratio	offre	certifiés	qual.	femmes	infrastr.	privé	moy.
1 - 10	4,6	4,9	6,2	8,0	7,8	7,0	2,0	8,1	2,0	5,0
11 - 20	2,9	2,5	3,2	7,1	5,1	5,7	0,4	6,9	0,8	3,5
21 - 30	0,9	2,3	1,5	3,3	3,3	3,5	0,2	5,4	1,0	2,1

Les paramètres humains (taux de scolarisation, ratio élèves/classe et offre scolaire, pourcentage de certifiés, qualification des enseignants et rapports de féminité) semblent suivre des tendances régulières dans le sens d'une hiérarchisation des provinces. En revanche, les paramètres institutionnels ou matériels (nature des infrastructures ou part du privé) semblent moins discriminants, plus aléatoires : on a déjà signalé une légère inversion de l'ordre pour l'importance du privé.

Figure 31. Indicateurs de développement scolaire par groupe de provinces



9.5. Points forts et points faibles de chaque province

Dans le tableau ci-dessous, qui reprend les indicateurs de développement scolaire par rangs, on souligne, en grisé, les positions très fortes ou très faibles de chaque province, en laissant un écart de ± 10 par rapport au rang général de chaque province. On lira ces tableaux de la manière suivante : par exemple, la province du Kadiogo arrive au premier rang général ; elle est au premier rang pour le taux de scolarisation, le rapport de féminité, la couverture scolaire, les femmes et le privé ; au second rang pour le ratio élèves/classe ; au cinquième rang pour les certifiés et seulement à la douzième place pour les infrastructures (souligné en grisé).

Les points faibles

Provinces	scol.	filles	ratio	couv.	certifiés	qual.	femmes	infrastr.	privé	rang
Kadiogo	1	1	2	1	5	5	1	12	1	1
Houet	2	2	3	5	1	1	3	15	4	2
Boulkiemdé	3	14	4	4	2	2	5	17	8	3
Nahouri	8	5	1	17	12	22	17	8	5	4
Comoé	6	7	9	7	11	12	8	11	14	5
Sanguié	5	8	7	9	15	19	14	12	10	6
Bazéga	14	6	10	14	4	3	2	6	19	7
Oubritenga	10	10	18	3	3	15	4	19	6	8
Boulgou	17	13	6	18	6	11	10	2	20	9
Mouhoun	9	3	5	12	8	8	11	18	21	10
Sourou	7	4	11	10	19	9	20	24	11	11
Kouritenga	18	15	14	15	8	7	9	6	23	12
KénéDougou	11	19	16	6	13	4	24	15	24	13
Bam	13	21	13	13	25	21	27	12	24	14
Ganzourgou	21	22	22	20	16	25	7	2	12	15
Zoundwéogo	16	11	12	16	28	26	15	5	18	16
Passoré	12	28	19	8	7	13	12	21	16	17
Gourma	24	9	8	28	10	6	6	9	13	18
Yatenga	4	27	24	2	22	16	17	29	3	19

Les points forts

Provinces	scol.	filles	ratio	couv.	certifiés	qual.	femmes	infrastr.	privé	rang
Ganzourgou	21	22	22	20	16	25	7	2	12	15
Zoundwéogo	16	11	12	16	26	26	15	5	18	16
Passoré	12	28	19	8	7	13	12	21	16	17
Gourma	24	9	8	28	10	6	6	9	13	18
Yatenga	4	27	24	2	22	16	17	29	3	19
Bougouriba	15	23	20	11	20	23	23	23	24	20
Sanmatenga	22	29	23	21	14	18	19	2	22	21
Kossi	20	18	15	23	18	14	26	19	24	22
Sissili	19	16	17	19	22	17	29	25	15	23
Poni	23	17	25	22	17	10	25	26	24	24
Oudalan	25	24	28	24	29	29	28	1	24	25
Soum	27	25	26	27	24	20	29	28	2	26
Tapoa	26	20	27	25	20	24	21	27	7	27
Namentenga	28	26	29	26	30	30	22	9	17	28
Gnagna	30	30	30	29	28	27	16	22	9	29
Séno	29	12	21	30	27	28	13	30	24	30

La disposition des tableaux fait ressortir des aspects anormalement négatifs pour les "premières" provinces et des aspects anormalement positifs pour les "dernières" provinces, des aspects positifs et négatifs intervenant dans cinq provinces situées dans les deux tableaux (Ganzourgou, Zoundwéogo, Passoré, Gourma, Yatenga). On notera que le classement selon les aspects matériels (proportion de bâtiments en dur et d'écoles privées) semble assez aléatoire. Les phénomènes exceptionnels sur le plan humain sont plus intéressants à analyser : c'est ce que nous ferons ressortir dans le tableau suivant.

Les points très faibles et très forts sur le plan humain

- Les points faibles

Provinces	scol.	filles	ratio	couv.	certifiés	qual.	femmes	rang
Boulkiemdé	3	14	4	4	2	2	5	3
Nahouri	8	5	1	17	12	22	17	4
Sanguié	5	8	7	9	15	19	14	6
Oubritenga	10	10	18	3	3	15	4	8
Kéné Dougou	11	19	16	6	13	4	24	13
Bam	13	21	13	13	25	21	27	14
Ganzourgou	21	22	22	20	16	25	7	15
Zoundwéogo	16	11	12	16	25	26	15	16
Passoré	12	28	19	8	7	13	12	17
Gourma	24	9	8	28	10	6	6	18

- Les points forts

Provinces	scol.	filles	ratio	couv.	certifiés	qual.	femmes	rang
Ganzourgou	21	22	22	20	16	25	7	15
Passoré	12	28	19	8	7	13	12	17
Gourma	24	9	8	28	10	6	6	18
Yatenga	4	27	24	2	22	16	17	19
Poni	23	17	25	22	17	10	25	24
Gnagna	30	30	30	29	28	27	16	29
Séno	29	12	21	30	27	28	13	30

Par rapport au rang de chaque province, on constate les "anomalies" suivantes : le rapport de féminité est faible dans le Boulkiemdé ; le taux de couverture scolaire, la qualification des enseignants et la proportion de femmes dans le Nahouri ; la qualification des enseignants dans le Sanguié, etc. En revanche, la proportion de femmes enseignantes est élevée dans le Ganzourgou ; le taux de couverture scolaire et les résultats aux examens dans le Passoré ; etc. Des recherches spécifiques sur les niveaux socio-économiques et sur le développement du système éducatif dans chaque province devraient être menées pour élucider ces phénomènes. Ces irrégularités sont mineures par rapport à la régularité des tendances observées : 27 "anomalies" sur 210 cas observés (7 indicateurs x 30 provinces).

10. CONCLUSIONS

Cette étude se proposait de donner une lecture, analytique et synthétique, des statistiques scolaires du Burkina Faso pour l'année 1994-1995. Plusieurs aspects du système éducatif ont été analysés, les données ayant été traitées de manière à en dégager les tendances les plus significatives. La comparaison a porté essentiellement sur la situation des différentes provinces : il s'agissait donc d'une analyse interne au Burkina Faso. Les critères de sexe et de zones d'implantation (rurales/urbaines) sont apparus comme déterminants. Sur certains points (taux de scolarisation, rapport entre le public et le privé), on disposait de données étalées dans le temps si bien qu'on a pu établir des courbes d'évolution et même proposer des projections (on gagnerait évidemment à multiplier ce genre d'étude diachronique).

L'étude se termine par la mise en parallèle et le regroupement de neuf paramètres : taux de scolarisation, rapports de féminité scolaire, ratios élèves/classe, offre scolaire en matière d'infrastructures (rapport entre la population scolarisable et le nombre de classes disponibles), pourcentages de certifiés, qualification des maîtres, proportion de femmes dans le personnel enseignant, situation matérielle des infrastructures, proportion des effectifs du privé par rapport au public. De manière à "calibrer" ces différents paramètres, tous les chiffres ont été rapportés à une échelle allant de 0 à 10, ce qui a permis, par la suite, d'établir des moyennes générales portant sur l'ensemble des indicateurs considérés. On a ainsi obtenu un "indice de développement scolaire" pour chaque province.

Cette étude a montré à la fois des disparités (entre les sexes, entre les zones rurales et les zones urbaines, entre le public et le privé) et des récurrences : globalement, la hiérarchisation des provinces est à peu près la même quel que soit l'indicateur. Dans le détail, il était intéressant de constater certaines "anomalies", sur lesquelles nous ne pouvons pas revenir ici. En tout état de cause, l'indice de développement scolaire est certainement plus significatif, de par sa complexité, que le seul critère du taux de scolarisation. Dans l'indice de développement scolaire, on inclut à la fois des indicateurs sur la composition des effectifs (taux de scolarisation, rapport de féminité scolaire), sur l'état de l'offre scolaire (nombre de classes par rapport aux scolarisables, situation matérielle des bâtiments, rapport entre le privé et le public), sur les résultats aux examens et sur la qualité du corps enseignant (rapport de féminité, qualification). Il resterait évidemment à éprouver la validité de ce type de synthèse en effectuant une étude analogue sur les statistiques scolaires des pays voisins et/ou sur plusieurs années.

La hiérarchisation des provinces du Burkina Faso en fonction de notre indice de développement scolaire fait apparaître que les zones fortement urbanisées (Kadiogo, Houet, Boulkiemdé) sont nettement plus avancées que les zones à dominance rurale comme les provinces du nord et de l'est (Séno, Gnagna, Namentenga, Tapoa, Soum, Sanmatenga) ou d'autres provinces enclavées (Poni, Sissili, Kossi). Cela apparaît nettement à travers la carte de développement du système éducatif. Le niveau de développement scolaire serait probablement à mettre en rapport avec d'autres indicateurs du développement socio-économique et culturel, mais cela nous entraînerait en dehors de l'étude du système éducatif proprement dit.

Du fait que tous les paramètres retenus se suivent, *grosso modo*, on peut en conclure qu'ils sont plus ou moins interdépendants. Il serait hasardeux de dégager une hiérarchie des paramètres ou d'assurer, par exemple, que tel phénomène est lié à tel facteur (par exemple que les résultats scolaires sont conditionnés par la qualification des enseignants). Tous les indicateurs se suivent et interagissent, ce qui justifie le regroupement effectué dans cette nébuleuse que nous avons appelé "indice de développement scolaire", par analogie avec l'indice de développement humain du PNUD.

Si on reprend le tableau de synthèse par groupe de provinces, en ne gardant que les dix "premières" et les dix "dernières" provinces, on constate des différences flagrantes pour tous les paramètres :

Provinces	scol.	filles	ratio	offre	certifiés	qual.	femmes	infrastr.	privé	moy.
1 - 10	4,6	4,9	6,2	8,0	7,8	7,0	2,0	8,1	2,0	5,0
21 - 30	0,9	2,3	1,5	3,3	3,3	3,5	0,2	5,4	1,0	2,1

L'idéal de l'école républicaine voudrait que les mêmes chances soient accordées à tous mais, de toute évidence, au Burkina Faso comme ailleurs, force est de constater qu'il y a des disparités importantes, principalement entre les régions et entre les sexes. Dans les régions socio-économiquement favorisées et/ou culturellement plus ouvertes, le taux de scolarisation et le taux de couverture scolaire sont plus élevés, le rapport de féminité scolaire est plus favorable aux filles, les maîtres sont plus qualifiés, il y a plus d'établissements privés et, globalement, les résultats scolaires sont meilleurs. C'est évidemment l'inverse, dans les régions défavorisées.

Il y a des paramètres qui devraient, logiquement, être considérés comme négatifs mais qui, en fait, ne semblent pas avoir d'influence ou aboutissent aux résultats inverses de ceux que l'on attendrait. Par exemple, on pourrait s'attendre à ce que les résultats scolaires soient meilleurs lorsque les effectifs sont plus réduits, mais c'est l'inverse que l'on constate. Là où la demande scolaire est très forte, les effectifs sont très importants et pourtant, malgré les difficultés d'enseignement, les résultats scolaires n'en souffrent pas. On peut supposer que l'effet de concurrence joue comme un stimulant. Au Niger, à Niamey, on a démontré le contraire, à savoir que les résultats scolaires pâtissaient des sureffectifs, notamment lorsque des classes dépassaient le seuil des quarante élèves (Barreteau et Daouda).

Il peut paraître paradoxal de considérer comme un "indice de développement scolaire" le rapport de féminité dans le corps enseignant. Le fait n'est pas que l'on attribue nécessairement de plus grandes qualités pédagogiques aux femmes qu'aux hommes (nous ne saurions être sexistes d'une manière ou d'une autre) mais, de fait, la proportion de femmes est beaucoup plus importante (voire complètement disproportionnée) dans les zones urbaines, et ce fait est simplement cumulatif avec les autres critères.

Comme on l'a déjà signalé, la qualité des infrastructures et l'importance des effectifs du privé par rapport au public sont des critères sans doute moins significatifs. Ils suivent la demande scolaire mais de manière plus "dispersée". Les décisions concernant les infrastructures seraient plus faciles à prendre que les changements en matière de personnel.

Tout le monde est bien d'accord qu'il faudrait améliorer les conditions de l'enseignement (en quantité et en qualité) dans tous les domaines : taux de scolarisation, rapport de féminité, infrastructures, qualification des enseignants... Il est donc parfaitement inutile de faire de quelconques recommandations dans ce sens. La question est tout autre lorsque les moyens sont limités et que des choix doivent être opérés.

Chercher à induire des changements dans une perspective égalitariste n'est pas aussi simple qu'il pourrait paraître. Des stratégies complexes sont en jeu. L'état actuel de la scolarisation au Burkina Faso est le résultat, cumulé au long des années, de compromis entre la demande et l'offre scolaires. Changer les tendances supposerait que les responsables politiques définissent de nouvelles priorités. Par exemple, faut-il accompagner la tendance générale de développement des villes, zones où la demande scolaire est très forte et où le ratio élèves/classe est très élevé, en y augmentant les infrastructures et les postes ou bien, au contraire, faut-il plutôt développer les infrastructures dans les milieux reculés, de manière à rapprocher les écoles des populations rurales et augmenter le taux de scolarisation ? Peut-on améliorer le rapport de féminité scolaire sans créer les conditions pour améliorer aussi le taux général de scolarisation, autrement dit, au Burkina Faso, est-ce que l'on peut favoriser la scolarisation des filles au détriment des garçons ? Dans le domaine de l'éducation, comme pour beaucoup de phénomènes sociaux, une volonté radicale de changement de la part des autorités se heurterait inmanquablement à des résistances, à des habitudes fortement ancrées dans les moeurs. Si l'on prend l'exemple des

affectations des enseignants, dans l'idéal, on pourrait imaginer une juste répartition des femmes et des hommes, des enseignants certifiés et des non certifiés à travers l'ensemble du pays. Mais, dans les faits, on constate des résistances qui font que les femmes, d'une part, et les enseignants les plus qualifiés, d'autre part, préfèrent plutôt rester dans les zones urbaines. Phénomènes bien compréhensibles...

Encourager la création d'établissements privés est aussi une arme à double tranchant. Si dans les zones urbaines, les parents, contraints et forcés, sont plus ou moins aptes et prêts à investir dans l'éducation de leurs enfants, en revanche, dans le milieu rural, où les ressources sont limitées et où l'école n'est pas toujours bien acceptée, les parents seraient certainement beaucoup plus réticents à se sacrifier. Cette mesure pourrait entraîner des désaffections. Pourtant, il est bien reconnu que le fait de participer financièrement à la scolarité des enfants entraîne une responsabilisation des différents partenaires de l'école et conduit à une amélioration de la qualité de l'enseignement.

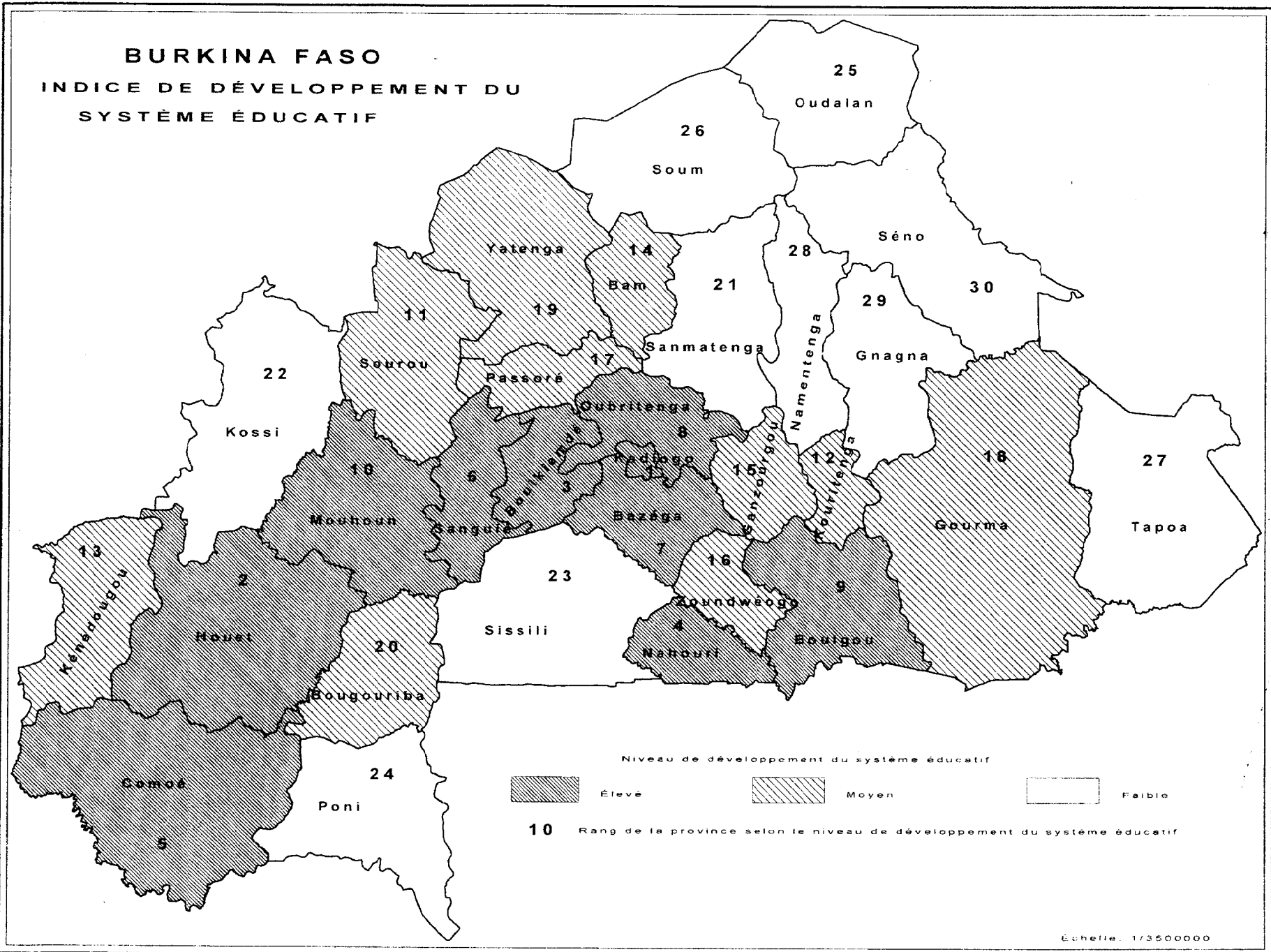
Quoi qu'il en soit des priorités retenues par les responsables de l'éducation et par les dirigeants politiques, qui devront naviguer entre les limites du souhaitable et du possible tout en évitant le conflictuel, cette étude aura permis de dégager les points forts et les points faibles de chaque province, du moins les grandes tendances observables à partir des statistiques de 1994-1995.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRETEAU Daniel et DAOUDA Ali (éd.), 1997, *Systèmes éducatifs et multilinguisme au Niger. Résultats scolaires, Double flux*, Paris-Niamey : ORSTOM - Université Abdou Moumouni de Niamey, 178 p.
- BARRETEAU Daniel et DAOUDA Ali (éd.), sous presse, *Systèmes éducatifs et multilinguisme au Niger. Refus de l'école, déscolarisation, formations alternatives*, Paris-Niamey : ORSTOM - Université Abdou Moumouni de Niamey, 263 p.
- COMPAORE Réwindé Auguste Maxime, 1995, *L'école en Haute-Volta : Une analyse de l'évolution de l'enseignement primaire de 1947 à 1970*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII - Denis Diderot, UER de Géographie, Histoire et Sciences de la société, 2 tomes.
- Direction des Études et de la Planification, Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, 1996, *Statistiques scolaires 1994/1995*, Ouagadougou, 126 p.
- HUGON Philippe, 1981, "Le processus historique de développement des disparités régionales", *Les disparités régionales dans le développement de l'éducation*, Paris : UNESCO, pp. 139-248.
- KOUANDA M., 1988, *Les problèmes de l'éducation au Burkina Faso. Évaluation économique et perspective de développement*; Univ. de Poitiers, Thèse de doctorat de 3ème cycle, 593 p.
- LANGE Marie-France & Jean-Yves MARTIN (éd.), 1995, *Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne*, Cahiers des sciences Humaines vol. 31, n° 3, Paris : ORSTOM, pp. 562-763.
- LIVENAIS Patrick & Jacques VAUGELADE (éd.), 1993, *Éducation, changements démographiques et développement* (Quatrième journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, 18-19 septembre 1991), Paris : ORSTOM, 237 p.
- YARO Yacouba, 1994, *Pourquoi l'expansion de l'enseignement est-elle si difficile au Burkina Faso ? Une analyse socio-démographique des déterminants et des perspectives scolaires de 1960 à 2006*, Univ. Paris I - Panthéon Sorbonne, Thèse de doctorat, 391 p.
- YARO Yacouba, 1995, "Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso", *Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne*, (M.-F. Lange et J.-Y. Martin éd.), Cahiers des sciences Humaines vol. 31, n° 3, Paris : ORSTOM, pp. 675-696.

BURKINA FASO
INDICE DE DÉVELOPPEMENT DU
SYSTÈME ÉDUCATIF

Carte 2 : Indice général de développement scolaire



Échelle: 1/3500000

Lecture des statistiques scolaires du Burkina Faso

année 1994-1995

RÉSUMÉ

Cette étude se présente comme une lecture, analytique et synthétique, des statistiques scolaires du Burkina Faso pour l'année 1994-1995. Elle vise à dégager les tendances les plus significatives, la comparaison portant sur la situation respective des différentes provinces : il s'agit donc d'une analyse interne au Burkina Faso. Pour certains points (taux de scolarisation, rapport entre le public et le privé), des données étaient disponibles sur plusieurs années si bien que des courbes d'évolution et des projections ont été proposées.

L'étude aboutit à la mise en parallèle et au regroupement de neuf paramètres : taux de scolarisation, rapports de féminité scolaire, ratios élèves/classe, offre scolaire en matière d'infrastructures (rapport entre la population scolarisable et le nombre de classes disponibles), pourcentages de certifiés, qualification des maîtres, proportion de femmes dans le personnel enseignant, situation matérielle des infrastructures, proportion des effectifs du privé par rapport au public. De manière à "calibrer" ces différents paramètres, tous les chiffres ont été rapportés à une échelle allant de 0 à 10, ce qui a permis, par la suite, d'établir des moyennes générales portant sur l'ensemble des indicateurs. On a ainsi obtenu un "indice de développement scolaire" pour chaque province.

Cette étude a montré à la fois des disparités (entre les sexes, entre les zones rurales et les zones urbaines, entre le public et le privé) et des récurrences : globalement, la hiérarchisation des provinces est à peu près la même quel que soit l'indicateur. Dans le détail, il était intéressant de constater certaines "anomalies", des "irrégularités" par rapport aux tendances générales. En tout état de cause, l'indice de développement scolaire apparaît comme plus significatif, de par sa complexité, que le seul critère du taux de scolarisation. Dans cet indice se trouvent inclus des indicateurs sur la composition des effectifs, sur la qualification du corps enseignant, sur l'état de l'offre scolaire et sur les résultats aux examens.

La hiérarchisation des provinces du Burkina Faso fait apparaître que les zones fortement urbanisées (Kadiogo, Houet, Boulikémdé) sont nettement plus avancées que les zones à dominance rurale comme les provinces du nord et de l'est (Séno, Gnagna, Namentenga, Tapoa, Soum, Sanmatenga) ou d'autres provinces enclavées (Poni, Sissili, Kossi).

Chercher à induire des changements dans une perspective égalitariste n'est pas aussi simple qu'il pourrait paraître. Des stratégies complexes sont en jeu. L'état actuel de la scolarisation au Burkina Faso est le résultat, cumulé au long des années, de compromis entre la demande et l'offre scolaires. Changer les tendances supposerait que les responsables politiques définissent de nouvelles priorités, en tenant compte du souhaitable et du possible tout en évitant le conflictuel. Dans cette perspective, cette étude aura permis de dégager les points forts et les points faibles de chaque province, du moins les grandes tendances observables à partir des statistiques de 1994-1995.

MOTS CLÉS : indice de développement scolaire, école de base, statistiques, Burkina Faso.

Reading of schooling statistics in Burkina Faso

1994-1995 school year

GENERAL ABSTRACT

This study is presented as an analytical and synthesising reading of schooling statistics of Burkina Faso for the year 1994-1995. It aims to identify the most significant trends with comparison of the respective situation in different provinces. It is therefore a study internal to Burkina Faso. On certain points (school enrolment rates, relationship between public and private education) data were available over several years and so some graphs of growth and projections are presented.

The study shows how nine parameters work in parallel or are grouped together: school enrolment rates, schooling gender balance, pupil/class ratios, available schooling in terms of infrastructure (relationship between the school-age population and the number of classrooms available), percentage of those successful in examinations, qualification of teachers, proportion of women in teaching body, physical state of infrastructure, proportion of pupils in private and public education. In order to measure these different parameters, all the figures have been placed along a scale from nought to ten, thus enabling general averages to be established across the spectrum of indicators. Thus a "schooling development index" has been obtained for each province.

This study shows both the disparities (between the sexes, between rural and urban areas, between public and private education) and the systematic tendencies: overall, the relative position of the provinces is almost the same whatever indicator is used. In detail it is interesting to observe certain "anomalies", "irregularities" as far as the general trends are concerned. In any case the index of schooling development appears to be more significant by virtue of its complexity than the rate of school enrolment alone. Within the index are indicators on student body composition, the qualification of the teaching staff, the state of supply of schooling and examination results.

Placing the provinces of Burkina Faso in a hierarchy shows that highly urbanised areas (Kadiogo, Houet, Boulkiemde) are much more advanced than the areas which are predominantly rural such as the provinces of the north and east (Seno, Gnagna, Namentenga, Tapoa, Soum, Sanmatenga) or than other remote provinces (Poni, Sissili, Kossi).

Trying to effect changes from the point of view of great equality is not as simple as it might appear. Complex strategies are involved. The present position of schooling in Burkina Faso is the accumulated result of long years of compromise between the demand and supply of schooling. If the trends were to change, those with political responsibility would need to define new priorities. Bearing in mind the desirable and the possible, while avoiding any conflict. In this respect this study identifies the strong and weak aspects of each province for at least the main trends which can be observed on the basis of the 1994-1995 statistics.

KEY WORDS: schooling development index, primary school, statistics, Burkina Faso.

INDEX DES FIGURES

1.	Taux de scolarisation en 89/90 et 94/95	6
2.	Évolution générale des taux de scolarisation de 89/90 à 94/95	7
3.	Accroissement global et taux de progression de la scolarisation	9
4.	Projection pour 1999/2000 en reproduisant les évolutions de chaque province	11
5.	Évolution du taux de scolarisation des garçons de 89/90 à 94/95	14
6.	Évolution de la scolarisation des filles de 89/90 à 94/95	16
7.	Répartition des effectifs par âge et par sexe (public et privé confondus)	19
8.	Rapport de féminité scolaire dans le public et dans le privé selon les âges	20
9.	Rapport général de féminité scolaire par niveau	24
10.	Rapport général de féminité scolaire par province	25
11.	Taux de réussite au CEP des filles et des garçons	28
12.	Taux de réussite des filles et des garçons au CEP (classement d'après les écarts)	31
13.	Effectifs et nombre de classes	35
14.	Ratios élèves/classe dans les communes et hors communes (classement d'après le total)	41
15.	Rapports entre taux d'urbanisation et ratios élèves/classe	44
16.	Comparaison entre le ratio élèves/classe et l'offre scolaire	48
17.	Pourcentage des effectifs du privé par rapport au total des effectifs	56
18.	Évolution des effectifs du privé par rapport au public de 85/86 à 94/95	57
19.	Évolution des effectifs du CP1 de 85/86 à 94/95	58
20.	Personnel enseignant : pourcentages de femmes par rapport aux hommes	60
21.	Pourcentage des femmes (en dehors du Kadiogo)	60
22.	Proportion de femmes enseignantes et "taux d'urbanisation"	62
23.	Proportion de femmes enseignantes et "taux d'urbanisation" en dehors du Kadiogo	63
24.	Répartition du personnel enseignant par catégorie dans le public et dans le privé.	65
25.	Proportion d'instituteurs adjoints par rapport aux instituteurs certifiés et instituteurs adjoints certifiés	67
26.	Taux de réussite au CEP et pourcentages de redoublants au CM2	70
27.	Proportion de redoublants par niveau et type d'école	71
28.	"Taux d'urbanisation" et situation matérielle des infrastructures	74
29.	Taux de scolarisation et types de construction des écoles	77
30.	Indice général de développement scolaire	82
31.	Indicateurs de développement du système éducatif par groupe de provinces	84

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Carte 1. Carte administrative du Burkina faso	4
1. Taux de scolarisation	5
1.1. Évolution par province des taux de scolarisation de 89/90 à 94/95	5
1.2. Accroissement global et taux de progression des taux de scolarisation de 89/90 à 94/95	8
1.3. Projection des taux de scolarisation pour 1999/2000 et 2002/2003	10
1.4. Évolution du taux de scolarisation des filles et des garçons	12
1.4.1. Tableau comparatif général de 89/90 et 94/95.	12
1.4.2. Évolution des taux de scolarisation des garçons de 89/90 à 94/95	13
1.4.3. Évolution du taux de scolarisation des filles de 89/90 à 94/95	15
1.4.4. Comparaison entre l'évolution des taux de scolarisation des garçons et des filles	17
1.4.5. Rapport de féminité scolaire	18
1.4.6. Répartition des effectifs par âge et par sexe (public et privé)	19
1.4.7. Répartition des effectifs par niveau et sexe selon les provinces (public et privé)	21
2. Résultats aux examens	27
2.1. Taux de réussite au CEP (session de juin 1995)	27
2.2. Différences entre les taux de réussite des garçons et des filles au CEP	30
2.3. Comparaison entre les taux de scolarisation en 94/95 et les taux de réussite au CEP	33
3. Ratio élèves/classe	34
3.1. Effectifs, ratios et pourcentages des effectifs par province	34
3.2. Classement d'après le ratio élèves/classe	36
3.3. Répartition des effectifs et des infrastructures	37
3.3.1. Tableau général	37
3.3.2. Classement des ratios élèves/classe dans les communes	38
3.3.3. Classement des ratios élèves/classe hors communes	39
3.3.4. Comparaison des ratios élèves/classe dans les communes et hors communes	40
3.3.5. Rapports entre "taux d'urbanisation" et ratio élèves/classe	43
3.3.6. Rapport entre la population scolarisable, la population scolarisée et les infrastructures	45
4. Effectifs et ratio élèves/classe dans le public et dans le privé	50
4.1. Tableau général des effectifs et des ratios du public et du privé	50
4.2. Situation du public. Classement d'après les ratios élèves/classe	51
4.3. Situation du privé. Classement d'après les ratios élèves/classe	52
4.4. Comparaison des ratios élèves/classe dans le public et le privé	54
4.5. Rapport des effectifs du public et du privé	55
4.6. Évolution des effectifs du privé au cours des dix dernières années	57
4.7. Évolution des effectifs du CP1 de 85/86 à 94/95	58
5. Répartition du personnel enseignant par sexe	59
5.1. Personnel enseignant : rapport de féminité	59
5.2. Comparaison entre les "taux d'urbanisation" et les pourcentages de femmes	61
6. Répartition du personnel enseignant par catégories	64
6.1. Tableau général du personnel enseignant par catégories	64
6.2. Répartition du personnel enseignant par catégories dans le public et dans le privé	65
6.3. Rapports entre les principales catégories par provinces (public et privé confondus)	66

7. Les redoublements	68
7.1. Proportion des redoublants par niveau et sexe dans le public	68
7.2. Les redoublants au CM2 (public et privé confondus)	68
7.3. Taux de réussite au CEP et pourcentages de redoublants au CM2	69
7.4. Proportion de redoublants par niveau et type d'école	71
8. Situation matérielle des infrastructures	72
8.1. Pourcentages de constructions en dur	72
8.2. Comparaison entre le "taux d'urbanisation" et les types de construction	73
8.3. Comparaison entre la situation matérielle des infrastructures et les taux de scolarisation	76
9. Indice de développement scolaire	79
9.1. Tableau général des indicateurs de développement scolaire	79
9.2. Indicateurs de développement scolaire rapportés à une échelle de 10	81
9.3. Indicateurs de développement scolaire traduits en rangs	83
9.4. Synthèse par groupes de provinces	84
9.5. Points forts et points faibles de chaque province	85
10. Conclusions	87
Bibliographie	89
Carte 2. Indice de développement du système éducatif	90
Résumé	91
General abstract	92
Index des figures	93

Lecture des statistiques scolaires du Burkina Faso

année 1994-1995

RÉSUMÉ

Cette étude se présente comme une lecture, analytique et synthétique, des statistiques scolaires du Burkina Faso pour l'année 1994-1995. Elle vise à dégager les tendances les plus significatives, la comparaison portant sur la situation respective des différentes provinces : il s'agit donc d'une analyse interne au Burkina Faso. Pour certains points (taux de scolarisation, rapport entre le public et le privé), des données étaient disponibles sur plusieurs années si bien que des courbes d'évolution et des projections ont été proposées.

Neuf paramètres ont été mis en parallèle puis regroupés : taux de scolarisation, rapports de féminité scolaire, ratios élèves/classe, offre scolaire en matière d'infrastructures (rapport entre la population scolarisable et le nombre de classes disponibles), pourcentages de certifiés, qualification des maîtres, proportion de femmes dans le personnel enseignant, situation matérielle des infrastructures, proportion des effectifs du privé par rapport au public. De manière à "calibrer" ces différents paramètres, tous les chiffres ont été rapportés à une échelle allant de 0 à 10, ce qui a permis, par la suite, d'établir des moyennes générales portant sur l'ensemble des indicateurs. On a ainsi obtenu un "indice de développement scolaire" pour chaque province.

Cette étude a montré à la fois des disparités (entre les sexes, entre les zones rurales et les zones urbaines, entre le public et le privé) et des récurrences : globalement, la hiérarchisation des provinces est à peu près la même quel que soit l'indicateur. Dans le détail, il était intéressant de constater certaines "anomalies", des "irrégularités" par rapport aux tendances générales. En tout état de cause, l'indice de développement scolaire apparaît comme plus significatif, de par sa complexité, que le seul critère du taux de scolarisation. Dans cet indice se trouvent inclus des indicateurs sur la composition des effectifs, sur la qualification du corps enseignant, sur l'état de l'offre scolaire et sur les résultats aux examens.

La hiérarchisation des provinces du Burkina Faso fait apparaître que les zones fortement urbanisées (Kadiogo, Houet, Boulkiemdé) sont nettement plus avancées que les zones à dominance rurale comme les provinces du nord et de l'est (Séno, Gnagna, Namentenga, Tapoa, Soum, Sanmatenga) ou d'autres provinces enclavées (Poni, Sissili, Kossi).

Chercher à induire des changements dans une perspective égalitariste n'est pas aussi simple qu'il pourrait paraître. Des stratégies complexes sont en jeu. L'état actuel de la scolarisation au Burkina Faso est le résultat, cumulé au long des années, de compromis entre la demande et l'offre scolaires. Changer les tendances supposerait que les responsables politiques définissent de nouvelles priorités, en tenant compte du souhaitable et du possible tout en évitant le conflictuel. Dans cette perspective, cette étude aura permis de dégager les points forts et les points faibles de chaque province, du moins les grandes tendances observables à partir des statistiques de 1994-1995.

MOTS CLÉS : indice de développement scolaire, école de base, statistiques, Burkina Faso.